

"Chicoutimi se comporte de façon indécente"

(Jean-Claude Villeneuve)

par Gilles Paradis

CHICOUTIMI-NORD — La municipalité de Chicoutimi-Nord a fait parvenir, hier, au ministre des Affaires municipales, M. Victor-C. Goldbloom, une lettre l'avisant que le conseil municipal s'en tient à ce qui a été écrit dans la loi no 98, sur la fusion des municipalités de Chicoutimi, de Chicoutimi-Nord et de Rivière-du-Moulin, rejetant ainsi la résolution de la municipalité de Chicoutimi de confier à la firme Roger Pomminville Ltée, une étude sur la fusion des trois municipalités.

Le maire de Chicoutimi-Nord, M. Jean-Claude Villeneuve a déclaré, hier, après avoir pris connaissance de la résolution de la municipalité de Chicoutimi de maintenir le mandat confié à la firme Pomminville, en juillet 1972, sur les fusions, afin de poursuivre en collaboration avec les municipalités impliquées dans l'unité de regroupement de la future "Ville de Chicoutimi", les études relatives à la fusion en vue de la rédaction d'un protocole d'entente, que les représentants de Chicoutimi se comportent de façon indécente et inacceptable face aux trois autres municipalités.

taient de façon indécente et inacceptable face aux trois autres municipalités.

"De quel droit Chicoutimi mandate-t-elle la firme Pomminville pour préparer un protocole d'entente?", s'est exclamé le maire Jean-Claude Villeneuve, visiblement agacé par l'obstruction de Chicoutimi depuis le début des négociations.

AVERTISSEMENT

M. Jean-Claude Villeneuve a précisé que sa municipalité souscrivait à ce qui a été décidé unanimement le 7 février 1975, alors que les municipalités impliquées dans l'unité de fusion de Chicoutimi avaient rencontré un fonctionnaire municipal, M. Luc Dumont. "Nous allons axer notre action en vertu du respect de la loi 98, a-t-il commenté, et des directives convenues lors de notre rencontre avec le ministre Goldbloom, le 1er février 1975 et avec M. Dumont, le 7 février 1975. Gare à ceux qui iront à l'encontre", a-t-il lancé, en guise d'avertissement.

Selon l'entente conclue, les officiers de services des municipalités impliquées dans l'unité de

regroupement devaient mettre en marche le mécanisme en vue de la signature d'un protocole d'entente qui doit être signé pour le 1er juillet 1975.

Ce protocole d'entente doit être écrit par les municipalités, selon M. Villeneuve, et non par une firme étrangère.

Le maire Villeneuve refusera catégoriquement que les employés de la firme Pomminville viennent cueillir des chiffres dans les livres de la municipalité de Chicoutimi-Nord: "En leur accordant la permission de venir recueillir des renseignements dans nos livres, j'aurais l'impression de fausser le mandat que la population nous a donné et d'aller à l'encontre de la loi 98".

M. Jean-Claude Villeneuve a conclu que compte tenu de la façon d'agir de certaines personnes en poste, il se posait de nombreuses questions quant à la ville de la future "Ville de Saguenay".

M. LIONEL MAJOR

Le maire de Rivière-du-Moulin, M. Lionel Major, pour sa part, n'a pas caché sa stupéfaction de

vant la teneur de la résolution du conseil municipal de Chicoutimi.

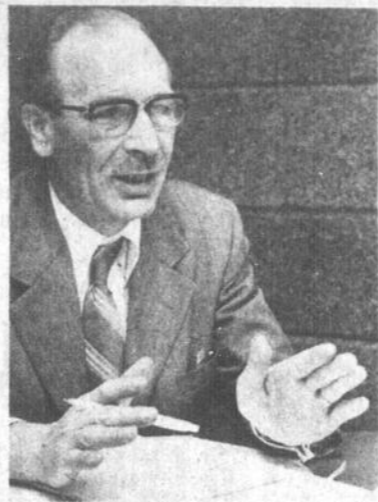
"Nous n'en voulons pas ni à la firme Pomminville, ni à personne a-t-il dit, mais on avait accepté un délégué de dossier, de même qu'une suggestion de M. Jacques Bérubé des Affaires municipales, de réunir les hauts fonctionnaires municipaux des municipalités impliquées, en vue de l'élaboration d'un protocole

d'entente. Nous avions même fait parvenir une résolution en ce sens à Québec. Aujourd'hui plus rien ne tient".

M. Lionel Major a déclaré que la loi 98 en était une d'exception qui disait aux municipalités impliquées dans les fusions quoi faire. "Nous n'avions qu'à la suivre, et dans 75 pour cent des cas nous réglerions nos problèmes. Selon le maire de Rivière-du-

Moulin, l'engagement d'une firme de spécialistes aurait pu être utile une fois le protocole d'entente signé. "Actuellement nous nous demandons ce qu'elle vient faire là-dedans".

M. Lionel Major a écarté la question à savoir s'il refuserait aux spécialistes de la firme Pomminville de puiser des renseignements dans les livres de sa municipalité.



LIONEL MAJOR



J.-C. VILLENEUVE



HENRI GIRARD

EN BREF

Transport en commun

Les employés de Transport régional, chauffeurs d'autobus et mécaniciens, demandent des hausses de salaire. Une offre patronale est refusée péremptoirement, sans que le comité intermunicipal du transport en commun n'ait encore accepté de municipaliser le service.

En page 10

Oléoduc

Le gouvernement fédéral pourrait devenir propriétaire de l'oléoduc qui reliera Sarnia à Montréal.

En page 23

Aucune crainte

À la suite de la tentative avortée d'un coup d'état en Grèce, les dirigeants cyprotes déclarent qu'il n'y a aucune risque pour Chypre. Pendant ce temps, les rebelles grecs seront traduits en Cour martiale.

En page 31



Décédé

Un ancien premier ministre soviétique, M. Nikolai Boulganine, limogé en 1958, est décédé, hier, d'une longue maladie.

En page 32

SPORT

A Daytona Beach

Les jeunes Expos, en particulier Gary Carter et Barry Foote, sont transportés par un vent de confiance peu ordinaire.

En page 18

Judo

Nicol Minier et Sylvain Dufour, deux judokas régionaux considérés comme des espoirs canadiens.

En page 18

SOMMAIRE

— Arts et spectacles	14
— Annonces classées	30
— Bandes dessinées	29
— Bourse	28
— Bridge	31
— Cinéma	14
— Décès	31
— Entrecroisés	C5
— Finance	27
— Famille	C1 à C8
— Horoscope	C2
— Mots croisés	31
— Mots mystères	C2
— Patron	30
— Sport	17 à 22
— Télévision	14

LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

CHIBOUGAMAU—COTE-NORD

2e année No 123

Mercredi 26 février 1975

40 pages 20 cents

Desjardins perd la mémoire devant la commission Cliche

par Bernard Racine

MONTREAL (PC) — M. André Desjardins, surnommé le "Roi de la construction", a commencé, mardi matin, à témoigner devant la commission Cliche mais son témoignage a été surtout marqué par ses pertes de mémoire.

L'ancien président de la FTQ-Construction a affirmé ne pas se souvenir avoir dit à des journalistes, en décembre dernier, que s'il devait parler devant la commission Cliche, des personnalités du monde politique et patronal devraient quitter le Québec.

Dédé Desjardins a affirmé qu'il avait considéré les pourparlers entre les autorités de l'Hydro-Québec, la SDBJ et lui-même au sujet des

travaux de la Baie James, comme des négociations. Contrairement aux représentants de ces deux organismes qui avaient affirmé, lors de leur passage à la commission Cliche, que les rencontres avec la FTQ-Construction n'avaient été qu'exploratoires, M. Desjardins a démenti que des offres concrètes de conditions de salaire avaient été faites.

Dédé Desjardins a refusé de reconnaître sa voix sur un enregistrement d'une conversation téléphonique au cours de laquelle il déclarait à un inconnu qu'il allait envoyer de 100 à 400 hommes à une assemblée électorale tenue par un homme simplement désigné sous le nom de Jean, à St-Jérôme, en octobre 1973.

Il ne se souvient pas qui était l'organisateur politique qui l'avait alors appelé ni quel Jean a tenu cette assemblée. Des témoins déjà entendus à la commission, René Mentha en particulier, ont déjà raconté que des gars de la FTQ avaient servi de garde du corps au ministre du Travail Jean Cournoyer, lors d'une assemblée tenue à St-Jérôme.

Le témoin a affirmé n'avoir rien à dire sur des ministres, des députés, des hauts-fonctionnaires. Quant aux patrons, a-t-il dit, ils lui ont souvent offert des pots-de-vin, mais il n'en a pas la preuve, étant donné qu'il se trouvait seul avec eux à ce moment.

Il a cependant raconté que la Compagnie Cartier Mining lui avait offert \$100,000 s'il voulait oublier une somme de \$500,000 à \$600,000 en temps supplémentaire fait par des travailleurs lors de la construction de la route de Wabush.

Il a nié avoir jamais profité de son poste de directeur de la Commission de l'industrie de la construction pour obtenir des avantages des fournisseurs de la CIC. La commission a déposé en preuve une lettre de Obar Location, qui lui annonce avoir réparé "à titre complémentaire" sa Cadillac. "Nous espérons que vous aurez une bonne pensée pour nous lors des prochaines décisions," disait la lettre.

Rencontres avec Desrochers

Il se souvient avoir participé à des réunions au bureau du premier ministre, à l'Hydro-Québec, en rapport avec les travaux de la Baie James. Il ne se souvient pas, sauf une ou deux exceptions, qui était présent à ces réunions.

Il a rencontré trop de gens, été trop actif, pour pouvoir se souvenir de faits passés il y a trois ou quatre ans, a-t-il dit. Il a cependant offert au tribunal d'énumérer les noms des garages où il a acheté toutes ses voitures depuis 1960.

Il a rencontré M. Paul Desrochers, conseiller politique du premier mi-

nistre Bourassa, à une dizaine de reprises mais il ne se souvient pas si M. Desrochers était présent lors des réunions tenues dans le bureau du premier ministre, à Montréal.

Quant à "Jean", qui à l'assemblée de qui il a envoyé des syndiqués à St-Jérôme, M. Desjardins ne se souvient pas de son nom "pour le moment". Au procureur de la commission Me Lucien Bouchard qui lui demandait s'il se rappelait avoir en-

voyé René Mentha pour accompagner M. Cournoyer à cette assemblée, le témoin a conseillé à l'avocat de poser la question à Mentha lui-même.

Il a admis avoir envoyé des syndiqués à une assemblée électorale à St-Jérôme mais c'était pour manifester en faveur du bill 9 qui avait été adopté au cours de l'été précédent, a-t-il dit.

Il a affirmé qu'il ne pouvait se sou-

venir de ces détails parce qu'il ne prenait jamais de notes. Le juge Robert Cliche, qui préside la commission, l'a arrêté à ce moment pour lui révéler que la commission possédait beaucoup de notes prises par lui.

"Je suis le gars qui prend le moins de notes," a alors corrigé le témoin. Son témoignage devait se poursuivre durant l'après-midi.

(Autre nouvelle en page 12)



PLUSIEURS VISAGES: André Desjardins est montré ici alors qu'il ressentait diverses émotions au moment où il témoignait devant la Commission Cliche qui en-



quête sur l'industrie de la construction.



(Téléphone de la P.C.)

L'accusé J.-Y. Morin absent

par Pierre Bellemare

QUEBEC (PC) — La commission parlementaire de l'Assemblée nationale n'a pu entreprendre tel que prévu mardi l'étude du cas Morin, en raison de l'absence du principal intéressé, le chef de l'Opposition officielle.

M. Jacques-Yvan Morin, accusé d'avoir "illégalement" encaissé un chèque de \$1,796 par suite d'une mission officielle en Belgique l'été dernier, poursuivait sa tournée à travers le Québec et il avait donné son autorisation à son collègue Robert Burns de procéder en son absence.

Cependant, le ministre de l'Immigration, M. Jean Bienvenue, principal porte-parole gouvernemental dans cette affaire, a refusé d'entamer le débat sans la présence de M. Morin. "C'est une règle élémentaire", dit-il en exprimant son plus grand étonnement devant l'absence de "l'accusé Morin".

M. Burns a répliqué que le chef de l'Opposition n'est pas membre de la commission, qu'il n'a pas été convoqué et qu'il avait d'autres chats à fouetter.

"Il pourra être à votre disposition dès demain si vous le voulez ainsi," a-t-il signalé aux ministériels. Mais, le ministre Bienvenue, avec l'appui de ses collègues a ajourné la commission à ce matin 10h, après une heure de palabres autour de l'absence de M. Morin.

Inconcevable

L'ex-procureur de la Couronne a affirmé que l'absence de M. Morin lui paraissait inconcevable, d'autant plus que celui-ci criait à tous les vents sa hâte de vider cette question devant la commission.

La motion de Me Bienvenue impliquant le leader péquiste a été adoptée à l'Assemblée nationale le 10 décembre et les membres de l'Opposition, M. Morin en tête, auraient voulu qu'on réunisse la commission avant les fêtes et tout de suite après, de façon à ne pas laisser l'affaire traîner en longueur.

Finalement, le gouvernement a décidé de se pencher sur cette question cette semaine, mais le PQ lui reproche de ne pas avoir avisé M. Morin que sa présence serait nécessaire pour la première séance de la commission.

C'est pourquoi, M. Burns et ses collègues Marc-André Bédard et Marcel Léger soupçonnent le gouvernement de vouloir faire un "cover-up", une mise en scène, pour jeter du discrédit sur le chef de l'Opposition officielle.

Tous présents

M. Burns a observé au passage qu'il pourrait, à son tour, s'il voulait faire le "Bouffon" réclamer la présence du ministre Oswald Parent, l'un des trois signataires du chèque encaissé par M. Morin.

Il ne fallut qu'un instant pour que le titulaire de la Fonction publique

fasse son apparition dans la salle des commissions, sous les applaudissements des siens.

Me Bienvenue a d'ailleurs déclaré que tous les témoins qu'il désire entendre, sauf M. Morin, étaient présents à cette commission. Plus tard, il précisait dans une entrevue qu'il entendait interroger une dizaine de témoins, dont les trois ministres qui ont signé le chèque de M. Morin.

Il n'aura pas besoin du témoignage du Vérificateur général des comptes, M. Gérard Larose, qui a déjà allégué que le chèque de M. Morin est "illégal" en soi, tout en suggérant des "pirouettes" administratives pour légaliser le remboursement des dépenses encourues par M. Morin.

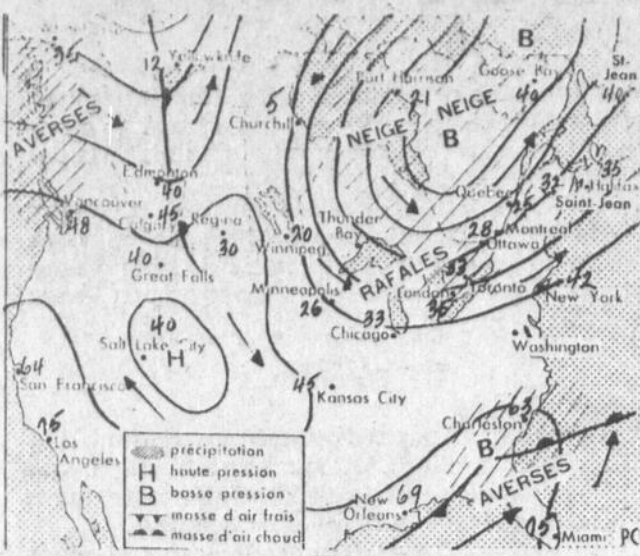
Burns furieux

De son côté, le porte-parole péquiste était furieux et il a lancé soudainement que l'absence de M. Morin n'est pas plus grave que celle du premier ministre Bourassa et du ministre Jérôme Choquette devant la commission Cliche.

"Farce pour farce, je pourrais dire que le gouvernement, qui est accusé dans son ensemble, se défie devant la commission Cliche," a déclaré M. Burns aux députés backbenchers qui chuchotaient que M. Morin craignait de comparaître devant ses pairs.

M. Maurice Bellemare, leader unioniste, a noté qu'on ne jouerait pas au jeu du chat et de la souris.

METEO



PRÉVISIONS

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions régionales pour la province de Québec et la vallée de l'Outaouais émises par Environnement Canada pour mercredi avec un aperçu pour jeudi. Entre par parenthèses, en degrés Celsius.

Régions de l'Abitibi, de Pontiac-Témiscamingue, de Chibougamau, de la Haute-Mauricie, du Saguenay et du Lac-St-Jean: Nuageux avec averses de neige fréquentes. Venteux par moments, occasionnant de la poudrière. Minimum près de 25 (-4) et maximum de 25 à 30 (-4 à -1). Jeudi, nuageux avec chutes de neige et venteux.

Régions des Laurentides, de Québec, de Trois-Rivières et des Cantons de l'Est: Nuageux avec des chutes de neige et venteux. Minimum de 25 à 30 (-4 à -1). Maximum près de 30 (-1). Jeudi: Nuageux avec quelques chutes de neige locales et venteux.

Régions de Montréal et de l'Outaouais: Nuageux avec des chutes de neige et venteux. Minimum de 25 à 30 (-4 à -1). Maximum près de 30 (0). Jeudi: Nuageux avec quelques chutes de neige locales et venteux.

Régions de Baie-Comeau et de Sept-Îles: Nuageux avec chutes de neige. Venteux, occasionnant de la poudrière par moments. Minimum et maximum de 25 à 30 (-4 à -1). Jeudi: Nuageux avec chutes de neige et venteux.

Régions de Rimouski et de la Gaspésie: Nuageux avec chutes de neige. Venteux, occasionnant de la poudrière par moments. Minimum et maximum de 25 à 30 (-4 à -1). Jeudi: Nuageux avec chutes de neige et venteux.

DANS LE MONDE

	Min.	Max.
Vancouver	29	45
Calgary	16	28
Winnipeg	20	31
Churchill	-4	2
Montréal	33	38
Québec	26	34
Saint-Jean, N.-B.	23	42
Chicago	29	38
Boston	39	51
New York	40	49
Washington	44	57
Miami	57	74
Los Angeles	49	69

MAREES

SEPT-ÎLES — La marée sera haute à 01h. 25 (8'8") et basse à 07h. 35 (0'5"). Elle sera à nouveau haute à 13h. 45 (10'2") et basse à 20h. 10 (0'4").

PORT-ALFRED — La marée sera haute à 02h. 45 (18'6") et basse à 08h. 50 (0'6"). Elle sera à nouveau haute à 15h. 05 (20'5") et basse à 21h. 20 (1'2").

CHICOUTIMI — La marée sera haute à 02h. 50 (16'4") et basse à 10h. 00 (0'1"). Elle sera à nouveau haute à 15h. 10 (18'1") et basse à 22h. 30 (0'1").

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par:

LE PROGRES DU SAGUENAY L.T.E.E., 316, avenue Labrecque, Chicoutimi, P.Q. Tél.: 545-4480

Alma et les environs 662-7829
St-Félicien et les environs 679-3832
Sans frais Interurbains
Abonnement et Service à domicile 545-4664
Petites annonces classées 545-4895

Président-éditeur: Jean-Guy FAUCHER
Vice-président, directeur-général: Gaston VACHON
Directeur de la rédaction: Denis TREMBLAY
Rédacteur en chef, éditorialiste: Bertrand TREMBLAY
Directeur de l'information: Bertrand GENEST

Chef des nouvelles: Charles-J. GAUVIN
Chef de pupitre: Marcel RIVARD
Directeur des ventes: Paul BERGERON
Directeur de la publicité: Yvon RHAINDS
Directeur du tirage: Jean-Louis LAVOIE

Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean, est membre de la Presse Canadienne, qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Press, Associated Press et Reuters et de CONPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule la Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de: Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

MEMBRE DE

Dépôt légal Bibliothèque Nat. du Québec Courty de la deuxième classe. (N)



SHEMA D'AMENAGEMENT — Toutes les municipalités du Haut-Saguenay, y compris les municipalités rurales, contribueront avec le gouvernement à payer le schéma d'aménagement. Sur la photo de gauche à droite, MM. Francis Dufour du quartier d'Arvida, Hervey Tremblay, président du conseil métropolitain, et Elias Houde, secrétaire.



INQUIET — Le maire de Chicoutimi, M. Henri Girard semble trouver cela moins drôle que l'ancien maire de Kénogami, qui est maintenant un conseiller dans la grande ville de Jonquière: Qui peut deviner ce qui tracasse le premier magistrat de Chicoutimi?

L'UQAC pourrait dresser le schéma d'aménagement du Haut-Saguenay

par Gilles Paradis

CHICOUTIMI — Le schéma d'aménagement du territoire du Haut-Saguenay sera concrétisé, soit par une firme privée, soit par des spécialistes de l'Université du Québec à Chicoutimi, a révélé, hier soir, le président du Conseil métropolitain du Haut-Saguenay, M. Hervé Tremblay.

Auparavant, le Conseil métropolitain devra mettre sur place un comité consultatif qui fera le lien entre la firme privée ou l'UQAC qui confectionnera le schéma d'aménagement du territoire et le Conseil métropolitain. Ce comité consultatif serait composé de représentants de secteurs; de l'Université du Québec à Chicoutimi; du domaine rural et du gouvernement.

Le président du Conseil métropolitain, M. Hervé Tremblay et le vice-président, M. Henri Girard ont eu une entrevue avec le recteur de l'UQAC, M. Gérard Arguin au sujet du schéma d'aménagement du territoire qui pourrait être confectionné par l'UQAC et le recteur a fait part qu'il entendait faire un inventaire de ressources dont il disposait avant de donner une réponse définitive.

Actuellement, selon le président du Conseil métropolitain, peu de municipalités au Québec peuvent servir d'exemples pour la réalisation du schéma d'aménagement du territoire puisqu'ils sont pratiquement inexistant.



CONCILIABULE — Le maire de Chicoutimi-Nord, M. Jean-Claude Villeneuve est-il surpris du montant que sa municipalité devra verser au conseil métropolitain? C'est peut-être la question qu'il pose au secrétaire, M. Elias Houde.

A Chicoutimi Cinq blocs de 6 étages substitués aux 2 tours

CHICOUTIMI — Les deux tours de huit étages devant contenir chacune 80 logements ne seront pas érigées tel que prévu et feront place à des îlots d'édifices de six étages, au maximum, à Place de La Traverse, à Chicoutimi.

C'est ce que nous avons appris, hier, mais qui n'a pu être confirmé par le porte-parole de l'Office municipal d'habitation de Chicoutimi, M. Rosaire Boivin.

Le 28 janvier 1975, une nouvelle parue dans le Quotidien précisait que les deux tours de huit étages ne seraient pas construites, sur le terrain de la firme T. Eaton, dans le secteur ouest de la rue Racine, en

Diminution de la taxe foncière à Mistassini

MISTASSINI — La taxe foncière de la municipalité de Mistassini a subi une diminution de \$0.20 des \$100. d'évaluation passant de \$1.60 à \$1.40.

Devant une salle remplie à pleine capacité, lundi soir, le député provincial, Me Robert Lamontagne, a annoncé une subvention de \$175,000 pour équilibrer budgétaire, ce qui a permis d'abaisser la taxe pour un budget équilibré à \$586,166, soit près de \$100,000 de plus que l'an dernier.

Les contribuables ont toutefois vu augmenter la taxe d'eau de \$75, à \$100.00 tandis que pour les motels, la base est de \$100. et \$40. par unité. Quant à la taxe des vidanges, elle est de \$18. par logement et la taxe des locataires de 8%.

L'évaluation imposable de la municipalité s'élève à \$6,800,000, comparative-ment à \$6,181,906.00 soit une augmentation de \$618,094.00.

Parmi les principaux revenus, soulignons que la taxe foncière rapportera \$95,200.00; taxe de vidanges: \$19,500.00; taxe d'affaires licences et permis: \$11,000.00; taxe d'aqueduc et d'égouts: \$90,000.00; subvention spéciale: \$175,000.00.

Quant aux dépenses le service d'administration coûtera \$80,215.00; protection de la personne et propriété: \$72,820.00; travaux publics: \$71,011.00; hygiène du milieu: \$93,100.00; services récréatifs: \$13,240.00; autres dépenses: \$255,780.00 dont \$224,520.00 pour le service de la dette.

Le contrat aurait été accordé à une firme dont nous n'avons pu connaître le nom et la firme d'ingénieurs Tremblay & Rinfret, de Chicoutimi est à préparer les plans de structure des nouvelles bâtisses dont les travaux de construction débuteraient à la date prévue, soit immédiatement après le dégel.

Jonquière étudie ses priorités

par Denis Lavoie

JONQUIÈRE — C'est ce soir que la commission des Travaux publics étudiera les priorités à réaliser dans la nouvelle ville de Jonquière, et déjà, on peut sommairement estimer à près de \$4,000,000 les travaux jugés urgents dans les secteurs de Kénogami et de l'ancienne Cité de Jonquière.

En effet, la Cité de Jonquière avait déjà établi les secteurs prioritaires et un règlement d'emprunt de quelque \$2,500,000 avait été présenté, mais n'avait pas recueilli l'assentiment des électeurs propriétaires, tout particulièrement ceux du quartier des vétérans.

Ces priorités seront donc représentées à la commission des Travaux publics de la nouvelle ville ce soir, et il s'agit toujours, comme l'expliquait le conseiller Raymond Drapeau, du quartier des vétérans, (ce projet devant se joindre à

celui subventionné du parc industriel, ainsi qu'à la pose du nouveau réseau d'aqueduc et d'égouts de la route 170), de la rue Saint-Jean-Baptiste sud (où l'on a encoché recours à des fosses septiques), de la rue Châteauguay qui serait entièrement à refaire, de la rue Saint-Hubert entre le boulevard Harvey et de la Fabrique.

À ces travaux d'aqueduc et d'égouts, ainsi que de réfection de rues ou de trottoirs, s'ajouteront ceux qui étaient déjà prévus à Kénogami, et qui étaient estimés à \$1,300,000 comme l'expliquait le conseiller Jules Laferrière au journaliste du QUOTIDIEN.

En fait, il s'agit ici comme dans l'ancienne ville de Jonquière, de corriger les problèmes de refoulements d'égouts constatés lors d'un célèbre orage de l'été dernier. Il faudrait refaire une partie du réseau d'égouts dans le secteur est de la rue Sainte-Famille, entre la rue Nelson et la ri-

vière Saguenay, ce qui pourrait se réaliser dans un premier temps, compte tenu du fait qu'il s'agit de l'extrémité du réseau conjoint d'égouts Jonquière-Kénogami. D'autre part, une subvention tenant compte du revenu des résidents du secteur, pourrait se rattacher à l'exécution de ces travaux.

De toute façon, il faudra attendre les décisions de la commission des Travaux publics, qui doit se réunir ce soir, pour connaître la véritable ampleur des travaux urgents à exécuter au chapitre de l'infrastructure des rues du grand Jonquière.

On a finalement réalisé une entente hier, pour l'acquisition des deux dernières priorités situées sur le terrain du centre-ville de Jonquière (secteur Jonquière) où la firme Plateau Jonquière prévoit ériger un centre commercial de quelques millions de dollars. Les travaux pourraient donc débuter dès juin.

AVIS

Dans l'annonce Provigain parue mercredi, nous lisons:

ROTI DE GROUPE au haut de côte **.79**

nous aurions dû lire:

ROTI DE PALETTE au haut de côte **.79**

provigain

Gérard Bilodeau
COURTIER D'ASSURANCES GÉNÉRALES
Incendie - Auto
Responsabilité - Etc.

1034, Pierre-Bédard CHICOUTIMI 549-2786

72 p.c. des finissants professionnels de Jonquière avaient un emploi en août 1974

par Marc Doré

JONQUIÈRE — Soixante-douze pour cent des finissants du secteur professionnel du cégep de Jonquière avaient trouvé un emploi en août 1974, trois mois après la fin de leurs études, selon des chiffres fournis par le service de placement du cégep.

Sur nos 565 étudiants inscrits en collège III pour l'année 1973-74, 373 avaient en effet réussi à trouver un emploi dans leur spécialité, et 32 dans un secteur non-correspondant.

Quarante-quatre finissants, soit 8 pour cent, se trouvaient cependant encore sans emploi. Vingt avaient décidé de poursuivre leurs études à l'univer-

sité (4%) et 55 demeuraient au cégep pour y compléter le nombre de crédits nécessaires à l'obtention du diplôme d'études collégiales (DEC).

L'obtention du DEC ne semble pas devoir être une condition absolument indispensable dans la recherche d'un emploi, puisque seulement 333 des 407 finissants qui ont trouvé un emploi possédaient un diplôme final d'études collégiales.

Manque de femmes

La proportion des femmes dans les 21 options menant à l'obtention d'un diplôme professionnel est presque de moitié, atteignant 45 pour cent. Il faut noter cependant que la clientèle féminine est majoritairement concentrée dans trois options, soit

techniques infirmières, secrétariat et techniques administratives.

Les techniques industrielles, qui produisent actuellement insuffisamment de diplômés et pour lesquelles le cégep de Jonquière a commencé récemment une campagne télévisée de promotion, ne comptent qu'une infime proportion de femmes. Ce n'est pas, assure-t-on au cégep, par ségrégation de la part des employeurs, puisque les rares finissants réussissent aussi facilement que leurs homologues mâles à trouver un emploi.

Pénurie

Comme nous le soulignons plus haut, les techniques industrielles offrent le plus de chances de

trouver un emploi intéressant. Qu'il suffise de mentionner par exemple que les 11 finissants de mécanique du bois ont reçu 65 offres d'emplois de la part de 35 employeurs.

Un autre secteur souffre également d'un manque de candidats, celui des techniques administratives, principalement de candidats de sexe masculin, a expliqué le directeur du service de placement, Réginald St-Hilaire.

Surplus

Quelques options disposent cependant d'un surplus de finissants. C'est le cas de bibliotechnique qui a vu près du quart de ses diplômés rester sur le carreau à la fin de leurs études collégiales.

Cependant, d'expliquer M. St-Hilaire, le cégep de Jonquière n'a pas d'options "problème"; il faut que les étudiants soient prêts toutefois à se déplacer, puisque la région est loin d'être capable d'absorber la totalité des diplômés produits par le cégep. Des chiffres à ce propos laisseraient voir que plus de 50 pour cent des finissants du professionnel doivent s'expatrier.



VIOLENCE INOUIE: L'accident terrible entre les deux fardiers serait dû à la chaussée glissante par suite de la chute de pluie et de verglas dans toute

la région du parc des Laurentides. La circulation a été interrompue durant plusieurs heures.

Collision d'une violence inouïe entre 2 fardiers

Par Guy Bergeron

Parc-des-Laurentides — Un chauffeur de fardier de la compagnie "Ben", M. Azarias Girard, âgé de 39 ans, du 5322, boulevard Talbot à Laterrière, a connu une mort affreuse, hier après-midi, dans le parc des Laurentides, dans une collision frontale, impliquant son camion et un autre de Cartier Transport, conduit par M. Benoit Lambert, de l'Ancienne-Lorette.

L'accident a été d'une violence inouïe, et selon les agents de la Sûreté du Québec du poste de l'Etape, M. Girard a été coincé sous sa cabine, alors que les citernes de ciment sont venues le broyer littéralement.

L'impact qui est survenu au millage 39, des Portes-de-l'Enfer, dans le parc des Laurentides, a obligé les policiers à ralentir la circulation pendant plus de trois heures, puisqu'il était impossible sans l'aide de d'autres lourds fardiers de retirer le corps de la victime qui était demeuré coincé sous des tonnes de métal et de ciment.

Selon les agents de la SQ, la chaussée glissante aurait été la cause de cette collision frontale.

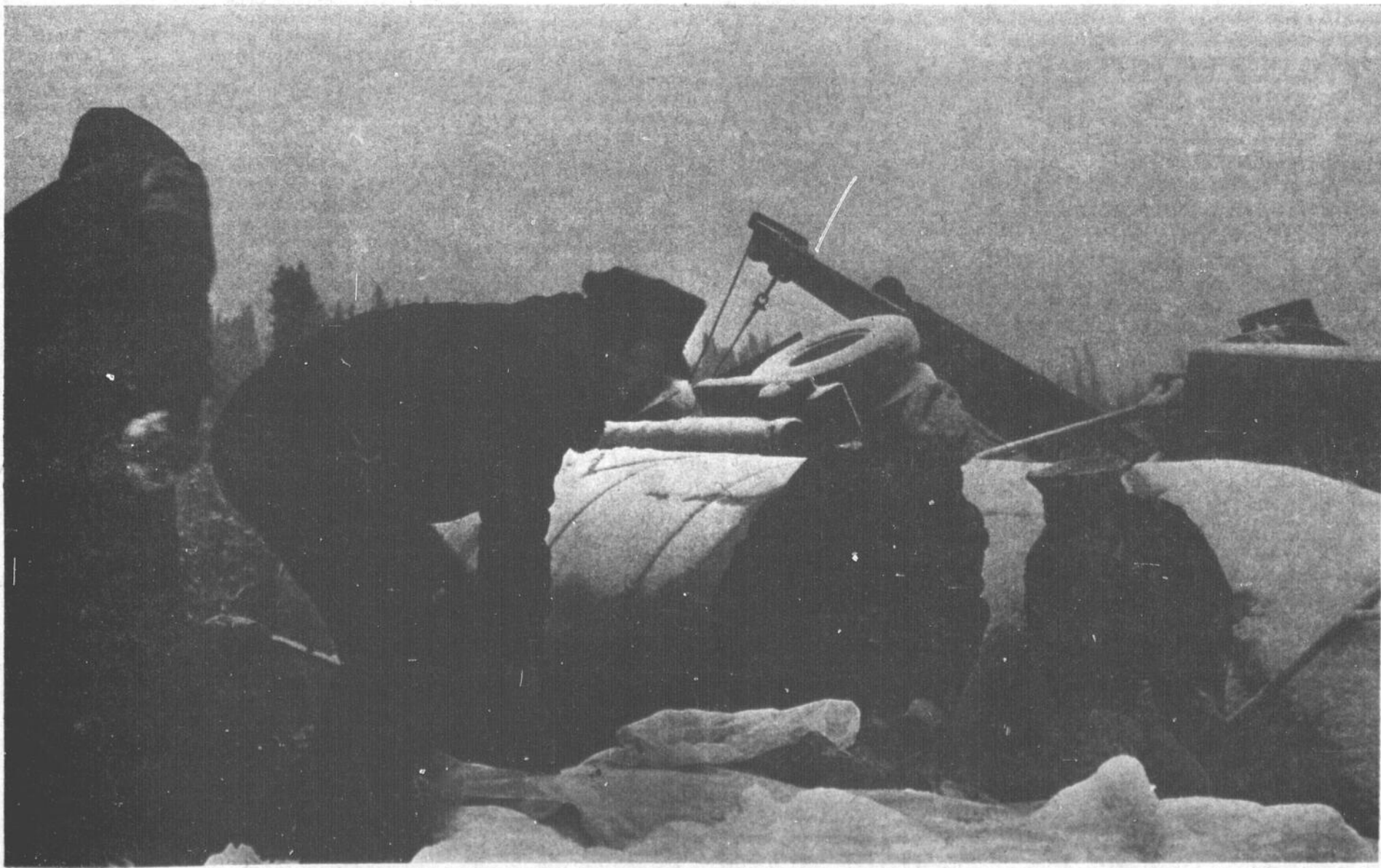
Le sergent McGraw, en charge du poste de l'Etape, avait conseillé, au cours de l'après-midi, aux automobiles de ne pas emprunter le parc des Laurentides devant le danger de la chaussée.

L'accident mortel d'hier est un des premiers à survenir dans le parc des Laurentides, à la suite de la vaste campagne de sécurité, qu'avait menée le Quotidien, au cours des derniers mois.

Quelques heures avant l'accident, le sergent McGraw avait mentionné que depuis la publication de ces articles, on avait noté une diminution de 52 pour cent des accidents dans le parc des Laurentides.

AUTOBUS

Quelques heures plus tard, sur la route entre Québec et Stoneham, un autobus de la compagnie Voyageur faisait une embardée. On ne rapportait cependant aucun blessé.



OPERATION DIFFICILE: C'est avec beaucoup de difficulté que les agents de la Sûreté provinciale et les ambulanciers, avec l'aide de grues méca-

niques ont réussi à dégager le corps de la victime emprisonné sous des tonnes de métal.

55 plaintes déposées contre Woolworth

CHICOUTIMI — La CSN a déposé, hier, devant le tribunal du Travail 55 plaintes contre la compagnie F.W. Woolworth à la suite du congédiement des employés du magasin de Chicoutimi.

Ces plaintes ont été présentées au commissaire enquêteur, Conrad Rochette qui sera appelé à rendre un jugement dans les prochaines semaines.

Il a été impossible d'obtenir de plus amples informations, hier, alors que les représentants syndicaux gardaient la bouche cousue.

D'ailleurs, depuis les derniers jours, aucun développement ne survient du côté syndical même si la compagnie a fait connaître son intention de ne pas réengager les 85 employés comme le réclamait la CSN avant de débiter des négociations.

L'attitude actuelle de la CSN est incompréhensible, elle qui a sorti les tambours et les trompettes dès le début du conflit. Après cinq semaines, c'est le grand calme. Même la campagne de boycottage des magasins de la chaîne Woolworth et Woolco est temporairement discontinuée.

Pourtant, à chaque jour, les employés font du piquetage devant le magasin situé sur la rue Racine. C'est là, le seul indice qui nous permette de croire que la lutte syndicale se poursuit.

Arrêt de la construction d'une usine à Mistassini

Dolbeau — La Compagnie Murdock-Domtar Ltée vient d'arrêter la construction de son usine de sciage et de séchage à Mistassini, pour une période indéterminée.

Cette fermeture a été annoncée, hier midi, lors d'une conférence d'information au siège social de la compagnie, à Dolbeau par M. Fernand-Guy Girard, directeur général, et par M. Eddy Lalancette, trésorier de la compagnie.

Selon M. Girard, ce temps d'arrêt permettra de réviser la rentabilité de cette usine en regard de l'augmentation du coût d'investissement, de l'acquisition de la matière première et du marché précaire du boîtillage. Sur un plan global, les estimés à date pour compléter le projet dépassent \$4,000,000.

Présentement, les opérations de l'usine de tronçonnage et d'écorçage marchent à 75% de son rendement alors que l'on emploie quelque 75 hommes.

Quant à la construction proprement dite, il reste encore à bâtir le séchoir et la chaufferie. Une partie seulement de la machinerie est entrée et non installée dans la nouvelle usine de sciage et la balance de cette machinerie demeure en entrepôt.

Il y a quelques jours, M. Craig Murdock, président de la compagnie, accompagné de M. Eddy Lalancette et du commissaire industriel M. Jean-Paul Binet de Dolbeau, ont rencontré les officiers du ministère de l'Expansion économique à Montréal afin de savoir s'il y avait possibilité de compter sur une aide financière.

Concernant la date de la reprise des activités, M. Eddy Lalancette a précisé qu'après une nouvelle étude de rentabilité, le projet sera remis en marche, ou modifié, ou simplement abandonné.

Construction en 1975 de Provigain-Dolbeau

Dolbeau — La compagnie Provigain projette l'implantation d'un supermarché Provigain à Dolbeau.

M. Guy Lessard, porte-parole de la compagnie, à Chicoutimi, a laissé entendre, hier, lors d'un entretien, que la réalisation de ce projet pourrait se faire dès cette année.

Le futur Provigain de Dolbeau aurait une grandeur comparable au dernier né de la chaîne, à Roberval, soit approximativement 19,000 pieds carrés.

En réalité, ce supermarché, qui serait établi sur un terrain appartenant déjà à Provigain, sur la rue des Erables, constituerait l'un des deux principaux magasins d'un centre commercial occupant un emplacement de 55,000 à 60,000 pieds carrés.

Canadian Tire serait l'autre principal intéressé dans cette entreprise. Et M. Guy Lessard a confirmé, hier, que les pourparlers se continuent entre Provigain et Canadian Tire à ce sujet.

En incluant le coût de la bâtisse, le prix du terrain et l'aménagement du stationnement, on évalue présentement à \$1,800,000 l'investissement requis pour la réalisation de cet ensemble commercial à Dolbeau.

Pour sa part, le futur supermarché Provigain, à Dolbeau, fournirait de l'emploi à quelque 60 personnes, dont une trentaine sur une base permanente.

Michel Tremblay

Ass. Générale
500B, Bécarré Chicoutimi

VIE — FEU —
AUTOMOBILE
RESPONSABILITÉ

549-9983 ASS. SALAIRE



COMMENTAIRE QUOTIDIEN

Une étude sera entreprise sur le regroupement municipal à Roberval

C'est maintenant officiel; la paroisse de Roberval demandera sous peu, au ministère des Affaires municipales, qu'une étude soit entreprise sur le regroupement municipal, dans le secteur des ville et paroisse du même nom. C'est le maire Guy Gauthier, qui en a fait part au dernier dîner de la Caisse d'Entraide de Roberval.

Ce qu'on peut simplement ajouter est qu'il était temps qu'une telle décision soit prise car depuis quelques semaines, les prises de position des citoyens autant que celles du maire Gauthier, ressemblaient quelque peu à de la comédie pure et simple. C'est à qui ferait davantage parler de lui et on aurait cru assister à un concours de popularité.

Le calme étant revenu, le maire Gauthier déclarait dans une entrevue radiophonique que les sentiments avaient beaucoup trop "joué" dans toute cette histoire de regroupement. Quant aux gens qui s'en sont pris à la presse parlée ou écrite dans cette affaire (que nous ne "couvrons" plus, tant que cette étude ne sera pas complétée, ou encore tant qu'un expert des Affaires municipales ne viendra pas sur la tribune robervaloise pour donner des renseignements exacts et non partisans), pour ces gens donc, qui s'appliquent à vilipender la presse, il faudrait qu'ils questionnent d'abord leur conseil municipal pour savoir qui a lancé le premier l'offensive regroupement, pour ou contre.

D'ailleurs nous n'avons pas assisté à cette dernière assemblée des contribuables de la paroisse justement pour éviter de "parler", d'un débat qui ressemblait trop à de la comédie. On peut renseigner les gens de mille façons, mais lorsqu'on ne sait pas de quoi on parle, on devrait inviter des gens qui s'y connaissent. Tant que cela n'est pas fait on nage dans la noirceur.

Et nous trouvons la cité de Roberval beaucoup trop discrète dans ses déclarations au sujet de cette même fusion. Jusqu'ici, la ville du maire J.-Arthur Tremblay n'a rien dit ou fait qui ressemble à un désir d'informer ses payeurs de taxe à ce sujet. Mais après tout, personne ne lui a demandé d'agir en ce sens et ici nous devons lui donner raison. Quant à la paroisse, elle en a d'abord parlé pour ensuite rejeter le blâme sur la presse. Bon moyen d'éviter ses propres responsabilités. Le journaliste pour sa part, devant le tas de renseignements vrais ou faux qui lui ont été fournis, a de quoi perdre son latin.

A quand la première rencontre avec un fonctionnaire des Affaires municipales, les autorités des ville et paroisse de Roberval et les populations concernées par le regroupement?

C'est là une initiative qui doit être prise au plus tôt par les autorités de la ville ou de la paroisse si ces deux administrations désirent montrer leur bonne foi. Il faut que les gens sachent grosso modo les avantages et les désavantages d'un regroupement.

Le débat a maintenant atteint le parlement et pour sa part, le ministre Goldbloom aurait déclaré en substance qu'il n'entendait pas "forcer" un regroupement, ville et paroisse, de Roberval. Donc, si le dossier est clos, qu'on le fasse aussi savoir aux contribuables.

Quant au refus de la subvention de \$710,000.00 par la paroisse, cela nous paraît quelque peu loufoque, surtout qu'on a relié allègrement le projet ainsi refusé au regroupement municipal. Il a fallu des déclarations du député Robert Lamontagne pour démentir cet alliage regroupement-subvention, une pure invention a-t-on pu comprendre. Il faudrait que de telles affirmations cessent pour que la presse cesse de les rapporter.

Comme d'ailleurs devraient cesser certaines affirmations gratuites au sujet des normes qui elles, non plus n'existent pas.

Chose assurée, il en coûtera plus cher aux contribuables de la paroisse si le regroupement se décide un jour, mais cela ne diminuera pas pour autant le niveau de taxation des contribuables de la ville. Il ne faudrait pas faire porter alors, l'odieuse (moral) de cette situation aux uns ou aux autres. On appelle ça, cette attitude, de la démagogie. Et on en a beaucoup fait à Roberval depuis quelque temps... autour du possible regroupement.

D'ailleurs, et à la lumière de l'attitude de Saint-Félicien, qui soit dit en passant a compris les avantages d'un dialogue honnête, on se demande si à Roberval, certains esprits n'ont pas la "maladie" d'amplifier politiquement s'entend, un débat qui aurait pu être simplement un dialogue sain entre des citoyens et leur administration. Tout le monde s'accuse et personne n'a jamais eu réellement les implications d'un regroupement. Il est temps que l'étude demandée par le maire Gauthier soit entreprise et livrée au public, car jusqu'ici c'est la seule initiative qui mérite une "couverture" de la presse. Tout le reste n'aura été que démonstration de sentiments personnels basés la plupart du temps sur des renseignements douteux qui ont amené les esprits à des positions radicales pour ne pas dire totalement dénudées de bon sens.

Et là-dessus, le tort ne vient sûrement pas uniquement de la presse, quelle qu'elle soit...

Alors qu'on cesse une fois pour toutes de lui demander de "ne pas faire son travail" ou alors qu'on poursuive la bonne habitude de prendre les décisions graves en caucus. C'est une chose à laquelle les journalistes qui oeuvrent dans le secteur robervalois sont habitués.

Guy Fournier

Les Saguenéens sont "tannés" de faire figure de parent pauvre



PAROLE AUX LECTEURS

Les grévistes ne pourront paralyser la base

Vous avez sans doute entendu toutes sortes d'opinions concernant la grève des employés civils à la Base des Forces canadiennes de Bagotville. Toutes sortes de déclarations, certaines fausses et d'autres vraies, ont été faites. Que se passe-t-il réellement? Le but de cette lettre est de mettre les lecteurs au courant de la réalité des choses.

Les ouvriers et les hommes de métiers de la Base de Bagotville sont en grève légale. Les négociations en cours ne s'appliquent qu'à ce groupe de 173 employés en particulier. La convention collective des autres 175 employés civils de la Base est encore valable et par conséquent, ces employés n'ont pas droit de grève.

Le droit de grève des ouvriers et hommes de métiers est reconnu et accepté des autorités de la Base de Bagotville. En plus, nous reconnaissons qu'il serait normal que ces employés reçoivent une augmentation de salaire substantielle.

J'espère sincèrement qu'ils obtiendront une nouvelle convention collective très satisfaisante. Il est regrettable cependant que les grévistes ont eu recours à toutes sortes de démarches illégales durant cette grève qui pourraient apporter des ennuis.

Au début de cette grève, les ouvriers et hommes de métiers ont empêché tous les autres employés civils de se présenter au travail en leur bloquant la route.

Les employés remplissant des postes désignés (ce sont des employés indispensables aux fonctions essentielles de la Base qui d'après la convention collective n'ont pas droit de grève) ont aussi été empêchés de se présenter au travail.

En plus, les employés civils procurant les services communautaires de la Base ainsi que ceux qui habitent sur la Base n'ont pas pu entrer. On a aussi empêché les fournisseurs de la Base de toutes sortes incluant les livraisons de pétrole de pénétrer sur la Base.

Cette situation fut tolérée pendant plus de 24 heures. Lorsque les organisateurs de cette grève ont manqué de démontrer de la compréhension envers ces mesures illégales, il a donc fallu prendre des mesures le 19 février pour que l'accès à la Base devienne libre.

J'ai eu l'occasion à plusieurs reprises de parler aux piqueteurs et j'ai trouvé bizarre qu'ils n'étaient pas au courant que leurs actions étaient illégales. En plus, ils n'étaient pas au courant de la lettre qui avait été remise au président du syndicat local 501, M. Roland Gilbert.

Depuis ce temps, les livraisons de matériel sur la Base se font normalement. Toute personne n'étant pas en grève à libre accès à son poste de travail sur la Base.

D'ailleurs une trentaine d'employés civils se présentent au travail régulièrement. La majorité des autres employés cependant ont été menacés par téléphone qu'il leur arriverait toutes sortes d'ennuis s'ils se présentaient au travail.

C'est la tactique d'intimidation et de menaces de leurs confrères que les organisateurs de cette grève emploient pour empêcher les employés qui n'ont pas droit à la grève de se présenter au travail. En plus, ceux qui font des menaces empêchent même les employés d'aller chercher leur chèque de paye sur la Base même s'il n'est pas possible autrement de l'assurer que les employés recevront réellement leur chèque.

Il y a au sein de la Fonction publique 125,000 employés. 28,000 appartiennent à la catégorie des ouvriers et hommes de métiers (OHM). Dans la majorité des cas, les OHM eux-mêmes sont au travail à travers le Canada, et Bagotville est le seul endroit où les employés civils occupant des postes désignés ne sont pas au travail et où les autres employés qui n'ont pas droit à la grève ne se présentent pas au travail.

La Base de Bagotville a un caractère opérationnel très spécial et dans les circonstances, je n'ai pas d'autre alternative que d'imposer des mesures disciplinaires contre les employés désignés qui ne se présenteront pas au travail le 25 février. En plus, je ne peux aucunement garantir que les autres employés qui ne viennent pas au travail seront payés. Il est évident que leur groupe de 175 relatif à l'ensemble des 125,000 employés de la Fonction publique n'a pas beaucoup de poids.

Puisqu'il s'agit d'un acte isolé, je ne crois pas non plus que leurs appels futurs attireront beaucoup de sympathie des autorités d'Ottawa. Je crois qu'il est regrettable que les organisateurs locaux de cette grève se soient trouvés

l'inspiration de prendre en cause à la Jeanne d'Arc les intérêts de tous les employés de la Fonction publique incluant ceux des neuf autres provinces.

Comment se fait-il que les grévistes adoptent une attitude semblable à Bagotville? C'est une question à laquelle il est très difficile de répondre. Il ne s'agit certainement pas d'un conflit local car je crois que les autorités de la Base font plus que n'importe quelle autre organisation de la Défense pour protéger les intérêts de ses employés civils.

Que font les employés civils envers qui les organisateurs de la grève abusent du droit des employés de travailler et de gagner un salaire, surtout pour ceux où une grève n'apportera aucune augmentation? Il me semble que si j'étais de leur rang, j'aurais quelques questions très appropriées à demander au président du syndicat.

Qui paiera les salaires des employés qui ne se présentent pas au travail parce qu'ils ont peur des menaces de leurs confrères? De quelle façon croit-il que cela leur donnera quelque chose dans les négociations courantes à Ottawa? Comment pense-t-il que la gestion puisse accepter que les postes désignés indispensables ne soient pas remplis et que cette situation soit tolérée sur une Base opérationnelle? N'est-il pas conscient du danger que ces postes deviennent des postes militaires permanents puisqu'il est impossible de compter sur ces employés en tout temps?

Pourquoi ce zèle à l'extrême des organisateurs aux dépens des employés dont ils seraient supposés protéger les intérêts?

Pourquoi ne pas faire à Bagotville une grève au même niveau qu'elle se fait ailleurs puisque toute autre action parmi un si petit groupe est un excès de zèle qui ne donne absolument rien.

Quel est l'homme intelligent qui a décidé d'appliquer une telle tactique à une Base où 1,500 militaires assurent une continuité des opérations sans difficulté alors qu'à d'autres

endroits du Canada les OHM qui, même s'ils ont droit de grève, sont au travail.

Pourquoi empêcher les employés qui ne sont pas en grève d'aller chercher leur chèque de paye alors que dans tout le reste du Canada incluant ailleurs au Québec, 125,000 employés le font et personne d'autre semble croire qu'il y a quelque chose d'anormal à ça.

Tel que l'a expliqué M. Jean Chrétien hier soir à la télévision le Conseil du Trésor respecte la grève légale des employés mais est bien décidé à prendre des mesures légales contre les employés qui sont en grève illégale et en particulier contre les employés remplissant les postes désignés.

Sur le front local, je ne peux venir qu'à la conclusion que les organisateurs de la grève ont agi avec un zèle inexplicable en se servant d'une tactique qui n'est pas tellement logique.

J'espère sincèrement que les employés syndiqués qui n'ont pas droit à la grève comprendront cette situation assez bien pour faire représentation auprès de leur représentant du syndicat et de mettre fin à cette situation illogique puisque c'est eux qui devront probablement payer et subir les conséquences.

Le Colonel J.-A.-C. Tousignant, Commandant, Base des Forces Canadiennes, Bagotville Alouette.

Le 24 février.

BILLET

Nos régulières ne valent pas cher

Comme tout bon citoyen, j'ai commencé à tripler mes déclarations d'impôt. C'est une gymnastique précieuse pour quiconque veut se rendre compte dans quelle mesure il participe efficacement au déséquilibre des finances publiques et d'apprécier comment il en arrive à équilibrer les siennes avec ce que l'Etat lui laisse une fois qu'il s'est servi.

Je me suis donc livré à un petit calcul, d'ailleurs vérifié par mon comptable personnel, qui démontre que, dans certaines conditions, on peut vraiment épargner beaucoup sur l'impôt.

Prenons le cas d'un homme qui a un revenu imposable de \$10,000. S'il est marié, il ne peut déduire que \$1,706 pour un conjoint qui lui coûte au moins trois fois cette somme. Ce gars-là doit payer \$1,490 d'impôt fédérale et \$1,330.90 d'impôt provincial. Au total, \$2,820.90.

Prenons le même bonhomme en supposant que, divorcé, il paie une pension alimentaire de \$75 par semaine à son ex-femme, soit \$3,900 par année. Cette somme est entièrement déductible de l'impôt et doit être retranchée du revenu. On obtient donc \$6,100 sur lesquels il doit payer de l'impôt. Négligeons les \$1,706 qu'on peut déduire pour une femme, car notre homme n'est pas fou. Il lui faut quelqu'un pour tenir sa maison, personne qu'on qualifie pudiquement de personne à charge.

Par ce régime, notre gars ne payant plus que \$1,323.90 d'impôt, il vient d'économiser \$1,497 qui lui permettent de gâter sa "bonne".

Avec des trucs pareils, on est forcé d'admettre que nos régulières ne valent pas bien cher aux yeux de l'impôt. Quand j'ai eu cette révélation mathématique, je n'ai pas osé en parler tout de suite à ma femme.

Je préfère attendre qu'elle soit de bonne humeur (à la Fête des mères par exemple) pour m'entendre avec elle et la déclarer comme bonne l'an prochain. Ce sera une bonne affaire surtout, si, en plus, je décide de réclamer pour la dépréciation!

LE RICANEUR

A NOS CORRESPONDANTS

Le Quotidien du Saguenay-Lac-St-Jean met gratuitement à la disposition de ses lecteurs cette rubrique d'expression d'opinion. Le journal se réserve toutefois le droit du choix des lettres à publier, une sélection basée sur l'intérêt général pour les lecteurs.

Ces opinions émises par nos correspondants se doivent d'être résumées dans toute la mesure des possibilités et comporter un caractère général.

Nous nous devons également de publier toutes les lettres sous la signature et l'adresse véritables des auteurs.

Ville depuis 50 ans

L'urbanisme a vraiment marqué l'histoire d'Alma

par Serge Cloutier

ALMA — Pour une communauté dont les origines remontent à peine à plus de 100 ans, un cinquantenaire est important. Quand, en 1967, on a célébré à Alma le centenaire des premiers moments, on se souvenait d'une petite colonie modeste. Encore aujourd'hui, Alma ne ressemble en rien à Montréal ou New York, mais la géographie des lieux, la mentalité des gens, l'enthousiasme manifesté dans plusieurs domaines, de même qu'un avant-gardisme de bon aloi ont fait d'Alma une ville "réputée", au moins dans sa propre région.

Avec une population de près de 25.000 habitants, un budget municipal dépassant \$6 millions, une évaluation de plus de \$100 millions, Alma prend en 1975 une allure très différente de celle qu'elle avait il y a 50 ans, en 1925. Et c'est précisément en 1924-25 qu'Alma a commencé à devenir une ville, à connaître des problèmes de ville. Autant on peut constater que son visage a changé en 50 ans, autant on peut constater aussi que les hommes restent les mêmes, que les problèmes se ressemblent, toutes proportions gardées.

Survivance historique

De 1924 à 1962, c'est l'urbanisation qui marque l'histoire d'Alma. Mgr Victor Tremblay écrit à ce sujet dans "Alma au Lac-St-Jean": "A part le fait de l'allure urbaine qui a donné la note dominante de la vie de la localité pendant ce laps de temps, il y a celui de la formation de trois villes dans son territoire dès les premiers mois et d'une quatrième municipalité, toutes ramenées à l'unité finalement par leur fusion en une seule cité. Il y a de plus le caractère industriel et commercial qui marque la physionomie d'Alma depuis 1924."

Au début de 1924, c'est la naissance d'Isle-Maligne. Le premier conseil fut élu en juillet 1924, avec Albert-G. Naud comme maire. En juillet toujours, projet de créer Riverbend, et annonce du projet d'usine de papier Price.

Ville d'Alma

La ville d'Alma fut incorporée en décembre 1924, le premier maire, élu par 14 voix de majorité fut Liguori Harvey, le beau-père du maire Maurice Paradis de 1975. L'élection eut lieu le 11 février 1925, et la première réunion du conseil le 26 février. Les échevins étaient alors: Johnny Harvey, Médéric Harvey, Philippe Bouchard, Ludger Fortin, Eugène Boivin, Alfred Gagnon, Joseph Collard et Dollard Bergeron. Le secrétaire était Joseph Fillion, plus tard député, et dont l'épouse est la fondatrice des Fermières en 1934. Cette dernière réside présentement au Foyer Normand.

Il y avait alors quatre quartiers; deux conseillers par quartier. En 1974, Alma a redivisé ses quartiers pour l'élection de 1975 (novembre). Il y aura alors trois quartiers, et deux conseillers par quartier.

Folklore

En fouillant dans les archives de la Cité d'Alma, dans l'histoire d'Alma de Mgr Victor Tremblay, on s'amuse facilement à constater quelles préoccupations avaient alors cours.

Ainsi, la première décision du premier conseil de la ville d'Alma, le 26 février 1925, fut de décréter qu'une prière soit récitée avant chaque assemblée. "O Dieu éternel, et tout-puissant, d'où viennent toute sagesse et tout pouvoir..." Encore

en 1975, on récite un prière d'ouverture et de fermeture d'assemblée. Le maire Paradis utilise parfois cette prière pour livrer des messages. Par exemple: "Mon Dieu, faites que les contribuables viennent toujours en aussi grand nombre aux assemblées publiques..." ou encore: "Mon Dieu, faites que mon mal de dos guérisse au plus vite..." (17 février 1975).

Notons aussi que le conseil se réunissait alors à dix heures le matin; qu'il a commencé à siéger à 19h30 à partir de mai 1925; qu'il a réclamé du gouvernement le droit de publier les avis publics en français seulement dès 1925 (ils sont toujours bilingues en 1975); qu'on décida en 1925 de fabriquer un rôle complémentaire d'évaluation à l'été, comme en juin 1975; qu'on engage un policier à \$1.000.00 par année, que c'est la Chambre de Commerce qui l'embauche, qu'il s'agit d'Elie Maltais. Rappelons que Festivalma n'existait pas encore, mais qu'on dénombre quelques crimes graves à cette époque, probablement du marché noir, et même des "filles de mauvaise vie". Les travailleurs étaient nombreux sur les chantiers industriels, dont des immigrants. Aujourd'hui, les danseuses à gogo compensent les besoins de se distraire.

Aqueduc

Dès 1925-26, les problèmes d'aqueduc sont nombreux. Depuis cette date, les négociations avec la Paroisse ont été nombreuses, encore en 1974, et ce problème majeur n'est toujours pas résolu entièrement. Le conseil actuel inscrit même dans ses priorités une restructuration du réseau d'aqueduc, et les développements de la paroisse en 1974 amènent des problèmes d'approvisionnement pour le secteur.

Selon Mgr Victor Tremblay, il faudrait être expert en droit, en sciences économiques et en comptabilité, en plus d'être un peu devin pour réussir à faire l'histoire de l'aqueduc d'Alma.

En 1925, on achète un réseau d'aqueduc, l'Usine Price commence sa production, on signe un contrat d'achat d'électricité. Depuis 1926 qu'Alma distribue l'électricité sur son territoire, à partir de la Centrale d'Isle Maligne, propriété actuelle d'Alcan. On peut noter aussi que l'usine Price a connu dès cette époque des ralentissements de production, en raison de surplus d'inventaire; qu'un projet de chemin de fer vers le Moyen-Nord existait alors, via Isle Maligne, et que le pont actuel d'Isle Maligne était destiné aux convois ferroviaires; que c'est sur le pont "des chars", près de la centrale hydro-électrique d'Isle Maligne qu'est mort Alexis le Trotteur.

Dès 1925-26, la circulation lourde (industrielle) causait des problèmes aux conseils municipaux, comme en 1975 on poursuit la préparation d'un plan de circulation.

Progrès

Nous terminons par cette réflexion du conseiller actuel, Gabriel Fortin: "Depuis 50 ans, notre population a atteint sept fois ce qu'elle était en 1925, tandis que le budget municipal est maintenant 400 fois plus important qu'à cette époque."

Réf.: Alma au Lac-Saint-Jean, de Mgr Victor Tremblay (Edition du Centenaire).

Archives municipales (coll. Raymond Fortin, greffier).

Paul Tremblay, prés. Société historique locale.

Jean-Marie Gagnon (collection de photos).



Alma était vers 1924-25 une ville cosmopolite, à cause des grands chantiers industriels. Une activité fébrile y régnait, dans le centre-ville surtout, où hôtels et magasins faisaient déjà de bonnes affaires. C'est le Grand Feu de 1925 qui forcera à rénover. Plus tard, on rénove toujours, et le feu fait toujours un peu peur...

Soldes FDM FIN DE MOIS

gagnon FRÈRES

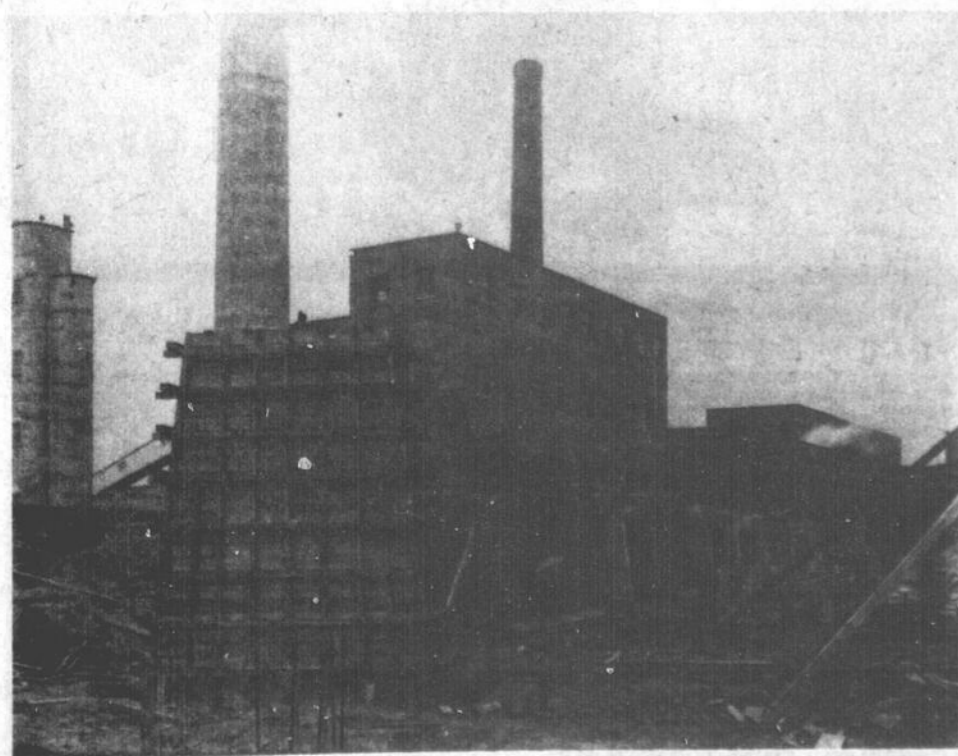
CHICOUTIMI TEL: 543-1501

Liquidation de marchandises désassorties ou légèrement défraîchies, mais constituant quand même de belles valeurs offertes souvent en bas du prix coûtant. Pas d'échange ou d'approbation. Surveillez les étiquettes jaunes et rouges: elles vous indiqueront des valeurs FDM.

EN VENTE DEMAIN JUSQU'À 9 hres. p.m. Pas de commande par la poste

<h2>DAMES</h2> <p>LOT DE ROBES Choix de modèles longs ou courts. VENTE: 4.00</p> <p>COSTUMES PANTALONS Choix de grandeurs et de modèles. Orig.: jusqu'à 70.00 — VENTE: 15.00</p> <p>LOT DE PANTALONS ET JUPES Styles et grandeurs variés. VENTE: 6.00</p> <p>SACS A MAIN Fabrication de cuir ou simili-cuir. Orig.: 20.00 à 25.00 — VENTE: 11.00</p> <p>15 ROBES D'HOTESSE Orig.: 25.00 à 40.00 — VENTE: 15.00</p> <p>15 ROBES DE CHAMBRE Orig.: 25.00 à 40.00 — VENTE: 15.00</p> <p>22 SOUTIENS-GORGE VENTE: 3.00</p> <p>18 ROBES DE NUIT Teintes unies ou imprimées. Orig.: 13.00 à 18.00 — VENTE: 10.00</p>	<h2>HOMMES</h2> <p>2 PALETOTS Tissu tout laine à carreaux. Modèle double croisures. Grandeur: 2/40. Orig.: 125.00 — VENTE: 25.00</p> <p>2 PALETOTS Tissu tout laine à carreaux. Modèle simple croisures. Grandeurs: 2/38. Orig.: 125.00 — VENTE: 39.99</p> <p>33 COMPLETS Confection tériylène et laine, fortrel, tricot de laine ou autres tissus unis ou à rayures. Modèles, 2 ou 3 boutons. Grandeurs: 7/36-13/38-6/40-6/42-2/44. Orig.: 115.00 à 185.00 — VENTE: 49.99</p> <p>4 PARKAS Modèle avec cagoule, réversibles. Teinte: bleu seulement. Grandeur: 4/40. Orig.: 40.00 — VENTE: 9.99</p> <p>1 JAQUETTE DE SUEDE Modèle à la taille. Teinte: gris. Grandeur: 1/40. Orig.: 75.00 — VENTE: 25.00</p> <p>2 VESTONS DE CUIR BRUT Modèle trois quarts, avec ceinture. Teintes: noir, bourgeois. Grandeurs: 1/38 - 1/42. Orig.: 110.00 — VENTE: 35.00</p> <p>28 PANTALONS DE TOILETTE Confection polyester et laine, ou en tricot. Teintes unies. Grandeurs: 2/28 - 5/30 - 1/32 - 7/36 - 6/38 - 7/40. Orig.: 20.00 à 30.00 — VENTE: 9.99</p> <p>LOT DE CHEMISES Teintes et grandeurs désassorties. Manches longues, poignets simples. Confection fortrel et coton. Orig.: 8.00 à 13.00 — VENTE: 3.99</p>	<p>2 PRES PATINS "DAOUST 100" POUR HOMMES Grandeurs: 1/10 - 1/10½ Orig.: \$59.95 \$34.99</p> <p>4 PRES PATINS "ATHLETIC" POUR GARÇONS Grandeurs: 3/4 - 1/5 Orig.: 28.50 — VENTE: 19.99</p> <p>TISSUS LA VERGE</p> <p>150 VERGES TRICOT ACRYLIQUE Teintes: rouge, violet, blanc, gris pâle, gris charbon, marine. Largeur: 60". Orig.: 4.49 — VENTE: la verge: 2.98</p> <p>60 VERGES SOIE FOULARD En polyester imprimé. Largeur: 45". Orig.: 5.95 — VENTE: la verge: 1.98</p> <p>75 VERGES TRICOT POLYESTER Pied-de-poule, fin dans les tons de: beige et brun. Largeur: 60". Orig.: 5.95 — VENTE: la verge: 2.98</p> <p>75 VERGES CREPE FAILLE IMPORTEE Teintes: blanc, bleu pâle, coquille d'oeuf, beige, bronze. Largeur: 36". Orig.: 5.50 — VENTE: la verge: 1.00</p> <p>100 VERGES COTONS IMPRIMES "TEX MADE" Pour couvre-lit. Ton de mauve. Largeur: 90". Orig.: 1.95 — VENTE: la verge: 1.39</p> <p>50 VERGES CORDUROY Teinte: brun, à fines rayures. Largeur: 36". Orig.: 1.00 — VENTE: la verge: .69</p> <p>75 VERGES DENTELLE Teintes: violet, mauve, turquoise. Largeur: 36". VENTE: la verge: .69</p> <p>40 VERGES JERSEY DE SOIE Teinte: marine à gros pois blancs, (second). Largeur: 45". VENTE: la verge: .59</p> <p>8 PAIRES DE CISEAUX A BATTERIES Batteries incluses. Orig.: 6.95 — VENTE: 2.98</p> <p>TOUS NOS COUPONS A DEMI PRIX</p> <p>MAISON</p> <p>LOT DE COUVRE-LITS Grandeur pour lit double. Tissus et teintes variés. Orig.: 28.95 à 39.95 — VENTE: 14.99</p> <p>LOT DE TISSUS A RIDEAUX Choix de qualités et de couleurs. Orig.: 2.95 — VENTE: 2 verges pour: 1.00</p> <p>LOT DE TAPIS DE PORTE Grandeur approximative, 18 x 27". Qualités et couleurs assorties. Orig.: 1.00 — VENTE: 2 verges pour: 1.00</p>
--	--	---

STATIONNEMENT GRATUIT A L'USAGE DE NOTRE CLIENTELE



La construction de l'usine Price, à Riverbend. On voit ici les piliers de la section des machines. Depuis 50 ans, les papetiers du secteur d'Alma ont acquis une bonne renommée. On était loin à cette époque de \$5.00 l'heure et du poulet frit à la Colonel...

FOURRE-TOUT

HISTOIRE DU LAC-ST-JEAN

Le grand magazine français "L'Express" consacre dans sa dernière édition, une intéressante et juste analyse de la situation de l'organisation des Jeux olympiques de 1976. L'article se termine ainsi: "... Vexés qu'on ait pu, un temps, douter de leurs capacités, le Québec et le Canada mettent désormais leur point d'honneur à mener à bien la préparation de ces "Jeux de l'impossible". Les Québécois réagissent parfois avec lenteur à l'innovation, mais, quand ils l'ont admise, rien ne les arrête. Comme le prouve la dernière histoire drôle que m'a racontée une personnalité du COJO: "Dans la région du Lac-Saint-Jean, deux chasseurs abattent un énorme orignal (élan) et le traînent avec difficulté par les pattes avant, sur la neige, jusqu'à leur jeep. Un ami leur dit: "Si vous tirez l'animal par la queue, ce sera plus facile". Ainsi font-ils. Au bout de six heures, ils s'arrêtent: "C'est vrai que c'est plus facile, mais on s'éloigne de la voiture..." Cette histoire racontée par le journaliste Jean-Paul Aymon fera sans doute le tour de la région.



AU CINEMA

On vous a déjà parlé, la semaine dernière, de la publication d'une revue abondamment illustrée sur la vie du criminel Richard Blass et de la possibilité d'un film. Aujourd'hui, on apprend que le promoteur de boîte Régis Lévesque, veut être Blass au cinéma. Il en a discuté avec Me Frank Shofey qui a en main le projet de film qui serait réalisé par Laurent Larouche, ancien réalisateur à Télé-Métropole.

RANCH DU PORTAGE

Les membres du Ranch du Portage, à Laterrière, ont pris leur petite revanche, en fin de semaine, sur l'organisation du Carnaval-Souvenir de Chicoutimi qui avait refusé leur participation au défilé du 15 février, parce que ces "cow-boys" ne voulaient pas se départir de leurs costumes riches en couleurs et de bon goût. Ainsi, dimanche dernier, une vingtaine de membres du ranch, avec leurs chevaux et une magnifique diligence ont défilé sur la rue Racine, attirant les regards et surtout les applaudissements de la foule qui a semblé apprécier ce spectacle. Et dire que leur participation aurait pu améliorer le défilé du Carnaval-Souvenir de 1875.

PLUSIEURS NOUVEAUTES

Les dirigeants du Festival Western de Dolbeau escomptent ajouter plusieurs nouveautés au programme de la quatrième édition, qui prendra place du 18 au 27 juillet. Son président, M. Claude Saint-Arnaud signale tous les comités sont au travail depuis quelque temps déjà et il est d'avis que la prochaine édition sera la meilleure présentée jusqu'ici. "Chaque année, mentionne le président, nous apportons des éléments nouveaux, susceptibles d'amener une meilleure participation de la population et nous nous efforçons également de corriger les petites lacunes découvertes au cours de l'édition précédente. C'est là, je crois, le gage de succès que nous remportons chaque année", précise M. Saint-Arnaud, dans un communiqué de presse émis cette semaine.

COMBATS DE CHIENS

La Société canadienne de protection des animaux vient de remporter une importante victoire contre les combats de chiens, à la suite d'une descente des inspecteurs de la SPCA et des agents de la Sûreté du Québec, à Blainville, à 15 milles de Montréal. L'organisateur de ces combats a été condamné à \$250 d'amende et quatre jours de prison tandis que ses deux adjoints s'en tirent avec \$50 d'amende, et mis en liberté surveillée pour trois ans. Durant ce temps, ils devront se rapporter tous les mois à la SPCA. Mentionnons que l'entreprise des combats de chiens a son origine aux Etats-Unis et ces combats donnent lieu à des paris pouvant s'élever jusqu'à \$50,000. Au Canada, le code criminel interdit les combats de chiens.

RENDEZ-VOUS

CHICOUTIMI

CLSC SAGUENAY-NORD — Réunion du Conseil d'Administration du CLSC Saguenay-Nord, jeudi le 27 février prochain, à 20 heures, au local situé à 2647, rue Roussel, Chicoutimi-Nord. Toute la population est invitée à y assister.

ASSOCIATION DES ASSUREURS-VIE — Il y aura déjeuner de l'Association des Assureurs-Vie du Saguenay-Lac-Saint-Jean, mercredi, le 26 février, à 8,30 hrs a.m., à l'Auberge du Gouverneur. Le conférencier invité sera Monsieur le Juge Edmond Savard.

RENCONTRE EUCARISTIQUE — Jeudi soir, à 19,30 hrs, à la chapelle des Servantes du Saint-Sacrement, rencontre eucharistique, confessions, messe et communion. Les paroissiens de Saint-Isidore viendront en groupe et sont spécialement invités. Les membres de la Garde d'Honneur et le public sont aussi invités.

CLINIQUES

27 février 1975
Base de Bagotville — Clinique de vaccination et d'immunisation d.c.t., polio, rougeole-rubéole à l'église catholique Sainte-Thérèse de 2 à 3 heures.

Mistassini — Clinique antituberculeuse (R.X. pulmonaire) au bureau de l'Unité Sanitaire, de 14 à 16 heures.

Saint-Eugène — Clinique d.c.t., polio, rougeole et rubéole au collège à 14 heures.

Sainte-Rose-du-Nord — Clinique de vaccination et d'immunisation d.c.t., polio, rougeole-rubéole au couvent de 2 à 3 heures.

Saint-Stanislas — Clinique d.c.t., polio, rougeole et rubéole au couvent à 15 heures.

N.B.: Clinique de vaccination pour les voyageurs à l'Unité Sanitaire tous les jours, du lundi au vendredi inclusivement de 9,30 à 11,30 hrs a.m.

N.B.: Clinique antivénéérienne à l'Hôpital de Chicoutimi INC., le mardi le jeudi de 9 heures à 11 hrs a.m. Entrée: portes des Cliniques Externes. Tél.: 549-2195, local: 316.

Radio Shack

PLUS DE 260 MAGASINS D'UN LITTORAL À L'AUTRE AU CANADA

CARNAVAL D'AUBAINES

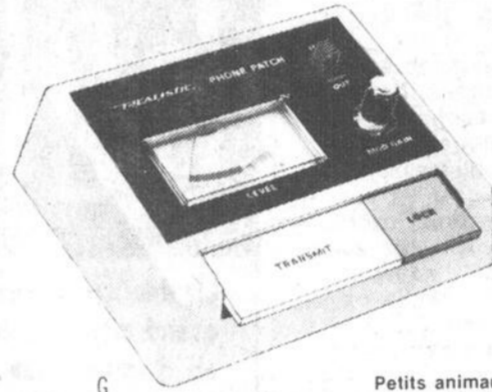
Système AM/FM/8 pistes Modulaire-8

Prix rég. 299.95

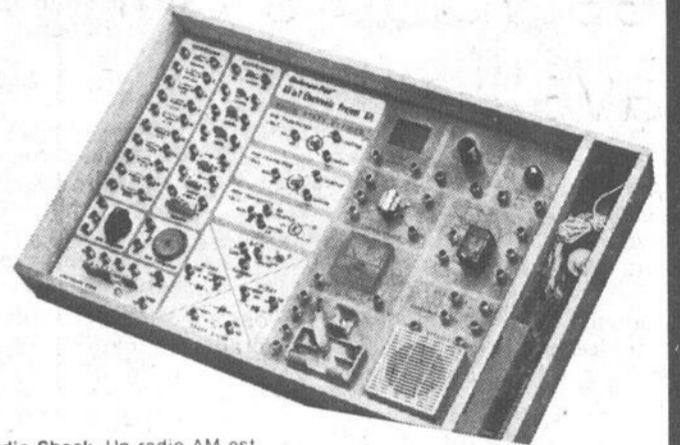
**ÉPARGNEZ
51⁹⁵**

ICI 248⁰⁰

AM/FM/8 Pistes Modulaire-8. Branchez-le et jouez vos cartouches. Ou enregistrez-les. Ou écoutez le radio AM/FM stéréo. Curseurs "Glide-Path" pour basse, aigu, volume et équilibre; niveau d'enregistrement pour canaux de droite et de gauche; poussoirs pour marche arrêt, pause, marche avant rapide, sélection de programme. Auto-arrêt à la fin du ruban du 4e programme. Radio avec syntonisateur FM TEC et large bande AM, lampe stéréo, antennes incorporées. Entrées de micro, et aux, jack de casque stéréo. 14-924. Reg. 299.95 Ici 248.00



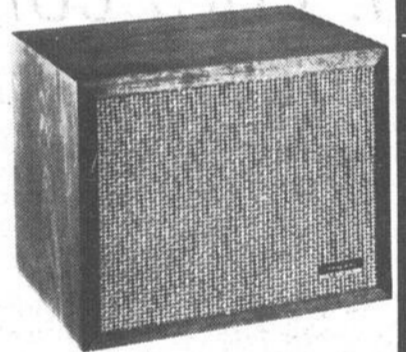
ICI 16⁹⁵



ICI 19⁹⁵



ICI 8⁹⁵



ICI 26⁹⁵
Chacun



ICI 9⁹⁵

ICI 8⁹⁵



ICI 9⁹⁵

UN MESSAGE DE NOTRE PRÉSIDENT

A cause de la grande demande pour les produits Radio Shack au Canada, nos ventes ont augmenté de 71% depuis l'an dernier. Malgré le coût spirant des matériaux et de main-d'œuvre, Radio Shack N'A AUGMENTÉ aucun prix dans les magasins de la "compagnie" depuis l'impression en octobre de notre catalogue 1975. Nous N'AUGMENTERONS AUCUN PRIX dans ces magasins jusqu'à juin 1975 au moins! En plus, nous continuerons notre tradition de REDUCTION DE PRIX

périodique afin de rendre les produits Radio Shack encore plus abordables. Avec cette restriction contre l'augmentation des prix, nous aidons non seulement nos clients mais aussi nos fournisseurs et nos employés. C'est notre façon de vous dire MERCI. C'est aussi notre façon de dire au pays entier "Nous pouvons et nous devons combattre l'inflation!" Ceci s'applique à tous les magasins de la compagnie au Canada.

Radio Shack

La vente prend fin le 4 mars 1975

UNE DIVISION DE TANDY LEATHER CO DU CANADA LIMITÉE

1, PLACE DU ROYAUME CHICOUTIMI 549-4474
GALERIES LAC-ST-JEAN ALMA TEL.: 668-2691



CONCOURS AMATEUR

Réal Tremblay, photographe au QUOTIDIEN, est plus souvent derrière la caméra. Mais il ne fuit jamais l'occasion de se faire photographe et cette occasion s'est présentée en fin de semaine. A titre de président du concours amateur de photographie, dans le cadre du Carnaval-Souvenir, l'homme à la casquette a remis un prix de \$500 à Pierre Roberge, de Chicoutimi, dont la photo a été primée. Mme Duval, directrice de ce concours, assiste à cette remise. Pour votre information, Réal a donné gratuitement cette photo au QUOTIDIEN pour avoir la certitude qu'elle sera publiée. Il n'a pas eu tort.

APPUI AUX GREVISTES

Une lectrice, Mlle Rita Verrault, du 921, rue LaVoisier, quartier Arvida-Jonquière, nous adresse une pétition pour appuyer "les employés de Woolworth et Woolco de Chicoutimi dans leur lutte contre leurs employeurs pour l'obtention de meilleures conditions de travail". La lettre porte les signatures suivantes: Nicole Larouche, Mme Robert Beaulieu, Jeanne Sirois, Huguette Beaubien, Paulette Guérin, Mme Langlois, Violette Dion, Denyse T. Bouchard, Rose Duguay-Brassard, Sylvianne Saint-Pierre, Charlotte Potvin, Lorette Mailhot, Marcel Mailhot, Rita T. Verrault, Irène L. Pilon, Mme Lucette Lévis, Mme Berthe Fillion, Mme G. Villeneuve, Jacqueline Dugas, Fernand Verrault, Carole Desbiens, Louis Desbiens, Thérèse Lapointe, Lucette Perreault, P. Sirois, Marcel Beaulieu et Gisèle Hurtubise.

ALCAN FOURNIT DES BATEAUX

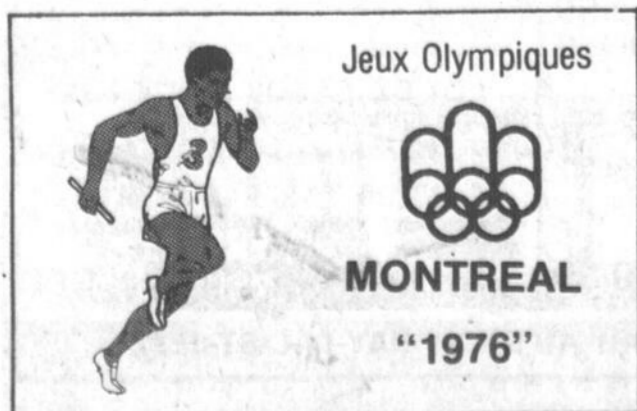
Produits Alcan Canada sera le fournisseur officiel d'embarcations à moteur pour la compétition olympique de yachting qui aura lieu à Kingston en 1976.

Cette entreprise prêtera 33 embarcations qui serviront au cordon de surveillance autour de l'aire de compétition lors des épreuves olympiques en 1976 et lors des régates pré-olympiques de 1975. Les embarcations représentent une valeur marchande de plus de \$100,000. Les modèles qui patrouilleront l'emplacement des compétitions, soit le Princecraft, le Marquis et les Peterborough V-200 et V-177, sont fabriqués à Princeville, au Québec.

FINANCEMENT

Pour marquer l'ouverture de la campagne de financement de la Croix-Rouge, section Jonquière-Kénogami, les organisateurs ont convié la presse à une conférence, pour vendredi soir, à 21 h., à la salle des Anciens, au Campus collégial de Jonquière.

Malheureusement pour les organisateurs, peu de journalistes pourront assister à cette conférence, tenant compte de l'heure. D'abord, dans plusieurs salles de rédaction, la semaine de travail se termine à 18 h., vendredi tandis qu'au QUOTIDIEN, le pupitre ne peut plus accepter de nouvelles pour son édition du samedi, après 21 h. 30. A moins que les organisateurs consentent à rapprocher leur conférence de presse...



Du "Vilas" A PRIX COUPE
CLAUDE CHÉTIEN ITC
JONQUIÈRE
DURANT LE MOIS DE FÉVRIER.

L'institution Cegep

Le Monde de l'éducation

LES COMMUNISTES ET L'ENSEIGNEMENT

Une interview de M. Roland Leroy



ENFANTS D'IMMIGRÉS

Des étrangers dans la classe

QUÉBEC

La révolution peu tranquille des collèges

RENÉ DUMONT : LA FAMINE AU PROGRAMME

"Le Monde", le quotidien français bien connu vient de lancer une nouvelle publication mensuelle, qui s'intitule "Le Monde de l'éducation". Le troisième numéro, illustré ici, contient un article intéressant sur les cégeps québécois.

Un projectile qui atteint partiellement la cible

par Marc Doré

CHICOUTIMI — Créés pour démocratiser l'enseignement post-secondaire et permettre aux jeunes Québécois francophones d'occuper des emplois plus qualifiés et de rivaliser avec les anglophones, les cégeps n'ont atteint que partiellement leurs objectifs.

Le fossé qui sépare les formations générale et professionnelle, et que le cégep devait combler, s'est, en fait, élargi depuis 1967, date de création des collèges d'enseignement général et professionnel.

Et, ce qui est plus important, le cégep a été incapable d'endiguer le flot des drop outs, qui atteint plus de 20 pour cent pour l'ensemble du Québec, et près de 60 pour cent dans certains secteurs.

"Le Monde"

Telles sont quelques-unes des considérations faites pour une publication française, "Le Monde de l'éducation", par le journaliste Guy Herzlich, qui a mené son enquête à travers tout le Québec.

Selon ce journaliste, le clivage entre le secteur professionnel et le secteur général, s'est accentué et en fait, la plupart des cégeps sont divisés en deux parties autonomes sans communications réelles.

Les cours obligatoires de langue et littérature française et de philosophie, qui devaient servir d'agent de cimentation des étudiants, se sont révélés

complètement inadaptés pour les étudiants du professionnel, cependant qu'ils sont surchargés d'heures de cours par rapport aux étudiants du général.

Inadaptation

En général, estime le journaliste du Monde, le cégep apparaît comme inadapté à la réalité du milieu et fait la preuve par "A plus B égale X" de l'inutilité des études supérieures, lesquelles peuvent même déboucher sur le chômage.

Spécialisation excessive

A l'intérieur des cégeps, l'attitude dominante est l'indifférence généralisée des étudiants pour leurs études, une sorte de laisser-faire et de passe-temps plus ou moins désagréable.

Les pressions venant de l'Université ont amené les cégeps à raffiner toujours davantage la formation qu'ils dispensent aux étudiants du secteur général. Alors que les demandes des associations professionnelles et des chefs d'entreprises ont joué dans le même sens pour les étudiants du professionnel.

Avec comme résultat que les "ultra-spécialités" du monde du travail et du milieu universitaire ont été imposées à des étudiants qui sont à peine du cours secondaire, et qui sont encore après tout des "Adolescents" ajoute le texte du "Monde de l'éducation".

Agitation

Ces difficultés permanentes des cégeps se manifestent depuis le début par des troubles, le journaliste français les nomme des "révoltes", épisodiques et régulières.

1968, 1970, 1971, 1972, 1973. A peu près tous les ans, les étudiants questionnent, s'agitent et finissent souvent par décréter la grève et occuper leurs écoles. Avec souvent l'appui de leurs professeurs qui ne se sentent pas plus à leur aise que les étudiants dans les cégeps.

Innovations

Malgré toute une série d'innovations et de tentatives "d'humanisation" des structures et des études elles-mêmes, les cégeps n'arrivent pas à décoller. Les tentatives de changement restent isolées dans un enseignement qui se contente souvent d'être trop traditionnel.

Finalement, conclut Guy Herzlich, "les cégeps sont, depuis leur création, un reflet et une caisse de résonance de l'évolution rapide et mouvementée de la société et de la jeunesse québécoise". Ainsi peuvent s'expliquer les soubresauts qui agitent un monde qui n'est après tout en rien différent de la société québécoise et n'aurait pas de raison d'évoluer différemment d'elle.

Des voleurs qui travaillent...

Jonquière — Les voleurs ne prennent aucune relâche. Dans la nuit de lundi à mardi, dans la ville de Jonquière ils ont visité l'épicerie Cantin & Cantin, rue Saint-Dominique, pour y voler des cigarettes pour plus de \$500 et causer des dommages pour près de \$1,000.

Continuant leur ronde, les voleurs ont apporté des marchandises pour quelque \$500 en pénétrant par effraction dans la station-service Aigle d'Or, de la rue Notre-Dame.

A Chicoutimi

Pendant ce temps, la Commission scolaire de Chicoutimi recevait la visite de malfaiteurs qui, dans deux bureaux, ont réussi à trouver un montant de \$78.

H. Ford conduit dangereusement

SANTA BARBARA, Cal. (AFP) — M. Henry Ford II, président directeur général de la Ford Motor Company de Détroit, a été inculpé, dimanche, à Santa Barbara, de conduite en état d'ivresse, selon un porte-parole de la police de cette ville californienne.

Selon ce porte-parole, la voiture de M. Ford roulait d'un côté de la route à l'autre dans la nuit de samedi à dimanche, lorsqu'il a été interpellé par un poli-

Emmené au poste de police le plus proche, M. Ford a subi un examen du sang avant d'être inculpé, puis a été libéré sous caution.

M. Ford, qui est passible d'une amende de \$375, était de retour à son bureau à Détroit lundi. Il était en compagnie de Mme Kathleen Duross, 35 ans, un mannequin de Détroit, lorsqu'il a été arrêté à Santa Barbara.

AU PALAIS DE JUSTICE

par Guy Bergeron

Chicoutimi — "Dans le siècle présent, on ne peut se scandaliser de rien puisque personne ne respecte les libertés," a mentionné, hier matin, le juge Edmond Savard au moment où il imposait une amende de \$500 à un jeune père de famille, de Jonquière.

Il faut dire que le prévenu avait mérité cette amende, du fait que dans un geste charitable, en offrant l'hospitalité à une jeune fille qui faisait de l'auto-stop, le jeune homme a senti dans ses veines, le sang du désir.

Il a fallu à la jeune fille se jeter en bas du véhicule en marche pour sauver sa virginité.

Si bien que le prévenu était accusé, hier matin, de séquestration.

Me Louis-Charles Fournier a expliqué au juge Savard, que son client avait commis une erreur de jugement momentanée.

Quant à Me Denis Vaillancourt, il avait précisé que la jeune fille l'avait échappé de chance, ne subissant que des blessures légères dans sa décision de quitter le prévenu trop entreprenant.

Mais le président du tribunal a précisé au jeune père de famille, qu'il n'avait pas eu la charité désintéressée.

"Comptez-vous bien chanceux que je ne vous condamne pas à la prison, mais je ne peux punir votre famille pour une erreur de quelques minutes," a-t-il conclu.

Ouff! l'amour

Femmes que vous êtes aimées! Dire que vous vous plaignez souvent.

Voici quelques exemples d'amour. Tout d'abord un mari qui écope de \$25 d'amende pour avoir battu son épouse parce qu'il l'aimait trop...

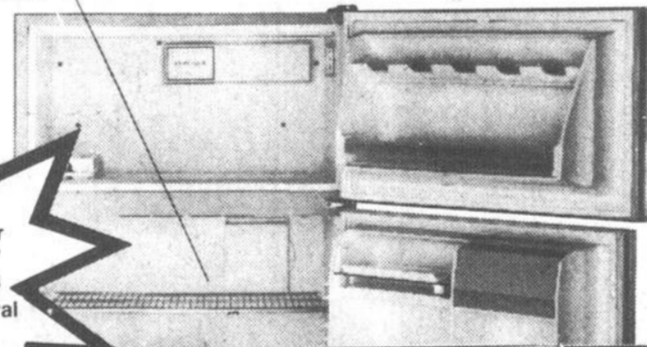
Et un jeune homme, de Jonquière, qui a causé des dommages de \$50 à une motoneige, parce que son amie l'avait triché.

Chez gagnon FRERES

la Vente

Carnaval ROY c'est le temps d'en profiter.

Réfrigérateur "Sans-Givre" mod. 17534 de 16,5 pi. cu. de capacité et 10 ans de garantie sur le moteur-compresseur.



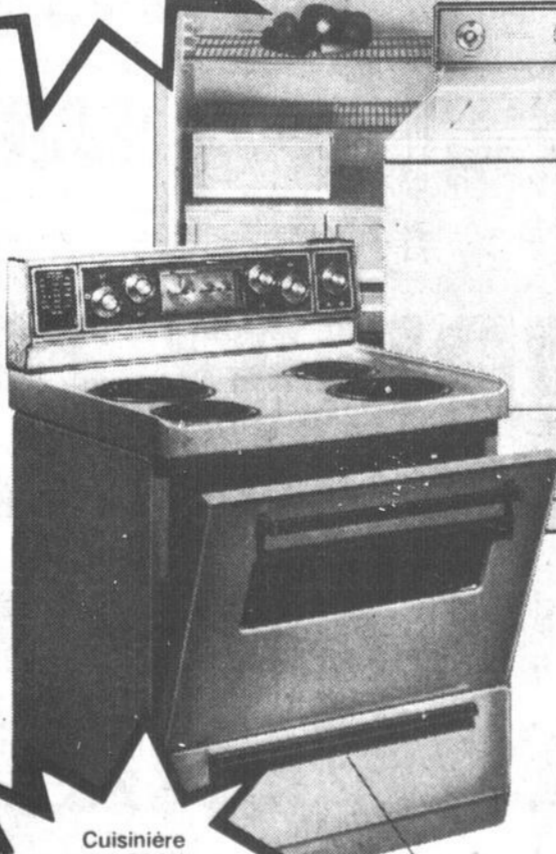
Réfrigérateur "Sans-Givre" mod. 17534 Prix Carnaval

13 pi. cu. de réfrigération "Sans-Givre" élimine à tout jamais la corvée du dégivrage.

Réfrigérateur mod. 13534 Prix Carnaval

Laveuse mod. 18244 et sècheuse mod. 11324. La combinaison idéale pour vous aider à sortir des lessives étincelantes.

Lave-vaisselle mod. 22474 Prix Carnaval



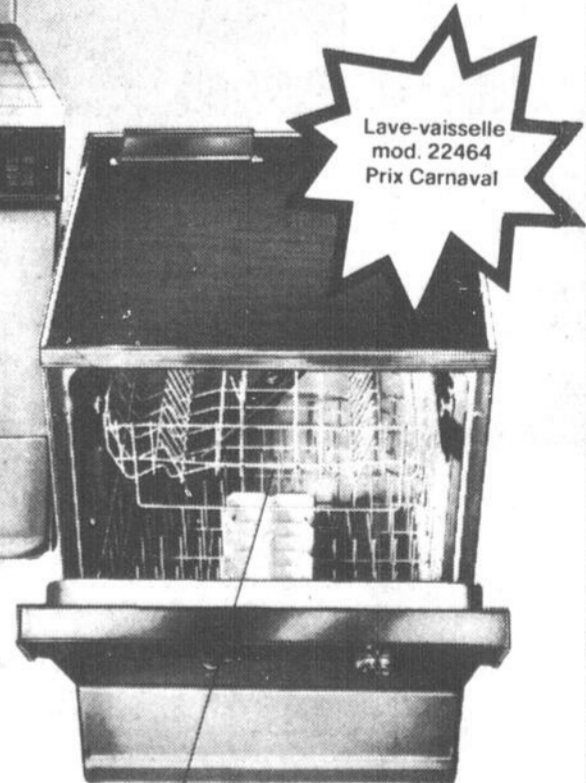
Cuisinière mod. 30464 Prix Carnaval

Cuisinière mod. 30464 équipée d'un des plus grands fours sur le marché et d'un énorme tiroir de rangement.

Laveuse mod. 18244 sècheuse mod. 11324 Prix Carnaval

Lave-vaisselle mod. 22474 disponible également pour installation sous comptoir de cuisine.

Lave-vaisselle mod. 22464 Prix Carnaval



Lave-vaisselle mod. 22464 portatif vous rend une vaisselle dont vous serez toujours fière.

ROY

pour combler la reine du foyer.

C'est le temps d'en profiter!



PARTOUT AU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN

OUVERTURE

JEUDI MATIN (27 FEVRIER), 9 HRES

PROMOTIONS SPECIALES:

DE 9 HRES A.M. A 21 HRES P.M. A TOUTES LES HEURES,

IL SERA ANNONCE DANS LE MAGASIN, LES ACHATS SPECIAUX QUE VOUS POURREZ EFFECTUER:

EXEMPLES: AVEC L'ACHAT DE CERTAINS PRODUITS, VOUS POURREZ VOUS PROCURER:

POUDRE BEBE
JOHNSON

POUR: **.39**

COLGATE 100
RINSE BOUCHE

POUR: **.19**

Q-TIPS
FORMAT 180

POUR: **.59**

MODESS
SERVIETTES HYGIENIQUES

POUR: **.39**

DE PLUS:

DE PLUS:

CIGARETTES

Toutes marques populaires

FORMAT
REGULIER

AVEC CE COUPON

4.98

Limite 3 par client

FORMAT
KING-SIZE

AVEC CE COUPON

5.08

Limite 3 par client

TANT QU'IL Y EN AURA

NOMBREUX CADEAUX

ATTRIBUES PARMIS
LES CLIENTS PRESENTS

- HORLOGE
- SECHOIR
- TROUSSE de BEAUTE
LANCOME...

TOUT CELA: JEUDI, 27 FEVRIER

CENTRE D'ESCOMPTES

JONQUIERE ENR.

PIERRE DESCHENES

PHARMACIEN

378, ST-DOMINIQUE

JONQUIERE

547-9311

CENTRE D'ESCOMPTES JONQUIERE ENR.

PIERRE DESCHENES

PHARMACIEN

378, ST-DOMINIQUE — JONQUIERE — TEL.: 547-9311

SPECIALS JAMAIS EGALS!

PRESENTEZ CES COUPONS LORS DE VOTRE ACHAT

<p>ASPIRIN pour ENFANTS</p>  <p>Détail suggéré: 46 NOTRE PRIX Avec ce coupon .29</p> <p>Limite 4 par client Expiration 15 mars 1975</p>	<p>PEROXYDE 20 VV POUR TEINTURE</p>  <p>Format de 4 onces</p> <p>Valeur: .35 NOTRE PRIX SPECIAL 2/.39</p> <p>Limite 4 par client Expiration 15 mars 1975</p>	<p>Alcojel Alcool en gelée pour friction n'assèche pas la peau. 12 oz. Détail sugg.: 2.10</p>  <p>Avec ce coupon .99</p> <p>Limite 3 par client Expiration 15 mars 1975</p>	<p>MONTRES TIMEX 25% esc. tous modèles</p>  <p>Expiration 15 mars 1975</p>	<p>SECHOIR Super Max GILETTE modél 625 500 watts pour toute la famille fabriqué au Canada.</p>  <p>valeur au dét.: 27.98 Avec CE COUPON 18.97</p> <p>Limite 1 par client Expiration 15 mars 1975</p>
<p>Q-TIPS</p>  <p>Format de 180</p> <p>Détail suggéré: 1.22</p> <p>NOTRE PRIX .63</p> <p>Limite 3 par client Expiration 15 mars 1975</p>	<p>TEK BROSSE A DENTS DE LUXE</p>  <p>NOTRE PRIX 2/.77</p> <p>Limite 4 par client Expiration 15 mars 1975</p>	<p>PATE A DENTS PEPSODENT</p>  <p>Format de 100 ml</p> <p>Détail suggéré: 1.39</p> <p>NOTRE PRIX .69</p> <p>Limite 3 par client Expiration 15 mars 1975</p>	<p>VASELINE SELS DE BAIN</p>  <p>Détail suggéré: 1.95</p> <p>NOTRE PRIX 1.09</p> <p>Limite 3 par client Expiration 15 mars 1975</p>	<p>Quantité Limitée</p>
<p>Curad</p>  <p>Format de 100 Valeur 1.95 Avec CE COUPON .99</p> <p>Limite 3 par client Expiration 15 mars 1975</p>	<p>Agarol</p>  <p>Laxatif doux au goût agréable. Format 16 oz. dans la nouvelle bouteille incassable.</p> <p>Valeur 1.89 NOTRE PRIX 1.09</p> <p>Limite 3 par client Expiration 15 mars 1975</p>	<p>Lypstyl</p>  <p>Valeur .79 Avec CE COUPON .44</p> <p>Limite 3 par client Expiration 15 mars 1975</p>	<p>SUPPOSITOIRES GLYCERINE</p>  <p>Contre la constipation adultes ou enfants Rég.: .70 Avec ce coupon 2/.71</p> <p>Expiration 15 mars 1975</p>	<p>Quantité Limitée</p>
<p>SELSUN</p>  <p>Formule idéale contre les pellicules</p> <p>Format de 8 onces Valeur: 2.65</p> <p>NOTRE PRIX 1.77</p> <p>Limite 3 par client Expiration 15 mars 1975</p>	<p>ASPIRINES BAYER</p>  <p>Format de 100 Notre prix: 0.89</p> <p>Valeur au détail 1.22 Avec CE COUPON .79</p> <p>Limite 3 par client Expiration 15 mars 1975</p>	<p>HALO</p>  <p>Format de 8 onces Détail suggéré: 1.19</p> <p>NOTRE PRIX 2/1.20</p> <p>Limite 6 par client Expiration 15 mars 1975</p>	<p>Sunlight en poudre format 5 lb.</p>  <p>NOTRE PRIX 1.69</p> <p>Limite 3 par client Expiration 15 mars 1975</p>	<p>Quantité Limitée</p>
<p>TAPE TAB couches à jeter POUR LE JOUR</p>  <p>Format 30's NOTRE PRIX 1.93</p> <p>Limite 3 par client Expiration 15 mars 1975</p>	<p>HERBAL Essence Shampoing et Crème Rince</p>  <p>Gros format de 12 onces Valeur 2.49</p> <p>NOTRE PRIX 1.19</p> <p>Expiration 15 mars 1975</p>	<p>Promatussin Wyeth SIROP CONTRE LA TOUX</p>  <p>Format de 4 onces</p> <p>NOTRE PRIX .99</p> <p>Limite 3 par client Expiration 15 mars 1975</p>	<p>Cepacol GARGARISME</p>  <p>Mal de gorge. Mauvaise haleine. Formule des plus reconnues pour son efficacité.</p> <p>Format de 14 oz. Détail: 1.38 Avec ce coupon .89</p> <p>Limite 3 par client Expiration 15 mars 1975</p>	<p>Quantité Limitée</p>
<p>Onguent antiphlogestine Rub A-535</p>  <p>tube 2oz. ord. 1.79 Avec ce coupon .93</p> <p>Expiration 15 mars 1975</p>	<p>Rince bouche Noxzema</p>  <p>Format de 19 onces Valeur 1.69 avec ce coupon .79</p> <p>Limite 3 par client Expiration 15 mars 1975</p>	<p>Dimetapp</p>  <p>Pour soulagement symptomatique de la congestion des sinus, rhume saisonnier et fièvre des foins. Format de 12 comprimés.</p> <p>Valeur au détail 2.00 Avec ce coupon .99</p> <p>Limite 3 par client Expiration 15 mars 1975</p>	<p>Nice N'Easy TEINTURE</p>  <p>NOTRE PRIX 1.49</p> <p>Limite 3 par client Expiration 15 mars 1975</p>	<p>Quantité Limitée</p>
<p>Lipasine</p>  <p>Constipation, Lourdeur, Foie lent Valeur de 2.75 pour 20</p> <p>NOTRE PRIX 20 POUR 1.49</p> <p>Limite 3 par client Expiration 15 mars 1975</p>	<p>Néo Citran</p>  <p>Pour adulte Format de 10 Valeur 1.89</p> <p>NOTRE PRIX 1.33</p> <p>3 par client Expiration 15 mars 1975</p>	<p>SIROP Benlylin très efficace pour enfants ou adultes</p>  <p>Valeur: 2.69 Avec ce coupon 1.29</p> <p>Limite 3 par client Expiration 15 mars 1975</p>	<p>Pour le bien-être de bébé</p>  <p>Le nouvel Ovol agit rapidement pour soulager les coliques et les maux infantiles dus à la rétention des gaz.</p> <p>Valeur 2.15 Avec ce coupon Limite 3 par client 1.49 Expiration 15 mars 1975</p>	<p>Quantité Limitée</p>

SPECIALS EN VIGUEUR JUSQU'AU 15 MARS '75



TRES AFFAIRES: Les équipes de l'Hydro-Québec ont été très affairées, toute la journée d'hier pour réparer les bris de câbles et rétablir le service à quelque 12,000 abonnés à travers toute la région.

Les employés de Transport régional refusent une hausse de \$0.50 l'heure

par Martha Gagnon

CHICOUTIMI — Après les chauffeurs d'autobus scolaires, c'est maintenant au tour des 80 employés syndiqués (CSN) du transport en commun dans le Haut-Saguenay de réclamer des augmentations salariales substantielles.

Les chauffeurs d'autobus et mécaniciens de la compagnie Transport régional Inc., viennent de rejeter une première offre patronale, soit une augmentation de 50 cents l'heure sur une période de 13 mois.

Le comité syndical de négociations n'a même pas jugé nécessaire d'aller en assemblée générale, refusant l'offre patronale à la table de négociation.

Les employés du transport en commun réclament une augmentation de \$1.25 l'heure qui leur permettrait de toucher un salaire de \$5 l'heure. Actuellement, ils gagnent \$3.75 l'heure.

Au cours d'une conversation téléphonique, hier, le négociateur patronal, M. Rosaire Boivin qui

est également coordonnateur du comité intermunicipal sur le transport en commun dans le Haut-Saguenay, déclarait que de nouvelles séances de négociations auraient lieu dans un avenir rapproché.

Pour l'instant, M. Boivin doit faire rapport des deux dernières séances de négociations aux membres du comité intermunicipal.

Fait curieux, le président du comité intermunicipal, M. Yvon Dubé affirmait hier, au cours d'un entretien téléphonique, qu'il ignorait tout des négociations entre les employés et la compagnie Transport régional. Il a même été jusqu'à dire qu'il ne savait de qui M. Rosaire Boivin détenait son mandat de négociateur.

Selon M. Dubé, "il ne peut y avoir de négociation possible tant que les municipalités du Haut-Saguenay n'auront pas donné leur accord pour adhérer au transport en commun suivant la formule proposée par le ministère des Transport à l'effet de municipaliser le service". A cet effet, c'est jeudi que les représentants des municipalités doivent faire connaître officiellement leur décision.

Quant à M. Rosaire Boivin, il soutient que les négociations sont bel et bien entamées avec les 80 employés et qu'il ne s'agit pas de rencontres informelles.

LE SYNDICAT

Pour le syndicat des employés de Transport régional Inc., il ne fait aucun doute que la compagnie fera de nouvelles offres salariales.

A venir jusqu'à maintenant, la compagnie a proposé aux syndiqués un contrat s'échelonnant sur 13 mois, étant donné les transactions qui devaient avoir lieu après cette période.

Si l'on se fie aux déclarations du président du syndicat, M. Réal Vézina, certaines clauses de la convention collective autres que le salaire auraient déjà été discutées au cours des négociations.

L'objectif du syndicat est comme on le sait, d'obtenir des municipalités concernées et du gouvernement le maintien du service de transport et des conditions de travail adéquates.



Convention signée par les policiers-pompiers d'Alma

Alma — Les policiers-pompiers de la Cité d'Alma viennent de signer une nouvelle convention collective de deux ans, après un peu plus d'un mois de négociations. Les parties en sont venues à une entente en fin de semaine, et les membres du syndicat ont ratifié cette entente par après.

Dans un communiqué conjoint, le syndicat et la Cité expliquent que ce contrat, entrant en vigueur le premier janvier 1975, comporte une entente sans précédent au chapitre des salaires, puisque la formule est unique dans la région.

Les salaires des policiers-pompiers d'Alma seront dorénavant fixés d'après la moyenne régionale des salaires des villes de Jonquière, Chicoutimi, Port-Alfred, Roberval, et Dolbeau.

Ainsi, en 1975, le salaire hebdomadaire ira de \$162.00 pour l'aspirant-policier jusqu'à \$240.00

pour le policier de plus de quatre ans de service. En 1976, on fera de nouveau la moyenne des salaires payés dans les villes précitées, pour déterminer les salaires des policiers d'Alma.

De plus, la Cité a accepté une formule à l'essai, prévoyant des journées de douze heures de travail, permettant un congé à tous les deux ou trois jours.

Cette formule existe ailleurs dans la région. Les bénéfices marginaux ont également été améliorés, et une nouvelle formule de promotion aurait été acceptée. Les deux parties se déclarent satisfaites de l'entente, la négociation ayant débuté le 14 janvier seulement.

Dans un autre domaine, on attend à Alma les résultats d'une enquête effectuée par la Commission de police, et rien n'en est ressorti encore. Un conflit avait éclaté, on se souvient entre les policiers et les dirigeants du service.

glissante mais les corps policiers n'ont déploré que de petits accrochages à part les deux morts accidentelles dans le Parc des Laurentides.

Dans le parc des Laurentides, la situation était plus catastrophique, du fait que la chaussée était presque impraticable et qu'un accident impliquant deux fardiens qui a fait un mort hier après-midi vers deux heures, a bloqué la circulation.

Les gardiens de barrière demandaient aux automobilistes de s'abstenir de franchir le parc des Laurentides à moins d'y être réellement obligés.

Cette journée de verglas a créé tout un impact dans la région à cause surtout des pannes électriques mais encore une fois, l'Hydro-Québec a bien informé la population par des bulletins spéciaux continus dans les postes de radio et de télévision, donnant même des conseils appropriés à la population pour les denrées périssables dans les réfrigérateurs.

Hier soir, la pluie s'est transformée en neige et la station météorologique de la base de Bagotville prévoyait que des chutes de neige locales et un temps plus froid pour aujourd'hui.

ECOLES FERMEES

Enfin dans le secteur de Roberval, devant le mauvais état des routes et le verglas, les écoles furent fermées, hier après-midi.

A cause du verglas

12,000 abonnés de l'Hydro sont privés d'électricité

par Guy Bergeron

Chicoutimi — La pluie balayée par des vents de l'est d'une vélocité de 20 milles qui a créé le verglas, a privé d'électricité plus de 12,000 abonnés de l'Hydro-Québec, dans toute la région Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Les secteurs les plus durement touchés sont ceux de l'Ascension, de Saint-Coeur-de-Marie et de Saint-Léon où la panne d'électricité a duré plus de onze heures.

Par ailleurs, le secteur d'Alma, Isle-Maligne, Saint-Henri-de-Taillon, Sainte-Monique, Arvida, Chicoutimi, Saint-Honoré, Falardeau, Sainte-Rose-du-Nord et Saint-Charles-Borromée ont été touchés de façon sporadique, les pannes allant de une heure à cinq heures, tout dépendant des secteurs.

Toute la journée d'hier, les hommes de l'Hydro-Québec ont travaillé sans relâche pour remplacer les fils qui coupaient sous la force des vents et sous la pesanteur du verglas.

Toutes les envolées de la compagnie Québécoise ont été annulées dans la région en provenance soit de Québec, de Montréal ou de la Côte-Nord.

LES ROUTES

Par ailleurs, les principales routes de la région ont été dans un piteux état et la chaussée était très

Indexation de 12 cents l'heure aux travailleurs chez Price

par Martha Gagnon

KENOGLAM — Les 2,000 travailleurs syndiqués (CSN) des usines Price de Kénogami-Jonquière et Alma toucheront, à compter du trois mars, une indexation de 12 cents l'heure, ce qui porte à 45 cents l'augmentation versée par la compagnie depuis novembre, en raison de la hausse du coût de la vie.

La compagnie a consenti à mettre en application la formule d'indexation de trois cents pour chaque point d'augmentation de l'indice du coût de la vie. Ce dernier étant de 4,4 points, les travailleurs reçoivent une augmentation de 12 cents.

En prenant cette décision, la compagnie a accepté de laisser tomber l'ancienne formule qui accordait l'augmentation de trois cents seulement après que l'indice eut atteint huit points.

Avec les récentes augmentations, le salaire de base du journalier sera de \$5.45 l'heure, en mai prochain. On se rappellera qu'en

novembre dernier, la réouverture de la convention collective permettait aux travailleurs d'obtenir une augmentation globale de 33 cents l'heure.

A ce moment-là, la compagnie avait fait un emprunt de 1.5 pour cent sur l'augmentation de 10 pour cent prévue au mois de mai, ce qui représentait huit cents en janvier. Elle offrait également un 25 cents de rattrapage.

La convention collective des travailleurs du papier (CSN) expire en mai 1976.

Syndicat canadien

Du côté du Syndicat canadien des travailleurs du papier qui regroupe 350 syndiqués dans la région, les négociations devaient débuter dans les prochains mois, la convention collective se terminant le 30 avril.

Depuis septembre, le syndicat canadien a obtenu pour ses travailleurs une indexation globale de 38 cents (25 cents, en septembre et 13 cents en janvier). Il s'agit de la formule d'indexation de trois cents pour chaque point d'augmentation de l'indice du coût de

la vie, ajustable à tous les trois mois. En avril prochain, les employés devraient toucher 11 cents d'augmentation suivant l'indice du coût de la vie.

Alcan demande plus de discipline aux usines

Par Martha Gagnon

ARVIDA — Un groupe d'opérateurs des salles de cuve 41-42 de l'usine Alcan d'Arvida vient de lever une trentaine de griefs à la suite d'une nouvelle directive de la compagnie visant à faire respecter de façon très stricte l'horaire de travail en vigueur.

Au cours des derniers jours, 38 employés ont effectué des arrêts de travail pour montrer leur mécontentement à la compagnie. Cette attitude leur a valu des sanctions.

Ainsi, la direction de l'usine a décidé de couper quatre heures sur le chèque de paye de certains employés en plus de donner une journée de congé à d'autres.

Les travailleurs ont immédiatement levé des griefs pour que le problème soit porté devant un comité

d'enquête formé d'un représentant de la compagnie et du syndicat.

Selon le représentant syndical, Carol Lavoie, la nouvelle directive de la compagnie ne permet plus aux employés de prendre une vingtaine de minutes pour aller à la douche, une fois le travail terminé.

La compagnie tient aujourd'hui à faire respecter davantage l'horaire de travail à cause des abus qui auraient été commis antérieurement. De l'avis de M. Lavoie, ce sont les employés qui n'ont rien à se reprocher qui sont les plus pénalisés.

Le représentant syndical croit que la décision de la compagnie est unilatérale et ne tient pas compte des besoins des travailleurs.

"Ce n'est pas en posant des gestes enfantins que la direction aura meilleur contrôle des employés", a-t-il dit.

Oui... Steinberg est de votre côté!

En se faisant un devoir de maintenir constamment ses prix le plus bas possible, tous les jours, sur des milliers d'articles de qualité, et non pas de temps en temps sur quelques spéciaux.



Bernard Gaudreau
Gérant de magasin

VENTE FIN DE MOIS

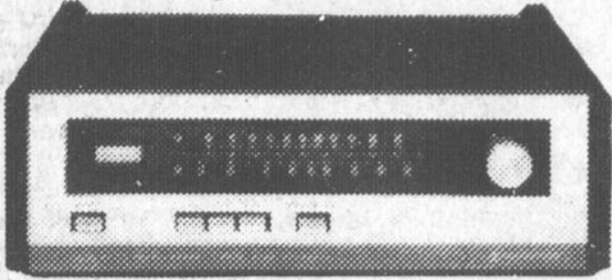
LE PLUS GRAND DISTRIBUTEUR EN GROS ET DETAIL DU QUEBEC EN STERÉOPHONIE, QUADRAPHONIE, SON ET IMAGE



**TUNER
KT 200 LA**

Super spécial Saucier

\$159⁹⁵



Panasonic.

BLOC-STEREO modèle RS-257,

incluant:
récepteur
FM-AM-FM
stéréo,
un magnétophone
8 pistes,
table-tournante.

Super spécial:
\$429⁹⁵

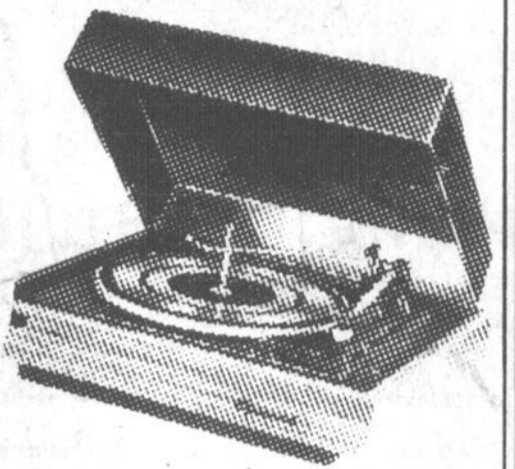


Ensemble
AKAI

910

comprenant:
amplificateur AKAI
910, haut-parleur
Soma 200, table tour-
nante Ditson 25M.
Prix de détail \$589.95.
Super spécial Saucier

\$469⁹⁵



ENSEMBLE STÉRÉO
CONCORD

ENSEMBLE
CONCORD
CR 100

comprenant:
amplificateur Concord
CR 100, haut-parleur
Q 600, table tournante
AGS.
Super spécial:

\$249.



VISITEZ UN DE NOS TROIS MAGASINS
D'ICI AU 12 JUILLET 1975

Une personne chanceuse se mérita
un voyage gratuit pour deux
personnes
avec séjour de deux semaines
en JAMAÏQUE
au CLUB CARIBBEAN
offert par

AIR CANADA

N'oubliez pas de remplir vos coupons

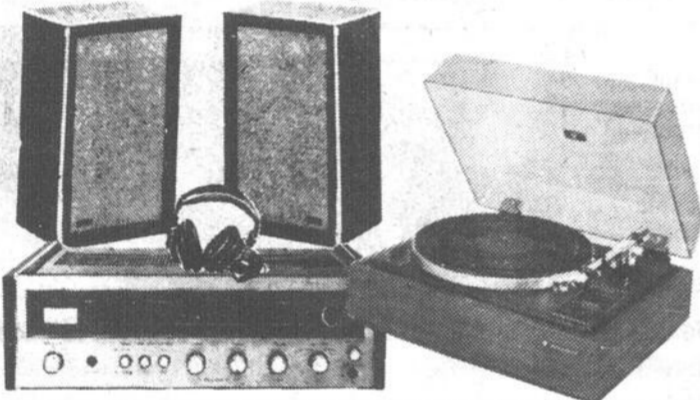
**5 ANS
DE GARANTIE**
SUR ENSEMBLES
KENWOOD
PIONEER-SANSUI
MARANTZ



ENSEMBLE
KR 3200

comprenant: haut-
parleur, Johnzer
802, table tournan-
te KP 2022, ampli-
ficateur Kenwood
KR 3200. Prix de
détail: \$819.95.
Super spécial
Saucier

\$666.



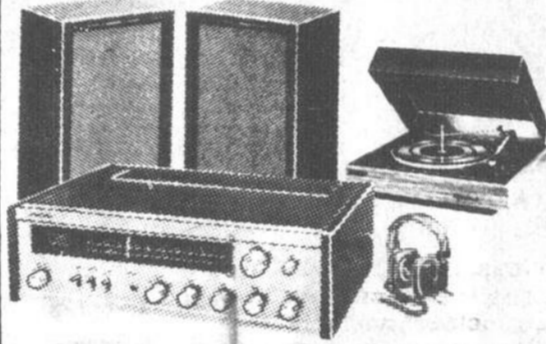
ENSEMBLE
STÉRÉO

CONCORD

ENSEMBLE
CONCORD
CR 200

comprenant:
Amplificateur CR 200,
haut-parleur SE 200,
table tournante AGS.
Super spécial
Saucier

\$377.



ENSEMBLE KR 1400

comprenant: am-
plificateur Ken-
wood KR 1400,
haut-parleur Soma
SE 200, table tour-
nante KP 1022. Prix
de détail \$530.
SUPER SPECIAL
SAUCIER

\$445.



MARANTZ
Ensemble MARANTZ

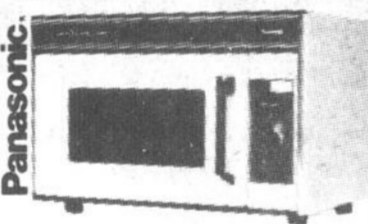
comprenant: amplificateur 2220, haut-parleur
Johnzer 802, table tournante AGS. Prix de détail
\$809.95.



Super spécial
SAUCIER

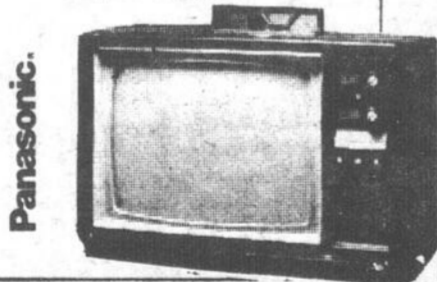
\$654.

Préparez vos repas en un tourne-
main avec le four micro-ondes
Panasonic.



(prix sur place seulement)

TV COULEUR
PANASONIC
Prix sur place seulement



A PARTIR DE:
\$349⁹⁵

TV COULEUR
12" - 14" - 18" - 20" - 26"
GARANTIE DE 5 ANS
Service gratuit d'un an à domicile

à partir de
\$87.00

T.V. NOIR ET BLANC
9" - 12" - 19" - 20"
Garantie de 1 an



ENSEMBLE DE
PIONEER
2000

comprenant:
amplificateur, table tournante et
haut-parleur.

Super spécial
Saucier
\$439⁹⁵



ENSEMBLE
Noresco

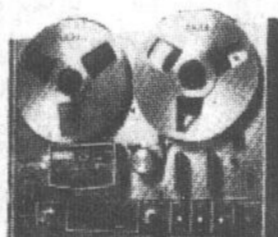
Super spécial
Saucier
\$479⁹⁵

LLOYD'S

STEREO

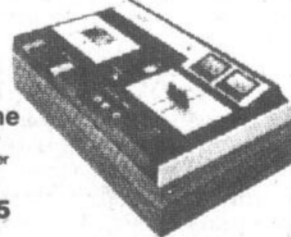
modèle DD8593
prix de détail \$499.95
Super spécial Saucier

\$359⁹⁵



AKAI
Magnétophone
STEREO
4000 DS
SUPER
SPECIAL
SAUCIER
\$329.95

AKAI
Magnétophone
CS 33 D Dolby
super spécial Saucier
\$234⁹⁵



PLATINE MAGNÉTOPHONE



PRIX SPÉCIAL SUR PLACE SEULEMENT

PLATINE MAGNÉTOPHONE



PRIX SPÉCIAL SUR PLACE SEULEMENT

PLATINE MAGNÉTOPHONE



PRIX SPÉCIAL SUR PLACE SEULEMENT

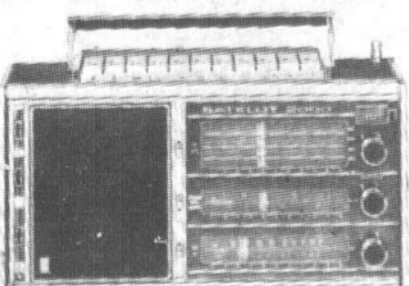
GRUNDIG

Radio AM-FM
ondes courtes

Satellit 2000 pouvant sélection-
ner tout poste de radio autour
du monde.

Super spécial Saucier

\$485.



ENSEMBLE STEREO
MODELE STC-1151

Comprenant:
— Récepteur Admiral
— Table tournante BSR automatique
— 2 haut-parleurs
— 1 paire d'écouteurs stéréo



LES ENTREPRISES

J.M. SAUCIER INC.

MONTREAL
10,090 ST-LAURENT
389-3541-2-3 389-7750

QUÉBEC
40, rue ST-JEAN
524-8476

CHICOUTIMI
1866, Boul. TALBOT
549-8265

• BEOMASTER • DUAL • ELECTROHOME • MORSE • BRAUN • MSS • SHURE • DYNACO • SHARP • GOODMAN • AKAI • TELEFUNKEN •

• DYNACO • SHARP • GOODMAN • AKAI • DETSON • JOHNZER • LLOYD'S • AR • SHARP • MARANTZ • ELAC • ELECTROPHONIC • SHURE • DYNACO • SHARP • GOODMAN • AKAI • DETSON • JOHNZER • LLOYD'S • AR • SHARP • MARANTZ • ELAC

Selon le commissaire Mulroney

Dédé Desjardins "vaut" un quart de million de dollars

par Bernard Racine

MONTREAL (PC) — L'ancien président de la FTQ—Construction André Desjardins a déclaré hier devant la commission Cliche que, dès le commencement des tractations avec l'Hydro-Québec et la SDBJ au sujet des travaux de la Baie James, il avait compris qu'il s'agissait bien de négociations.

D'après le décret sur la construction, toutes les négociations visant à changer les conditions du décret devaient être faites en présence des représentants du ministère du Travail, de la FTQ et de la CSN. La CSN n'avait pas été invitée aux rencontres tenues entre l'Hydro-Québec et la Société de développement de la Baie James avec la FTQ en vue d'offrir à celle-ci le monopole du syndicat sur les chantiers de la Baie

James en échange de la promesse qu'il n'y aurait pas de grève durant 10 ans. Lors de leur comparution devant la commission Cliche, les représentants de l'Hydro-Québec et de la SDBJ ont toujours affirmé qu'il s'agissait de rencontres exploratoires et non pas de négociations. La première de ces rencontres avait été tenue à Montréal dans le bureau même du premier ministre Bourassa, dans l'édifice de l'Hydro-Québec, et le conseiller politique de M. Bourassa, Paul Desrochers y assistait.

Monopole

Aux commissaires qui lui demandaient si on lui avait offert par écrit le monopole syndical à la Baie James, M. Desjardins a répondu qu'il considérait comme des offres les trois documents déposés par le gouvernement lors de ces rencon-

tres, "parce qu'on y parlait des conditions de salaires".

Dans des rencontres exploratoires, a-t-il dit, on ne dépose pas de documents. Les tractations ont pris fin au cours de l'été à La Malbaie, après que les représentants de la FTQ ont annoncé qu'ils n'accepteraient jamais de renoncer pour 10 ans au droit de grève, a dit M. Desjardins. Il a dit que "Jean"—le ministre du travail Cournoyer—"n'était pas favorable à cette période de 10 ans sans droit de grève, et qu'il n'avait jamais assisté aux rencontres ni envoyé des représentants de son ministère.

Celui qu'on a surnommé le Roi de la Construction a avoué avoir rencontré une dizaine de fois M. Desrochers, mais sans exception il ne se souvient pas de ces rencontres. Seule exception: la première ren-

contre exploratoire tenue dans le bureau du premier ministre Bourassa.

Il ne s'est pas souvenu avoir rencontré M. Desrochers à Sept-Îles, ni avoir reçu un coup de téléphone de lui quelques jours avant l'élection complémentaire dans le comté de Duplessis, en octobre 1972. Le candidat libéral Donald Gaienne avait alors été élu.

Il ne s'est pas souvenu non plus avoir rencontré M. Desrochers au Club de la Garrison, à Québec, mais "ça se peut," a-t-il dit.

Il savait que le président du local 144 des plombiers, son ami intime Réal Bertrand, se livrait aux prêts usuriers, mais comme il n'en avait pas de preuve et qu'il avait des problèmes plus importants il ne lui en a jamais touché un mot.

Il a refusé au ministère du Revenu la permission de produire devant la

commission ses rapports d'impôt. Le juge Robert Cliche, qui préside la commission, "soucieux de respecter le droit individuel à la confidentialité, n'a pas donné, comme il aurait pu le faire, l'ordre de les produire.

Le juge Cliche a lui-même demandé au témoin de dire quels étaient ses re-

venus en 1974.

Il a évalué à environ \$90,000 plus sa maison, sa valeur personnelle et il a refusé de reconnaître la vérité d'une déclaration faite à huis-clos à l'enquête où il avait avoué qu'en ramassant tout on pourrait monter ça au double.

Il a aussi refusé de reconnaître un document

phonique dans lequel le gérant du café appelait "patron" M. Desjardins et lui demandait une augmentation de salaire.

Semonce

"Vous avez joué un rôle important au Québec," lui a dit le juge Cliche vers la fin de la séance.

"Vous avez réussi à vous élever au rang d'un grand dirigeant syndical et avez inspiré un moment les travailleurs qui étaient fiers de vous."

Quand vous avez appris que le shylock se pratiquait autour de vous, vous n'avez rien fait. Parmi les personnes de votre entourage, on a retrouvé un groupe de personnes qui exploitaient les ouvriers et vous n'avez rien fait.

"Cette commission à l'impression que vous avez pratiqué le 'cover-up' à tous points de vue. La commission espère que les travailleurs québécois sauront trouver parmi eux un chef capable de les inspirer."

"Vous êtes chanceux que la journée finisse comme ça," a conclu le juge.

Au cours d'une entrevue qu'il a donnée immédiatement après la fin de la séance, M. Desjardins a déclaré qu'il reviendrait devant la commission, pour participer à la contre-preuve avec la FTQ.

Aux journalistes qui lui demandaient pourquoi il n'avait pas révélé tout ce qu'il savait à la commission, il a répondu qu'il était un plombier et non un indicateur de police. "Je dit ce que je me rappelle," a-t-il dit.



André "Dédé" Desjardins.

(PC Téléphoto)

venus en 1960 et en 1974.

Revenus

Revenus déclarés ou non déclarés? a demandé le témoin. Après consultation avec son procureur Me Léo-René Maranda, il a annoncé qu'il avait gagné \$10,000 en 1960 et \$20,000

saisi par la police dans son auto et montrant sa valeur à \$179,000 sans sa maison ni un montant de \$59,000 reçu du Club Sportif Cherrier et qu'il a prêté, a-t-il dit.

Il a nié valoir un quart de million de dollars, comme l'affirmait le commissaire Brian Mulroney. Un comptable de la commis-

DU "Vilas" A PRIX COUPE
chez Claude Chretien Itée
 JONQUIERE
 DURANT LE MOIS DE FEVRIER

Personne ne sait si la GRC arraisonnera le "The Answer"

QUEBEC (PC) — On ignorait encore, en fin d'après-midi mardi, si la Gendarmerie royale du Canada interviendrait pour empêcher le cargo "The Answer" de quitter les eaux territoriales canadiennes.

Un porte-parole du ministère des Transports, à Québec, a confirmé qu'une copie de l'ordonnance émise par le juge Allison Walsh, de la Cour fédérale, avait été remise à la GRC.

De son côté, un porte-parole de ce corps de police s'est refusé à tout commentaire au sujet de cette affaire.

L'ordonnance, émise lundi à la demande du nouveau propriétaire du navire, M. Paul-Émile Caron, de Louiseville, enjoint la GRC et la garde-côtière de faire le nécessaire pour interceper le cargo et le ramener à Québec.

Le ministère des Transports pouvait fournir des précisions toutefois sur la position du bâtiment.

Pirate

Le "The Answer" est commandé par un jeune capitaine de 35 ans, Bryan Erb, originaire de Montréal.

Il a appareillé illégalement du port de Québec, dimanche dernier, trois jours après avoir changé de propriétaire lors d'une vente à l'encan ordonné par la Cour fédérale.

M. Caron s'en est porté acquéreur au prix de \$28,500 mais il a essuyé un refus du capitaine Erb lorsqu'il s'est présenté dans le port de Québec, pour prendre possession du bateau.

Le "The Answer" a levé l'ancre avec un équipage qui serait composé de douze hommes et huit femmes avant même que M. Caron n'ait pu obtenir une ordonnance d'expulsion de la Cour fédérale.

Aucun contact visuel ou radiophonique n'a pu être établi avec le cargo durant la journée de mardi. Il a été vu pour la dernière fois lundi après-midi au large de Pointe-des-Monts, à environ 300 milles au Nord-est de Québec.

Le "The Answer" jauge 1950 tonnes. Il a été construit en 1963 et a navigué

sous le nom de Clara-Clausen jusqu'à la fin des années 60 alors qu'il s'est échoué à la hauteur des Escoumins.

Le capitaine Erb l'a acheté à cette époque. Après avoir été renfloué, le navire fut rebaptisé sous le nom de "Atlantean" et transformé de façon à être

utilisé pour le renflouement des épaves.

Les ennuis du jeune capitaine devaient toutefois commencer en janvier 1974 lorsque son navire fut saisi par les autorités fédérales parce que son équipage avait tenté sans autorisation de renflouer le cargo Adelfou, échoué sur les bords de l'Îles d'Orléans.



A REMARQUER, l'expression du visage de Mme Trudeau. (PC Téléphoto)

Margaret présente des oeuvres de la CB

MONTREAL (PC) — Mme Margaret Trudeau a passé quelques heures dans la métropole, lundi soir, comme invitée au vernissage d'une exposition artistique au Centre Saidye Bronfman.

Arrivée au centre vers 21 heures, elle a pu assister à l'inauguration d'une exposition de toiles dues aux pinceaux de jeunes artistes de Colombie britannique.

Dans une allocution de trois minutes aux invités, la femme du premier ministre a dit sa satisfaction de voir des oeuvres d'art de Colombie britannique ex-

posées dans la province de Québec, et a souligné que la Côte du Pacifique est actuellement un centre artistique très vivant.

Un porte-parole du Centre Saidye Bronfman a révélé que Mme Trudeau avait été choisie comme invitée d'honneur car c'est une jeune femme originaire de l'Ouest et elle se tient constamment en contact avec les activités culturelles là-bas.

Après une courte visite de l'exposition, Mme Trudeau est rentrée à Ottawa.

Bombardier mettra au point un prototype de véhicule pour le transport en banlieue

MONTREAL (PC) — C'est le groupe Bombardier qui a été choisi à l'issue d'un concours national en vue de créer un système de transport en commun rapide entre banlieues et centres-villes.

Telle est la nouvelle annoncée mardi par La Presse, et que le ministre des Transports Jean Marchand serait sur le point de confirmer officiellement.

Ainsi le consortium Bombardier-Matra se verrait octroyer un contrat de l'ordre de \$250

millions de la part du gouvernement fédéral, afin de mettre au point un prototype de ce mode de transport jugé révolutionnaire. Ce choix d'Ottawa s'expliquerait par une recommandation du Centre de développement du transport du Canada, une agence du gouvernement située à Montréal.

Interrogé au sujet de ce contrat, le président de Bombardier Limitée, M. J.-Claude Hébert, s'est contenté de dire qu'effectivement sa compagnie était "bien placée".

Le train à capacité intermédiaire qui a fait l'objet du concours, et dont la recherche préliminaire a été subventionnée par Ottawa, vise à décongestionner les centres urbains en encourageant les masses à utiliser le transport en commun pour se rendre à leur travail et rentrer au foyer. Il s'oppose donc au transport individuel par automobile, qui ne contribue qu'à créer des embouteillages et à élever le taux de pollution. Mais il ne serait valable et n'aurait d'attrait pour le public que s'il était rapide et efficace.

Oui... Steinberg est de votre côté!

En vous offrant jour après jour un choix de viandes non seulement de qualité supérieure mais aussi au meilleur prix possible. C'est pourquoi il est plus avantageux d'acheter toutes vos viandes chez Steinberg.



Guy Massé
 Acheteur en chef des viandes

Oui... Steinberg est de notre côté!

...avec ses produits-maison tout aussi bons sinon meilleurs que les grandes marques et à prix plus avantageux.



ASSOULISSEUR DE TISSUS
STEINBERG **ACHAT BONI** 69¢
BOUT 64 OZ

CORDIAL AU BOEUF \$1.32
BOVRIL BOUT 8 OZ

Déterrif liquide
VEDETTE

ACHAT BONI 79¢
BOUT 64 OZ

Fromage tranché
FONDU ET PASTEURISÉ
STEINBERG

PQT 1 LB **\$1.15**

Oui... Steinberg



Bananes
PETITES ET GROSSES
VARIÉTÉ PREMIUM

LA LB **20¢**

ÉPINARDS IMPORTÉS
LAVÉS ET COUPÉS
SAC POLY 10 OZ CH **43¢**

Pommes
DELICIEUSES
DORÉES DU B.C.
EXTRA FANCY

LB **33¢**

ORANGES SUNKIST
DE CALIFORNIE
GROSSEUR 138
VARIÉTÉ NAVEL
LA DOUZ **79¢**

PIMENTS VERTS
DU MEXIQUE
CANADA NO 1 LA LB **49¢**

CÉLÉRI PASCAL
DE FLORIDE, CANADA NO 1
GROSSEUR 24 LE PIED **39¢**

Pommes de terre
DU QUÉBEC
CANADA NO 1

SAC 10 LB **45¢**

CHOUX VERTS
DE FLORIDE
CANADA NO 1 LA LB **16¢**

Oui... Steinberg



FOIE DE BOEUF
FRANÇÉ ET CONGÉLÉ,
DÉVEINÉ ET SANS PEAU LA LB **99¢**

JARRET DE PORC
CONGÉLÉ ET CHARNU LA LB **45¢**

TARTE AUX RAISINS
STEINBERG 20 OZ - 8" CH **69¢**

BEIGNES AU MIEL PQT DE 12
GLACÉS STEINBERG **69¢**

ROULÉ À LA GELÉE
OU AU CITRON STEINBERG 10 OZ **69¢**

BRIOCHE SUCRÉE PQT DE 12
AU CAFÉ STEINBERG **59¢**

BRIOCHE DU CARÈME
STEINBERG PQT DE 8 **69¢**

DANOISE AU CARAMEL
STEINBERG 14 OZ **89¢**

Boeuf hamburger
FRAIS HACHÉ

LA LB **59¢**

GIGOT D'AGNEAU
ENTIER, CONGÉLÉ,
DE NOUVELLE-ZÉLANDE LA LB **\$1.29**

FESSE DE JAMBON
CUIV PRÊT À MANGER
UN BOUT OU L'AUTRE LA LB **98¢**

Poulets congelés
CANADA CATÉGORIE "A"

2 À 4 LB LA LB **63¢**

JEUNES DINDONS
CONGÉLÉS, 20 LB ET PLUS,
CANADA CATÉGORIE A LA LB **63¢**

SAUCISSES FUMÉES
SANS PEAU STEINBERG
POT 1 LB **79¢**

CRETONS
STEINBERG PQT 8 OZ **79¢**

SALADE DE CHOU
OU DE POMMES DE TERRE
STEINBERG CONT. 2 LB **\$1.09**

PIZZA AU PEPPERONI
OU AUX CHAMPIGNONS
STEINBERG PQT 1 LB 8 OZ **\$1.39**

FILET DE MORUE
CONGÉLÉ PQT 5 LB **\$2.99**

BACON TRANCHÉ
SANS COUENNE STEINBERG
POT 1 LB **\$1.23**

TOURTIÈRE PQT 12 OZ **\$1.03**
CONGÉLÉE STEINBERG

FILET DE MERLAN
OCEAN PRIDE PQT 1 LB **94¢**

Oui... Steinberg



BISCUITS DARE
"PANTRY PACK" PQT 2 LB **\$1.89**

Ketchup
STEINBERG

BOUT 20 OZ **59¢**

MAP-O-SPREAD
CARRIÈRE BTE 28 OZ **\$1.71**

THON PÂLE
SOLIDE BYE THE SEA BTE 7 OZ **67¢**

SALADES

PARIS PÂTE BTE 6 OZ **76¢**

MINI RAVIOLI
CHEF BOY-AR-DEE BTE 15 OZ **53¢**

Café instantané
STEINBERG **ACHAT BONI** **\$1.89**

BOCAL
10 OZ

SHREDDIES
NABISCO PQT 24 OZ **97¢**

HARICOTS COUPÉS
VERTS OU JAUNES GREEN GIANT BTE 14 OZ **36¢**

JUS D'ANANAS
DEL MONTE BTE 48 OZ **60¢**

MARGARINE MOLLE
HUILE DE MAÏS STEINBERG
POT 1 LB **88¢**

CRISTAUX TANG
A SAVEUR D'ORANGE 4 POTS 3 1/2 OZ **\$1.19**

FARINE
FIVE ROSES SAC 5 LB **77¢**

TABLETTES de CHOCOLAT
GÉANTES HERSHEY PQT DE 3 **\$1.35**

COCKTAIL DE FRUITS
DE FANTAISIE DEL MONTE BTE 28 OZ **77¢**

NOURRITURE
POUR CHATS PAMPERS BTE 6 1/2 OZ **23¢**

ACCENT
BTE 4 OZ **\$1.15**

Mélanges à gâteaux
STEINBERG

PQT 19 OZ **67¢**

TARTE AU CITRON
AVEC MERINGUE, CONGÉLÉE MRS. SMITH PQT 20 OZ **\$1.08**

JUS D'ORANGE
PUR KRAFT BOUT 64 OZ **99¢**

GELÉE DE RAISIN
WELCH POT 9 OZ **59¢**

MARMELADE
À L'ORANGE PRIDE OF JAMAICA POT 9 OZ **44¢**

DÉTERTIF EN POUDRE
STEINBERG BTE 80 OZ **ACHAT BONI** **\$1.39**

PAPIER DE TOILETTE
WHITE SWAN 1 ÉPAISSEUR PQT 4 ROUL **86¢**

FEUILLE D'ALUMINIUM
REYNOLDS ROUL. 12" x 50' **\$1.02**

Faites-en la preuve!

Tous les prix annoncés sont en vigueur jusqu'au samedi inclusivement. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Pas de vente aux marchands.

Tout compte fait, c'est encore chez Steinberg que le total de votre commande reste le plus avantageux!

ARTS ET SPECTACLES

TELEVISION

C.J.P.M.-T.V.
Canal 6

C.K.R.S.-T.V.
12-2-4-8-9

MERCREDI, LE 26 FEVRIER

- 8.45 Dessins animés (C)
- 9.00 Les bouts d'chou (C)
- 9.30 Ciné matin
"Monstre aux yeux verts"
- 11.00 Adèle (C)
- 11.30 Dessins animés (C)
- 11.45 A votre service
- 12.15 Les nouvelles du midi
- 12.30 Rond Point
- 13.30 Pour vous mesdames (C)
- 15.00 Personnalités (C)
- 15.30 Jiny (C)
- 16.00 Patofville (C)
- 16.30 La soeur volante (C)
- 17.00 Les tannants (C)
- 18.00 Studio six
- 18.30 Parle parle jase jase (C)
- 19.30 Le ranch à Willie (C)
- 20.00 Les grandes productions (C)
"La bobo"
- 22.00 Si Québec m'était conté (C)
- 22.30 Nouvelles TVA (C)
- 23.00 En fin de soirée
"Un château en enfer"

MERCREDI, 26 FEVRIER

- 8.15 Mire et 1,000 cycles
- 8.30 Mire et musique
- 8.43 Ouverture du poste
- 8.45 Mini-Fée (C)
- 9.15 Les Oraliens (C)
- 9.30 Les cent tours de Centour (C)
- 9.45 En mouvement (C)
- 10.00 You-You (C)
- 10.15 Les contes de la rive
- 10.30 Départ (C)
- 11.00 Les recettes de Juliette (C)
- 11.30 Le module du midi
- 12.30 Les coqueluches (C)
- 13.31 Téléjournal (C)
- 13.36 Femme d'aujourd'hui (C)
- 14.31 Cinéma Chez-vous:
"C'est quoi ça, reste l'".
- 15.00 Ne coupez pas
- 16.00 Bobino (C)
- 16.30 Pictoline (C)
- 17.00 Cinéma pour rire,
"Les bidasses en folie".
- 18.30 Information première
- 18.40 Actualités nationales (C)
- 19.00 J.O. (Magazine olympique) (C)
- 20.01 La soirée du hockey (C)
"Vancouver vs Montréal".
- 22.31 Téléjournal national et international (C)
- 22.45 Téléjournal provincial (C)
- 22.53 Nouvelles du sport et météo (C)
- 23.00 Appelez-moi Lisa (C)
- 00.00 Cinéma:
"Kidnapping".

JEUDI, 27 FEVRIER

- 8.15 Mire et 1,000 cycles
- 8.30 Mire et musique
- 8.43 Ouverture du poste
- 8.45 Bagatelle (C)
- 9.15 Les Oraliens (C)
- 9.30 Les cent tours de Centour (C)
- 9.45 En mouvement (C)
- 10.00 Minute moutoute (C)
- 10.15 Fablio le magicien (C)
- 10.30 Départ (C)
- 11.00 Les recettes de Juliette (C)
- 11.30 Le module du midi
- 12.30 Les coqueluches (C)
- 13.31 Téléjournal (C)
- 13.36 Femmes d'aujourd'hui (C)
- 14.31 Cinéma Chez-vous:
"Une arme pour un lâche".
- 16.00 Bobino (C)
- 16.30 Grugot et Délicat (C)
- 17.00 Tarzan (C)
- 18.00 Temporal (C)
- 18.30 Information première
- 18.40 Actualités nationales (C)
- 19.00 Les Pierrafes (C)
- 19.30 Les grands films: (C)
"Sentimentalement votre".
- 21.31 Destination monde (C)
- 22.00 Vedettes en direct (C)
- 22.30 Téléjournal national et international (C)
- 22.45 Téléjournal provincial (C)
- 22.53 Nouvelles du sport et météo (C)
- 23.00 Appelez-moi Lisa (C)
- 00.00 Cinéma:
"La vierge".

SPECTACLE CONTINU
3 hres p.m. à 3 hres a.m.
HOTEL LAURENTIEN
SALOON
CHICOUTIMI

JEUDI, LE 27 FEVRIER
CJPM-TV

- 8.45 Dessins animés (C)
- 9.00 Les bouts d'chou (C)
- 9.30 Ciné matin
"Montagne de verre"
- 11.00 Adèle (C)
- 11.30 Dessins animés (C)
- 11.45 A votre service
- 12.15 Les nouvelles du midi
- 12.30 Rond Point
- 13.30 Pour vous mesdames (C)
- 15.00 Personnalités (C)
- 15.30 Jiny (C)
- 16.00 Patofville (C)
- 16.30 Thierry La Fronde
- 17.00 Les tannants (C)
- 18.00 Studio six
- 18.30 Parle parle jase jase (C)
- 19.30 Jeudi 7:30
"Las Vegas... un couple"
- 21.30 Vrai ou faux (C)
- 22.00 Fernand Gignac (C)
- 22.15 Loto Perfecta (C)
- 22.30 Nouvelles TVA (C)
- 23.00 En fin de soirée
"Symphonie des héros"

FILMS A LA TELEVISION

Les cotes vont de (1), chef-d'oeuvre, à (7), minable.
(a) signifie pour adolescent et (e), pour enfants.

JONQUIERE-CKRS LES BIDASSES EN FOLIE (5)

Mercredi, 17 h.
Fr. 1971. Comédie de C. Zidi avec Jean-Guy Pechner, Gérard Rinaldi et Luis Rego. Après avoir gagné un concours de musique, cinq copains sont appelés sous les armes. Comédie farfelue de valeur inégale. Poissonnement de gags imprévus dans la première partie. Interprétation loufoque (e).

KIDNAPPING (6)

Mercredi, minuit
It. 1969. Western de A. Cardiff avec Brett Halsey, Germano Longo et Fernando Sancho. Un ex-shérif ivrogne sert d'intermédiaire à des bandits pour la rançon d'un enlèvement. Mélanges d'éléments du mélodrame italien et du western. Effets appuyés. Rythme d'une lenteur exagérée. Invéraisemblances. Interprétation fautive. Violences d'usage. (a)

UNE ARME POUR UN LACHE (4)

Jeudi 14 h. 30
E.-U. 1956. Western de A. Biberman avec Fred MacMurray, Jeffrey Hunter et Dean Stockwell. Le cadet d'une famille, considéré comme lâche, a l'occasion de prouver son courage. Thème habilement développé. Valeur psychologique. Bagarres et chevauchées bien réglées. Interprètes convaincants. (a).

CHICOUTIMI-CJPM

LE BOBO (5)

G.B. 1967. Comédie de R. Parrish avec Peter Sellers, Britt Ekland et Rossano Brazzi. Pour obtenir un contrat, un chanteur doit faire la conquête d'une courtisane. Scénario original mais plutôt mince. Mise en scène colorée. Effets faciles. Composition amusante de Sellers.

UN CHATEAU EN ENFER (4)

Mercredi, 23 h.
E.U. 1969. Drame de guerre de S. Pollack avec Burt Lancaster, Jean-Pierre Aumont et Patrick O'Neal. Au cours de la campagne des Ardennes, des soldats américains s'installent dans le château d'un comte. Style baroque et insolite. Réalisation habile. Interprétation vigoureuse. Réflexions sur les conséquences de la guerre. Inconduite.

LA MONTAGNE DE VERRE (5)

Jeudi, 9 h.
G.B. 1949. Drame sentimental de H. Cass avec Valentina Cortese, Michael Denison et Tito Gobbi. Un jeune musicien marié, engagé dans l'aviation, s'éprend d'une Italienne. Style mélodramatique. Quelques scènes soignées. Ensemble assez terne. Interprètes peu convaincants. Conflit entre l'amour et le devoir.

Mireille Mathieu

Le mythe de la femme parfaite

par Denise Pelletier

CHICOUTIMI — Mireille Mathieu: un vide, l'espace clos du mythe. C'est pourquoi on peut l'aimer: elle représente pour chacun ce dont il a besoin.

Mais comment y arrive-t-elle? C'est ce que nous avons pu étudier lors de son passage à l'auditorium Dufour, lundi soir. Elle (il faudrait peut-être dire Johnny Stark, mais enfin, donnons-lui au moins le crédit de ce qu'elle fait) prend des chansons de toutes les époques (après 1920 cependant) de tous les styles, de tous les auteurs. Elle les triture, les transforme, pour en faire du... Mireille Mathieu, c'est-à-dire pour les interpréter avec sa propre personnalité, dont les qualités ne sont ni musicales, ni artistiques, mais mythiques.

Le mythe de la femme telle qu'on la voudrait, dans toute sa splendeur. Jolie, élégante, avec cet élément de mystère que constitue le fait d'être une vedette, de ne pas être mariée. Elle chante des chansons d'amour coquines ou romantiques sans s'engager vraiment, sans y mettre cette passion, ces gestes inattendus, ces faiblesses qui pourraient déranger le public.

Le public veut voir et entendre une femme parfaite,

Première sélection pour les Oscars

LOS ANGELES (AFP) — "The Conversation", "Chinatown" et "The Godfather Part II" ont été sélectionnés pour l'Oscar d'Hollywood du meilleur film pour l'année 1974, annonce-t-on à Los Angeles.

Trois autres films ont également été désignés: "The Exorcist", "L'Exorciste", "L'Exorciste".

CINEMA

ALMA

medi et dimanche: 2.45, 6.10, 9.35. "Son nom crie vengeance": sur semaine: 7.50. Samedi et dimanche: 1.00, 4.30, 7.50.

Canadien

(21 février au 27 février): "Prêtres interdits" - "Homicide par vocation".

CHICOUTIMI

Impérial
(21 au 27 février): "Serpico" - "Ok patron".
Bellevue
(21 au 27 février): "Le mouton enragé" - "Le protecteur".
Elysée
(21 au 27 février): "Ninotchka retire aussi son pantalon" - "Les cracks au lit".

BAGOTVILLE

Saguenay
(21 au 27 février): "L'Exorciste" - "D'azur et roc".

Vendredi et samedi, dimanche, 2 représentations par soir. Samedi: 1 représentation.

PLACE DU ROYAUME

Cinéma 1
"Donnez-nous notre amour quotidien": sur semaine: 6.20, 9.40. Samedi et dimanche: 1.25, 3.00, 6.20, 9.40. "Fais-nous pas jouer avec les vierges": sur semaine: 8.00. Samedi et dimanche: 4.45, 8.00.

Cinéma 2
"Juliette et Juliette": sur semaine: 6.10, 9.35. Sa-

qui ne fait jamais un faux-pas, qui joue dans un scénario entièrement réglé à l'avance le rôle d'une image qui ne s'impose pas, mais dans laquelle chacun peut voir ce qu'il veut.

Mais revenons sur terre et parlons du spectacle lui-même: c'est en gros, le même que Mireille Mathieu avait présenté l'année passée, à la même époque, au même endroit, et sans doute devant le même public. Deux chansons sont très bien: "Non Monsieur", parce qu'on a l'impression que les paroles correspondent à la femme qu'est Mireille Mathieu, et "Tu reviendras", thème du film "Il était une fois dans l'Ouest", musique d'Ennio Morricone, parce qu'elle est nouvelle et qu'elle passe à la fin, dans l'enthousiasme général du rappel.

Et de ceux qui l'entourent, enfin, on peut dire que l'orchestre fait bien piètre figure, qui mélange sans discernement piano, accordéon et flûte avec guitare, basse et batterie. Et pour terminer, une bonne note pour le spectacle: quatre danseurs accompagnent Mireille Mathieu. Pour une fois que ce sont des hommes qui lèvent la jambe et font des pirouettes autour d'une vedette féminine, plutôt que l'inverse, cela fait plaisir à voir!



"Chinatown" et Al Pacino

Meilleur directeur: Roman Polansky ("Chinatown"), François Truffaut ("Day For Night"), Francis Ford Coppola ("The Godfather Part II"), Bob Fosse ("Lenny"), John Cassevettes ("A Woman Under The Influence").
Meilleur film étranger: "Amarcord" (Italie), "Catsplay" (Hongrie), "The Deluge" (Pologne), "Lacombe, Lucien" (France, Italie et Allemagne fédérale) et "The Truce" (Argentine).

Meilleur acteur de second plan: Fred Astaire ("The Towering Inferno"), Jeff Bridges ("Thunderbolt and Lightning"), Robert de Niro, Michael Gazzp et Lee Strasberg, tous pour ("The Godfather Part II").

Meilleure actrice de soutien: Ingrid Bergman ("Murder On The Orient Express"), Valentine Corse ("Day For Night"), Madeline Kahn ("Blazing Saddles"), Diane Ladd ("Alice Does Not Live Here Anymore"), Talia Shire ("The Godfather Part II").

Meilleur acteur: Al Pacino

Meilleure actrice: Ellen Burstyn ("Alice Does Not Live Here Anymore"), Dianah Carroll ("Claudine"), Faye Dunaway ("Chinatown"), Valerie Perrine ("Lenny"), Gena Rowlands ("A Woman Under The Influence").

Le film d'Ingemar Bergman "Scènes d'un mariage" ne pouvait pas être sélectionné, rappelle-t-on, ayant été montré à la télévision suédoise en 1973.

Les lauréats pour l'Oscar seront annoncés au mois d'avril au cours de la cérémonie de remise qui se tient tous les ans à Hollywood.

DU "Vilas"
A PRIX COUPE
claude chrétien lée
JONQUIERE
DURANT LE MOIS DE FEVRIER

Oui... Steinberg est de votre côté!

En vous offrant un choix de plus en plus grand de produits-maison Steinberg et en s'assurant qu'ils soient toujours de qualité égale sinon supérieure à celle des grandes marques, mais moins chers. Profitez-en!



Monique Ledoux
Technicienne en laboratoire

cjmt/142 TELEVEDIA

tout le monde le fait. fais-le donc!

TELEMEDIA
NUMERO 1
DE
L'INFORMATION
Au Saguenay-Lac-St-Jean

QUEBEC EN BREF

CABLODISTRIBUTION

SAINT-JEROME (PC) — Participant à une conférence télévisée sur l'invitation de la compagnie Télécâble Videotron de Saint-Jérôme, M. Jean-Paul L'Allier, ministre des Communications du Québec, a réaffirmé que le Québec a la ferme volonté de revendiquer la juridiction de la câblodistribution.

Le ministre a souligné que le câble ne sert plus à véhiculer uniquement les programmes américains, mais qu'il pourrait offrir aussi un service personnalisé, et se placer ainsi au service de la communauté. Pour lui, la câblodistribution doit savoir s'adapter aux besoins de la localité qu'elle dessert. C'est dire que sa juridiction devrait relever des provinces.

M. L'Allier a expliqué que la "solution-miracle" du Conseil de la radio-télévision canadienne de voir 10 pour cent des revenus des câblodiffuseurs réinvestis dans la programmation communautaire n'avait rien de tellement miraculeux. Il a annoncé également que son ministère étudie une formule d'assistance et de collaboration pour venir en aide à cette industrie de pointe dans le développement de ses outils technologiques, et l'empêcher de tomber entre les mains d'intérêts étrangers.

TRAVAILLEURS

MONTREAL (PC) — Le mouvement syndical "devait être prêt à payer le prix" en étant l'objet des critiques du gouvernement, des grandes sociétés et de la presse, s'il tient à gagner des règlements équitables pour ses membres. Ainsi s'exprimait mardi M. Mike Rygus, vice-président de l'Association internationale des machinistes et des travailleurs de l'aérospatial.

M. Rygus participait à la deuxième conférence annuelle de l'association, et a souligné que l'année 1975 serait difficile pour les syndicats, à la table de négociation, car le mouvement syndicaliste serait fort critiqué. Et il a rappelé que l'attitude actuelle du gouvernement fédéral avec l'Alliance de la fonction publique du Canada rendra d'autant plus dure la tâche des travailleurs de l'industrie du transport aérien.

Mais plutôt que d'essayer de dérégler l'équilibre économique au pays, dit-il, notre association tente d'améliorer les conditions de vie de ses membres. "Et elle continuera de lutter vigoureusement afin de gagner des règlements justes et équitables", a conclu M. Rygus.

SAUVETAGE

MONTREAL (PC) — C'est dans un hélicoptère que deux citoyens de Delson ont dû mettre fin, mardi, à une partie de pêche sur les glaces de la Voie maritime du Saint-Laurent.

MM. Léo Poirier et Hubert Kane ont été aperçus du haut des airs par le reporter André Marcoux, de CJMS, au moment où la glace se crevassait et les empêchait de se rendre à la rive.

Ne pouvant se poser à cet endroit, Marcoux fit appel à l'hélicoptère de CFCE, dans lequel se trouvaient le reporter Bob Benedatti et le pilote M. Campbell.

Les deux pêcheurs, isolés au milieu de la Voie maritime, purent retourner à la maison par la voie des airs.

FORET-DRUMMOND

QUEBEC (PC) — Les futurs ingénieurs sont appelés à jouer un rôle moteur dans la mise en application de la réforme forestière et dans la recherche de nouvelles solutions, tant au niveau du secteur public que de l'entreprise privée.

C'est ainsi que s'est exprimé mardi le ministre des Terres et forêts, M. Jévin Drummond, à l'occasion de l'inauguration de la semaine des sciences forestières, à la faculté de foresterie et de géodésie de l'université Laval à Québec.

"Il faudra sortir à plusieurs occasions des sentiers battus et chercher de nouvelles approches aux problèmes qui aboutiront à des solutions que nous n'aurions jamais imaginées à ce jour", a notamment déclaré le ministre.

M. Drummond a invité les étudiants à comprendre la portée du phénomène de la déconcentration administrative en cours au ministère des Terres et forêts et impliquant un recrutement des jeunes ingénieurs à l'échelle régionale.



MONTREAL, c'est pas toujours rose. Davis Oberman, déjà sexagénaire, a compris que pour y vivre longtemps, il fallait s'équiper en conséquence. Depuis qu'il utilise son vélomoteur, M. Oberman porte un masque à gaz. (PC Téléphoto)

Le Rassemblement est à la recherche de \$132,000

MONTREAL (PC) — A défaut de posséder un statut d'opposition officielle sur la scène politique montréalaise, le Rassemblement des citoyens de Montréal a annoncé, mardi, le lancement d'une campagne de financement, afin de "pouvoir disposer de certaines ressources minimales".

L'objectif de cette campagne de financement: recueillir \$132,000 afin de pouvoir doter le parti de services de secrétariat, d'organisation et de recherches.

Ironisant la formule mise de l'avant par le maire Drapeau pour les Jeux olympiques, le RCM a appelé cette souscription publique

"Campagne d'auto-financement". Lancée officiellement par la présidente du parti, Mlle Léa Cousineau, elle se terminera le 16 mars.

A cette occasion, celle-ci a rappelé que la victoire électorale du 10 novembre dernier ne constituait qu'un départ au travail du RCM, et dit-elle, "d'une certaine façon, c'est aujourd'hui que le travail commence si nous voulons faire avancer nos objectifs politiques à long terme".

Ces objectifs, Mlle Cousineau les définit comme étant un travail militant de lutte et d'implantation dans chacun des quartiers, un travail d'information et de

sensibilisation des Montréalais aux enjeux et aux intérêts qui sous-tendent toutes les décisions prises à l'hôtel de ville et à la CUM.

L'UPA protestera auprès de Toupin au sujet du nouveau prix du lait

MONTREAL (PC) — M. Paul Couture, président de l'Union des producteurs agricoles, a annoncé, mardi, qu'il allait protester auprès du ministre de l'Agriculture contre la récente décision de la Régie des marchés agricoles de porter à \$12.21 le prix des cent livres de lait.

Selon M. Couture, il doit rencontrer M. Normand Toupin aujourd'hui même, ce prix consenti aux producteurs laitiers respecte le coût des intrants, mais fait peu de cas du revenu réel des agriculteurs.

"Il équivaut en pratique à un salaire de \$3.15 de l'heure, alors que nous croyons qu'un producteur laitier devrait bénéficier d'un taux de rémunération horaire de \$4.92," de dire M. Couture au groupe de journalistes qui l'interviewait, suite à l'exposé qu'il faisait devant les membres de la Chambre de commerce de Montréal.

Le président de l'UPA devait d'ailleurs expliquer aux hommes d'affaires que l'ère du folklore agricole était révolue et que la révolution technologique avait précipité

l'agriculteur québécois dans les bras des ordinateurs.

"Les capitaux nécessaires pour se lancer en agriculture touchent maintenant les \$100,000... et la gestion de cette importante capitalisation demande à l'agriculteur d'être à la fois un financier, un administrateur, un marchand et un ouvrier spécialisé," de dire en substance M. Couture.

Lui-même à la tête d'une ferme d'élevage de bovins charolais où les investissements approchent le million de dollars, le président de l'UPA s'est plu à démystifier la vision par trop bucolique qu'entretenaient certains urbains autour de la profession agricole.

Le problème agricole, et surtout la pérennité de l'agriculture québécoise, doit se poser selon des critères de rentabilité qui n'échappent pas à un auditoire d'hommes d'affaires, d'expliquer M. Couture.

"Désormais, dit-il, l'argent que nous investissons sur la ferme nous rapportera autant que s'il était placé ailleurs ou alors nous irons le faire fructifier dans des secteurs plus rentables."

TOUT CE QUI S'IMPRIME NOUS L'IMPRIMONS

l'imprimerie **LE PROGRÈS** DU SAGUENAY LIMITÉE

316, AVENUE LABRECQUE - CHICOUTIMI - TEL.: 545-4474

"L'EXORCISTE" THE EXORCIST

réalisé par WILLIAM FRIEDKIN

COMMENCANT: **VENREDI 21 FEVRIER**

AVIS: Le traitement de certains épisodes du film risque de surprendre, voire de secouer fortement le spectateur. LA DIRECTION

CINEMA 3 PLACE DU ROYAUME CHICOUTIMI 545-4260	CENTRE 544, ST-DOMINIQUE JONQUIERE 542-6901	SAGUENAY 430, ELGIN BAGOTVILLE 544-4611	VERSION ANGLAISE AU PALACE SEULEMENT
ALMA 475, SACRE-COEUR ALMA 662-2992	METEOR 674, BOUL. WALBERG DOLBEAU 276-2533	PALACE 436, BOUL. MELLON ARVIDA 548-2244	

Pour un **MEILLEUR SERVICE** à nos **ABONNES**

Si à 6 h. p.m. vous n'avez pas encore reçu votre **QUOTIDIEN** DU SAGUENAY-LAC SAINT JEAN n'hésitez pas à communiquer à:

545-4664 — Section Saguenay
662-7829 — Alma et les environs
679-3832 — St-Félicien et les environs.
Lundi au vendredi 8 h. 30 à 7 h. p.m.

Une comédie trépidante et désinvolte qui effraie le cynisme! **14 ANS**

Le MOUTON ENRAGÉ

avec Jean-Louis Trintignant, Romy Schneider, Jane Birkin

2e film **ROBERT HOSSEIN** DANS **LE PROTECTEUR**

LE PROTECTEUR 7.00 et 10.05 hres p.m.
MOUTON ENRAGÉ 8.30 hres p.m.

CAPITOL CHICOUTIMI
77 EST. RUE RACINE
TEL: 543-3280

AVIS: Le traitement de certains épisodes du film risque de surprendre, voire de secouer fortement le spectateur. LA DIRECTION **18 ANS**

L'EXORCISTE

CENTRE JONQUIERE 544, ST-DOMINIQUE TEL: 542-6901 A 7.00 et 9.30 p.m.

SAGUENAY BAGOTVILLE 430, RUE ELGIN TEL: 544-4611 A 6.30 à 9.00 p.m.

CINÉMAS PLACE DU ROYAUME BOULEVARD TALBOT, CHICOUTIMI

18 ANS

DONNEZ-NOUS NOTRE AMOUR QUOTIDIEN

AUSSI FAUT PAS JOUER AVEC LES VIERGES EN SEMAINE

Quotidien: 6:20 — 9:40
Vierges: 8:00
SAMEDI ET DIMANCHE Quotidien: 1:25 — 3:00 — 6:20 — 9:40
Vierges: 4:45 — 8:00

CINEMA 1

UN POLICIER INCORRUPTIBLE EST UN DANGER POUR LES AUTRES POLICIERS

AL PACINO "SERPICO"

IMPERIAL CHICOUTIMI
120 OUEST. RUE PRICE
TEL: 543-5580

2e FILM **14 ANS**

O.K. PATRON Comédie avec MIREILLE D'ARC

O.K. Patron: 7.15 p.m.
Serpico: 9.00 p.m.

2 FILMS STRICTEMENT POUR ADULTES **18 ANS**

MINOTCHKA RETIRE AUSSI SON PANTALON

7.00 et 9.45 p.m.

2e FILM **LES CRACKS AU LIT: 8.25 p.m.**

CARTIER CHICOUTIMI
291 EST. RUE RACINE
TEL: 543-3138

ELYSEE KENOGAMI
8, RUE STE-FAMILLE
TEL: 542-5701

DANS Juliette et Juliette POUR TOUS

2ième film: **SON NOM CRIE VENGEANCE** EN SEMAINE

Juliette: 6:10 — 9:35
Vengeance: 7:50

SAMEDI ET DIMANCHE

Juliette: 2:45 — 6:10 — 9:35
Vengeance: 1:00 — 4:30 — 7:50

CINEMA 2

HORAIRE DETOURNEMENT 7.00 et 10.15 p.m.
MEURTRE 8.45 p.m.

BELLEVUE JONQUIERE
RUE ST-HUBERT ET CENT
TEL: 542-5519

DETOURNEMENT EN PLEIN CIEL

MEURTRES A HAUTE TENSION

Oui... Steinberg est de votre côté!

En négociant tous les jours avec les manufacturiers pour obtenir des réductions de prix... et c'est vous qui en profitez sous forme d'"ACHATS-BONI" toujours offerts pendant quatre semaines.

Jean-Claude Lelièvre
Acheteur en chef d'épicerie

L'industrie privée réclame les mêmes avantages consentis aux commissions publiques de transport

QUEBEC (PC) — Pour assurer sa survie, l'industrie privée du transport en commun réclame du gouvernement provincial des avantages identiques à ceux qui sont consentis aux commissions publi-

ques de transport. C'est ce qui ressort d'un mémoire que l'Association des propriétaires d'autobus du Québec (APAQ) vient de soumettre aux ministres québécois des Transports et des Affaires

municipales. L'APAQ demande au gouvernement d'établir de toute urgence une politique générale précise, équitable et statutaire de subventions publiques pour cette industrie qui se

trouve, selon elle, dans une situation financière inquiétante. Dans son mémoire, l'Association va même jusqu'à suggérer la mise sur pied d'une loterie dont les bénéfices serviraient à créer un

fonds d'aide au transport en commun. Elle souligne que les taux, qui sont la seule source de revenus des entreprises, ont atteint à bien des endroits un point de saturation qu'il serait dan-

gereux de dépasser. L'APAQ soutient par ailleurs que le maintien d'un bon service est aussi une responsabilité des municipalités desservies et que celles-ci devraient être tenues de participer à l'octroi

des subventions. Dans son optique, le service de transport en commun pourrait être exploité d'après un tarif horaire avec clause d'ajustement, tarif évalué par le transporteur détenant le

permis et basé sur le coût d'exploitation et l'étendue. La part versée par les gouvernements serait la différence entre le coût établi d'après le tarif horaire convenu et les revenus obtenus des usagers.

SERVICE EXCELLENT DE VOTRE CAISSIERE



provipop

LORSQUE VOUS FAITES VOTRE COMMANDE D'EPICERIE, UN FACTEUR DES PLUS IMPORTANT ENTRE EN LIGNE DE COMPTE, ... ET C'EST LE POINÇONNAGE EXACT DE VOS PRODUITS, LORSQUE VOUS PASSEZ A LA CAISSE.

VOILA UNE TACHE QUI DEMANDE DE LA PRECISION, MAIS CHEZ PROVIGOP VOUS POUVEZ VOUS FIER A LA CAISSIERE QUI CONNAIT SON AFFAIRE ET VOUS DONNERA UN SERVICE EXCELLENT A LA CAISSE.



EPARGNEZ

- PURINA TENDER VITTLER BOEUF, THON-6 OZ .37
- SACS BAGGIES SANDWICH BTE. 100' .63
- DETERGENT "MIR" 2 X 24 OZ 1.05
- IRISH SPRING SAVON TOIL. Barre 3,5 OZ .25
- DESINFECTANT LYSOL BOUT. 7 OZ .95

COIN DES AUBAINES!

- CREAM OF WHEAT NABISCO BTE. 28 OZ .50
- FEVES AU LARD SAUCE, TOM. CLARK 8 OZ 2 Pour .53
- CHOCOLAT T.V. PACK-LOWNEY'S ASST. -PQT. 10 X 10¢ .79
- ARACHIDES BLANCHES-PLANTERS JARRE 8 ONCES .47
- MARGARINE BLUE BONNET COLOREE-CART. 3 LB. 2.09
- THE "SALADA" ORANGE PEKOE BOITE DE 60 1.15
- BISCUITS à THE VIAU ROYAL BTE. 2 LB. 1.25
- BEURRE PEANUT Crémeux, Croquant YORK-Jarre 16 oz .75
- RAGOUT CORDON BLEU ASSORTI, BOITE 15 ONCES .57
- PATATES INSTANTANÉ-CARNATION BOITE 12 ONCES .67
- LUNCH LANCIA ASSORTI BTE. 7 1/2 OZ 2 Pour .35
- LIQUEURS COTT, ZIP-TOP COLA, ORANGE, 10 OZ 24 Pour 4.19
- SOUPE HEINZ TOM. LEGUMES BOITE 10 ONCES 2 Pour .37
- FRICOT au BOEUF & NOUILLES BTE. 8 OZ .67
- PATE à TARTE MONARCH BTE. 18 ONCES .59
- NETTOYEUR LYSOL A BAIN SPRAY 15 OZ .95
- RINCE FLEECY BOUTEILLE 64 ONCES .99
- EAU de JAVEL JAVEX- 32 OZ GRATIS BOUTEILLE 160 ONCES 1.10

PRODUITS PROVIGO!

- PECHES DEMIES PROVIGO-CLING BTE. 28 ONCES .67
- FARINE PROVIGO SAC 7 LIVRES 1.03
- TOMATES CHOIX PROVIGO BTE. 28 ONCES .56
- POULET DESOSSE PROVIGO BTE. 7 ONCES .71
- POLI à MEUBLES CITRON-PROVIGO CONT. 14 ONCES .95
- CURE-OREILLES PROVIGO BTE. 90 .43

VIANDES DE CHOIX A BAS PRIX!



ROTI DE PORC

COUPE "PIC-NIC" -LA LIVRE

.79

- ROTI DE PORC COUPE DU SOC LA LIVRE .85
- JAMBON 1/2 COTTAGE "C.C.S." LA LIVRE 1.25
- CRETONS FRAIS "C.C.S." BOITE 14 ONCES .99
- VEAU HACHE FRAIS LA LIVRE .63

MELANGES A GATEAUX "TWINKLE" BLANC-CHOCOLAT-BOITE 12 OZ

45¢

TANG

BREUVAGE A L'ORANGE EN POUDRE-PQT. 4 ENV. 3 1/2 OZ

\$ 1.10

JUS DE TOMATES "HEINZ" - ZIP TOP

CARTON DE 6 BTES DE 5 1/2 oz

79¢

demandez les menus économiques de Soeur Berthe



Cette semaine, demandez votre fascicule No-3

Fruits et Légumes Frais

- BANANES Chiquita Etats-Unis No-1 mûries à point LA LIVRE .20
- CITRONS CALIFORNIE No-1 GROSSEUR 140 6 POUR .45
- OIGNONS JAUNES ONTARIO No-1 5 LBS .59
- Champignons WATERLOO Québec no-1, 1/2 LB. .69

N'OUBLIEZ PAS VOS CERTIFICATS DE NOEL...

EN VENTE EN TOUT TEMPS \$1.00 CHACUN



Les Castors mettent la pression au bon moment

par André Lestourneau

CHICOUTIMI — Les Castors de Sherbrooke sont en voie de développer un complexe de supériorité.

Quasi assurés de remporter le championnat, ils ont pris l'habitude, depuis un certain temps, d'attendre vers la fin d'un match pour porter le coup de grâce à l'adversaire.

Encore hier soir, les Sherbrookoïses ont attendu à la troisième période avant d'ouvrir la machine et de mettre la pression sur les épaules des Saguenéens, pour finalement leur soustraire un gain de 8 à 6.

Jusqu'à-là, les deux équipes s'étaient livrées un duel fort bien partagé, chacun mettant l'accent sur le côté offensif avec des montées et des échanges enlevants, même si la défensive, autant celle des Castors que celle des Saguenéens, laissait entrevoir certaines faiblesses.

Les Chicoutimiens ont offert une forte opposition à leur vif, se ralliant à trois reprises avant de plier l'échine. Un but de Michel Brisebois, vers la dixième minute de jeu de la dernière période devant casser les reins aux locaux.

Les hommes du pilote Yvan Gingras ont vainement tenté de combler ce déficit d'un but, mais ils n'ont pu rivaliser d'adresse avec un rival mettant la pression en temps opportun.

S'échangeant la rondelle avec cohésion presque parfaite, les Sherbrookoïses ont démontré qu'ils possédaient l'étoffe d'un club champion, lors d'une punition à François Robert, moins de quatre minutes avant la fin du match.

Contrôle du disque

Prenant la situation en main, le défenseur Richard Mulhern conserva le disque pendant près de deux minutes, pour neutraliser l'attaque à cinq des Saguenéens.

"Si seulement nous avions compté lors de cet avantage numérique" de murmurer Jean-Paul Leblanc. C'est ce qui nous a tués.

Mulhern avait toujours la rondelle. Lorsqu'il s'en empara, c'est difficile de lui enlever."

De fait, Mulhern fut le défenseur des deux équipes à être à la hauteur de la situation.

"Je ne pourrais pas dire que nous avons été pris par les sentiments, contrairement à nos deux derniers matches contre les Saguenéens, de commenter Ghislain Delage. Nous avons constamment forcé le jeu, mais nos défenseurs ont trop reculé au filet. Ils ont compté plusieurs buts sur une distance de 35 ou 40 pieds, ce qui n'est pas normal".

"Nous avons donné de bonnes mises en échec et joué un match normal, d'ajouter Delage. Il ne faut

pas oublier que nous étions privés des services de trois de nos réguliers. Cela est important".

Un adversaire coriace

L'instructeur des Sherbrookoïses devait donner crédit à l'opposition fournie par les Saguenéens.

"Je crois que ce fut un bon match. Ils ont bien patiné et fait preuve qu'ils voulaient participer aux séries. Je leur souhaite, car ils le méritaient bien. Leurs amateurs les supportent bien".

Yvan Gingras a abondé un peu dans le même sens.

"C'est définitivement notre meilleur match depuis les Fêtes. Nous avons commis quelques erreurs à la défensive, mais c'est souvent ce qui arrive lorsque vous jouez contre un adversaire qui patine de la sorte".

Peter Marsh a marqué à trois reprises pour les visiteurs, tandis que Richard Mulhern, Claude Larose, Alain Bélanger et Marc Tessier, dans un filet désert, complétaient le pointage pour les Sherbrookoïses.

Du côté des Chicoutimiens, Marc D'Amico et Jean-Paul Leblanc ont récolté chacun une paire de buts, les autres étant l'oeuvre de Sylvain Locas et Yves Pérusse.

A son quatrième match consécutif devant la cage des Saguenéens, Jean Bélisle a eu 43 lancers à repousser, comparativement à 36 pour son opposant Nick Sanza qui a été atteint au visage sur le deuxième but de Leblanc, enregistré lors d'un avantage numérique.

Les Castors n'ont plus besoin de sept victoires pour être assurés du premier titre de leur histoire, tandis que les Saguenéens demeurent toujours dans la course pour une place aux éliminatoires. A la suite de leur rendement contre Sherbrooke, il y a lieu d'espérer!

Sur la rampe...

Handicapé par une blessure à la cheville, Alain Côté n'était pas en uniforme pour les Saguenéens, tandis que Jere Gillis et Sydny Veysey, indisposés par des malaises à l'épaule, manquaient à l'appel dans le clan des Sherbrookoïses.

Depuis qu'il s'est joint à la formation sherbrookoïse, Claude Larose a accumulé 24 buts et 23 aides en 22 matches. Il s'avère présentement le meilleur pointeur des Castors avec une production totale de 107 points...

L'agressif Serge Côté terminera la saison avec les Saguenéens. Il se rapportera à l'équipe du pilote Yvan Gingras pour le match de vendredi prochain, contre le Junior de Montréal...

La reprise du match du 24 novembre dernier aura lieu le 12 mars prochain.

chain. Fait à noter, la rencontre sera présentée au Palais des Sports de Jonquière...

Les Sherbrookoïses ont fait le voyage en autobus. Il appert que les joueurs se sont rappelés de mauvais souvenirs lorsqu'ils ont été témoins d'un accrochage entre deux camions citernes...

Fernand Leblanc a recommencé à pratiquer avec son équipe depuis lundi, même s'il ressent encore des douleurs à son poignet gauche. Son retour au jeu est prévu pour la mi-mars, s'il ne survient pas d'autres complications...

La lutte devient de plus en plus serrée pour l'obtention de la coupe

Molson. Avec deux premiers et un second choix, l'aïlier Marc D'Amico domine le classement pour la troisième tranche, tandis que Daniel Lecours demeure en tête pour l'ensemble de la saison...

Considéré comme le meilleur défenseur du circuit, Richard Mulhern peut également se faire valoir à l'of-

fensive. Son dossier indique 22 et 60 assistances jusqu'à maintenant. Il devrait être l'un des premiers choix au repêchage de juin prochain...

Blessé à la fin de la première période, en donnant de la bande alors que son bâton lui est entré dans les côtes, Serge Dubois n'est pas revenu au jeu par la suite...



HORS DE VISION — A la suite d'un arrêt du gardien de buts Jean Bélisle, qui a fait dévier la rondelle hors de vision, Daniel Chicoine (15), Michel Brisebois (9), des Sherbrookoïses, se portent à la recherche du disque, tout comme Serge Dubois et Pierre Quintal, des Saguenéens. (Photo Réal Tremblay)

Gary Carter et Barry Foote, deux jeunes fauves devenus indispensables

DAYTONE BEACH — Le jeune receveur Barry Foote, sourire légèrement arrogant, sa marque de commerce, quittait la cage des frappeurs après avoir malmené un lanceur.

Son regard accrocha le directeur général Jim Fanning qui venait d'être témoin du déploiement d'agressivité du receveur de 23 ans.

"Vous en voulez des points produits, monsieur Fanning, lance Barry Foote sûr de soi. Vous n'avez qu'à me faire remonter dans l'ordre des frappeurs. Avec la vitesse qu'on va avoir cette année sur les buts, je vais vous balayer ça."

Le pire, dans cette démonstration de confiance, est que Foote, qui s'est envoyé 60 points produits, en 1974, en frappant au septième ou au huitième rang, a la certitude qu'il peut livrer les points produits à la pelle s'il cogne au quatrième rang.

Les jeunes Expos sont comme ça. Ils bombent le torse, confiants de brûler les étapes. Il faut dire que l'élimination des "vieux" autour d'eux leur a donné l'impression qu'ils sont indispensables. Et ils le sont.

Foote n'a jamais eu de complexes. Satisfait d'une fiche de .262 et de 11 circuits à sa première année comme receveur régulier dans la Ligue nationale, le coriace Foote, un véritable tigre derrière le marbre, a confiance d'aller beaucoup plus loin en 1975.

On parle déjà de lui comme du nouveau leader des Expos. C'est un peu tôt même si Barry réunit des qualités de chef.

Le balayage a été tellement complet chez les Expos qu'on cherche des leaders un peu partout. On mentionne même Gary Carter, l'étourdissant receveur de 20 ans, la perle des Expos, le

joueur à l'avenir resplendissant que tous les clubs réclament dès qu'il est question de transactions.

"Il ne faut tout de même pas être fou, affirme Karl Kuehl qui a suivi la progression de son protégé à Québec et à Memphis. Carter a un talent remarquable et il est à peu près ce qu'il y a de plus explosif sur la terre. C'est bien simple, le diable

tain qu'il est en train de gesticuler, de sauter ou de rire. Carter est un feu roulant. Il a un enthousiasme sans limite vis-à-vis tous les aspects de la vie. Quand il va explorer avec tout son talent, ça va être quelque chose à voir."

Athlète versatile, fort doué pour le football, Carter s'est amené sur le tard au baseball. Tout le monde

ou troisième but ou dans le champ, constate Carter. Mais mon "thrill" est derrière le marbre où tu commandes vraiment. Barry est là. Il est vraiment exceptionnel. Mais il nous faut travailler ensemble. Et gagner en équipe est ma grande préoccupation. Il faut absolument qu'il se passe des choses à Montréal. Mais je n'écarte pas la possibilité de faire sauter les pieds à mon ami Barry, un de ces jours."

Gary éclate de rire, un rire jaune et enthousiaste. Foote et Carter, deux futurs leaders, deux jeunes fauves prêts à démarer en coup de tonnerre, et capables d'entraîner toute la bande dans leur sillage.

Ils ne mordent pas

La plupart des observateurs qui jusqu'ici se sont penchés sur le cas des Expos leurs prédisent une cinquième ou une sixième position dans la division Est de la Ligue nationale... Ce serait un recul pour l'équipe montréalaise qui s'est assurée le quatrième rang, ces deux dernières années... Jusqu'ici, les initiés du baseball refusent tout simplement de mordre dans les roulements de tambour que les Expos réservent à leurs jeunes joueurs... Toutefois, les experts s'égarent parfois... En visite au camp des Montréalais, l'an dernier, le célèbre Milton Richman de la United Press International, emballé par la présence de Willie Davis, avait promis la première place à Gene Mauch.

C'est certain que les Expos missent beaucoup trop sur les jeunes... Il faut voir l'enthousiasme défilant de Gene Mauch à l'endroit de Gary Carter... "J'ai bien confiance de le voir suivre les traces de Barry Foote, dit-il. On va sortir pas mal de jus de ces deux gars-là. Carter a son poste. C'est Carter qui va se sortir de l'alignement. Mais j'ai ma petite idée qu'il ne se sortira pas."



CLAUDE LAROCHELLE

(Tous droits réservés au Soleil et au Quotidien).

le charrie. Il a de la volonté, du tempérament, du jugement. Je l'ai vu souvent haranguer des joueurs plus vieux que lui. Mais avec les Expos, cette année, il n'aura pas assez de son temps pour s'occuper de lui-même exclusivement, pour regarder où il met les pieds sur le sol.

Certes il ne faut pas être fou même si Carter a étonné par son aplomb devant des lanceurs comme Tom Seaver et Steve Carlton quand les Expos lui ont offert un essai en fin de saison dernière.

Carter a l'énergie pour tout briser, mais qu'on lui donne encore un an ou deux.

Alors qu'il s'exprimait après l'exercice d'hier, Karl Kuehl cherchait Carter du regard, dans le vestiaire des Expos.

"J'aimerais bien qu'on puisse l'apercevoir, fit Kuehl. Je suis cer-

le voyait parti dans une carrière spectaculaire au football quand un accident au genou droit, des ligaments déchirés, l'obligea à se tourner vers le baseball.

"J'étais tellement malhabile quand je me suis présenté pour la première fois à un camp des filiales des Expos que je pensais être renvoyé, dit-il. Mon retard était épouvantable. Je ne sais pas pourquoi on m'a gardé."

Pas être fou

Karl Kuehl admet qu'il faisait pitié. Mais le talent était là. On le savait. Il s'agissait de creuser. Après trois ans de travail, Gary est méconnaissable. Et le voilà confronté à son ami Barry Foote, deux gars qui se croient capables de faire trembler le monde sur ses bases. Deux receveurs-amis qui se heurtent de front.

"Je crois qu'on va me faire jouer

Play ball régional à compter du 25 mai

JONQUIERE — La Ligue junior régionale de baseball débutera une autre saison d'activités le 25 mai prochain. Les dirigeants du circuit en ont décidé ainsi, hier soir, lors de la première assemblée régulière tenue dans les locaux du service des loisirs de la ville de Jonquière.

Les huit équipes en lice se disputeront encore un calendrier de 28 matches. De fait, toutes les équipes ont de nouveau adhéré aux cadres de la ligue au cours de cette assemblée.

M. André Desmeules, de Jonquière, a reçu l'approbation des officiels pour agir à titre de vice-commissaire, section du Saguenay. Il cumulera également les fonctions de vice-président du majeur.

Les dirigeants du circuit ont mis un terme aux nombreuses discussions entourant leur participation à

la Fédération de baseball amateur du Québec. La région du Saguenay-Lac-St-Jean sera dorénavant classée "AA".

Il a également été convenu que la suspension de l'équipe d'Alma serait maintenue encore cette année. Les joueurs de cette municipalité qui portent les couleurs des équipes de St-Félicien et Dolbeau demeurent quand même la propriété de la formation d'Alma.

Les équipes ont également fait connaître les noms de leurs porteparoles. Me Jean-Yves Tremblay, Fercos-manes d'Arvida; Roger Hudson, Royaux de Kénogami; Gaston Liberge, Braves de Jonquière; Robert Grenier, Lions de St-Félicien; Yvon Grenon, Pionniers de Chicoutimi-Nord. Les autres équipes rendront leur choix public prochainement.

LE RAPIDO

Jouer au golf pour garder sa forme: une perte de temps!

Amateurs de golf, chassez vos illusions! Il est maintenant prouvé que si vous pratiquez ce sport pour vous garder en forme, vous perdez votre temps. Le golf ne commande pas de gros efforts et ne provoque pas de sueur, selon un expert médical, le Dr Ian Adams. Car, le but principal d'un exercice est de maintenir une cadence beaucoup plus accélérée que celle requise lors du travail routinier. Prenez-vous-le pour dit!

PAS LUI MAIS L'AUTRE

Plusieurs confrères montréalais m'ont posé une question embêtante, en fin de semaine dernière. "Votre Réjean Tremblay qui travaille maintenant à La Presse, est-ce bien le même qui a épousé Michel Girouard?" Question plate, réponse place, j'ai répondu "Oui!"

L'INVASION DES BLEUETS

Un quotidien de la Métropole s'inquiète de l'invasion des "bleuets" depuis plusieurs mois. La situation en est rendue à un tel point que plusieurs commencent à se poser de sérieuses questions. Ça sentait le bleu à plein nez, samedi soir, à la salle de presse du Forum. On ne les comptait plus sur ses dix doigts. Pendant ce temps, un autre bleuêt formait un trio avec Yvon Lambert et Doug Risebrough...

COMME HIER

Tel qu'annoncé dans l'édition d'hier, le puissant frappeur Boog Powell et le lanceur Don Hood, des Orioles de Baltimore, ont été cédés aux Indiens de Cleveland en échange du receveur Dave Duncan et du champ intérieur Alvin McGrew, venu des rangs mineurs. Hier c'était "officieux" aujourd'hui, c'est officiel.

VACHES MAIGRES

Après six années de vaches grasses, les North Stars du Minnesota connaissent maintenant une période de vache maigres. La situation de l'équipe est si peu reluisante que le président, Walter Bush a indiqué qu'il avait baissé son salaire de 20 pour cent. C'est tout dire! Les employés qui quitteront leur travail ne seront pas remplacés. A pareille date l'an passé, les North Stars avaient accumulé \$454,470, tandis que cette année, les guichets ont reçu \$415,510. Les pertes pourraient s'élever à un demi million à la fin de la saison.

MOINS D'ÉQUIPES

Il demeure presque assuré que la Ligue mondiale de football entreprendra une autre saison. Toutefois, le nombre des équipes passerait de dix à huit bien que la situation financière de certaines d'entre elles ne soit pas encore réglée. Selon Pete Bethard, quart-arrière des Storms de Portland, la Ligue mondiale connaîtra autant de succès que la Ligue nationale d'ici cinq ans.

PERE ET FILS

Une histoire de famille. Earl Morrall, qui aura 41 ans en mai prochain, revendique l'honneur d'être le seul joueur de la Ligue nationale de football qui ait un fils évoluant dans une équipe universitaire. Le père Morrall a laissé entendre qu'il retournera avec les Dolphins de Miami pour ainsi entreprendre une 20e campagne dans la Ligue nationale.

LES SIGNATURES...

Ce soir comme tous les soirs, la plus récente liste de signatures dans le monde du baseball majeur. Lary Bowa et Dave Cash ont accepté les offres des Phillies de Philadelphie. Bowa a signé un contrat de trois ans pour quelque \$85,000 tandis que Cash touchera, \$115,000 pour un an. Ailleurs, les Reds de Cincinnati ont indiqué que Tony Perez avait signé son contrat. Pedro Bordon et Dan Driessen demeurent les deux seuls réfractaires.

BASKETBALL MINEUR

L'équipe d'Arvida rencontrera celle de la Baie, ce soir, à 18 h. 00, dans la Ligue Bantam de basketball pour filles. Vendredi, Chicoutimi-Nord visitera Chicoutimi à 17 h. 00. Dans la ligue mini-garçons, la Base de Bagotville recevra Arvida à 18 h. 30. Chez les filles, Chicoutimi visite Arvida à 17 h. 00. Lundi prochain, Arvida visitera la Base de Bagotville. Le début des séries éliminatoires de la Ligue bantam garçons est prévu pour la semaine prochaine entre Chicoutimi-Nord, Alma et Kénogami. Dans un autre ordre d'idées, un tournoi provincial, section écoles anglaises, aura lieu en fin de semaine à Arvida, à l'école Saguenay Valley. Des équipes de toutes la province participeront à cette compétition.

PRECIEUSE COLLABORATION

L'ancien sprinteur olympique Jesse Owens a participé au camp d'entraînement des Giants de San Francisco, hier. Owens apportera sa collaboration en enseignant aux joueurs la façon de courir sur les coussins.

NEELEY REVIENT

Les Maple Leafs de Toronto ont rappelé le défenseur Bob Neeley, de leur filiale d'Oklahoma City, le premier choix des Maple Leafs en 1973 avait subi de nombreuses blessures à sa première saison dans la Ligue nationale et les Torontois lui avait assigné Oklahoma City afin de reprendre sa forme.

PRIX STABLES

L'inflation n'a pas touché les prix des billets pour assister à la rencontre d'athlétisme Canada-Allemagne. Les prix demeureront les mêmes que l'an passé. Le système T.R.S. est en force pour tous ceux qui désirent se procurer des billets.

Nicol Minier et Sylvain Dufour, deux judokas à ne pas perdre de vue

par Julien Gagnon

ALMA — Nicol Minier et Sylvain Dufour! Deux noms à retenir dans la discipline de judo car ils sont considérés comme étant des judokas au talent très prometteur et ils figurent, à l'heure actuelle, sur la liste des "espoirs" canadiens.

Onze provinces étaient représentées par six participants chacune, lors des Jeux canadiens en Alberta et le judo est la seule discipline dont les concurrents ont mérité six médailles sur six. Le Québec a décroché quatre médailles d'or, dont une par Nicol Minier et deux médailles d'argent, dont une par Sylvain Dufour.

Sur un total de 219 points récoltés par le Québec au classement général, le judo a recueilli 38 points et a ainsi contribué, dans une bonne mesure, au succès de l'équipe québécoise.

Minier, détenteur d'une ceinture noire, pèse 154 livres mais il compétitionne dans la classe ouverte, c'est-à-dire toutes catégories de poids. Même s'il doit concéder une moyenne de 20 livres à ses adversaires, Nicol Minier s'est tout de même imposé de façon définitive et, à l'âge de 20 ans, l'élève de Normand Couture, d'Alma, est reconnu comme l'un des meilleurs judokas québécois.

Depuis cinq ans qu'il pratique la discipline du judo, il ne cesse de s'améliorer et Couture est d'opinion qu'avant longtemps Nicol Minier fera parler de lui sur le plan national.

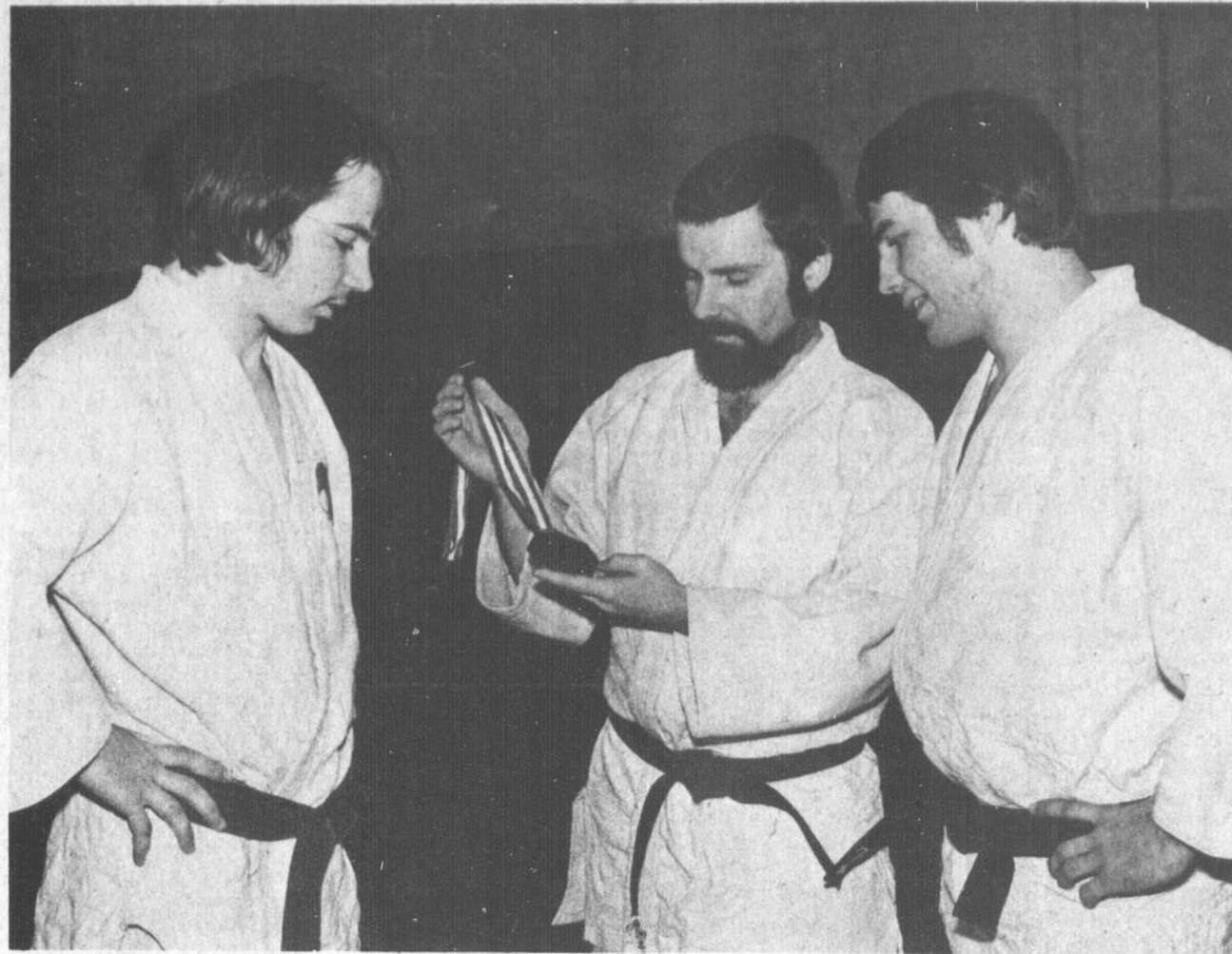
Pour Sylvain Dufour, il s'agit d'un cas à peu près identique. Plein de talent et de promesse, à 17 ans, Dufour détenteur d'une ceinture marron, représente un chef de file sur lequel on devra miser avant longtemps.

Tout comme son copain Nicol Minier, Dufour possède de la détermination et une passion effrénée pour le sport qu'il pratique.

Blessé à un pouce en combattant, Sylvain Dufour n'a pas diminué d'ardeur et il a réussi à mériter une médaille d'argent. Lui aussi était handicapé par une différence de poids d'au moins 20 livres, car il peut difficilement trouver des opposants dans la catégorie des 165 livres et il doit affronter des adversaires beaucoup plus lourds.

A son arrivée à Québec, samedi dernier, Sylvain est allé participer pour la Coupe du Québec dans l'espoir de mériter le nombre de points suffisants qui lui permettaient de se qualifier pour l'obtention de sa ceinture noire au mois de juin. Dufour avait besoin de 40 points pour se qualifier et il en a mérité 56, ce qui ne laisse aucun doute sur sa qualification.

Normand Couture a raison d'être fier de ses deux protégés car ils lui procurent une grande satisfaction et ce sont deux excellents sujets de promotion pour une discipline qui connaît une expansion de plus en plus marquée.



UNE MEDAILLE D'OR, C'EST CA. L'entraîneur Normand Couture montre avec fierté la médaille d'or méritée par l'un de ses protégés, Nicol Minier, à droite, aux Jeux canadiens, en Alberta. A gauche, Sylvain Dufour a récolté une médaille d'argent. Il s'agit d'un groupe de judokas qui vient d'Alma.

Prochaines séries éliminatoires

Pour la troisième fois en 22 ans, le National ratera le rendez-vous

par Pierre Raymond

CHICOUTIMI — L'épopée de la Ligue junior régionale de hockey suscite autant de moments de joie que de misères noires pour les équipes participantes.

L'expérience vécue du National de Port-Alfred demeure une preuve indiscutable. La formation de la Baie, qui revendique les honneurs de huit championnats en saison régulière, ratera les séries éliminatoires pour la troisième fois en 22 années d'existence.

Le National a toutefois vécu des moments palpitants. Qu'il suffise de mentionner trois années de gloire, de 1958 à 1959, où il a raflé trois championnats consécutifs. Le même scénario s'est reproduit en 1962, 1963, 1968 et 1969.

Cette année, le National devra se contenter d'une piètre fiche, également son pire dossier à vie. Avec quatre matches encore à disputer, les joueurs de Jules Bouchard montrent seulement dix points au classement, résultat de cinq victoires et 31 revers.

La délégation de la Baie a profité de la première saison d'activités du circuit régional pour enregistrer son meilleur dossier. Les joueurs du National avaient alors totalisé une offensive de 303 buts pour ainsi conduire l'équipe à la victoire 26 fois en 36 occasions.

Les Castors aussi

Les Castors de Dolbeau connaissent eux aussi leur part de déboires. Pour la deuxième saison consécutive, les Castors devront remettre leurs chandails dès la clôture de la campagne.

Ski alpin juvénile

Maltais, déçu du changement d'âge

CHICOUTIMI — Jean Maltais, de Chicoutimi, responsable du ski alpin auprès de SKISAGLAC, a quelque peu raison d'être déçu du changement d'âge, dans la catégorie juvénile, apporté par la Société des Jeux du Québec.

Depuis plusieurs années, l'organisme qui régit le ski sur le plan provincial, soit Ski-Québec, avait fixé l'âge limite à 15 ans après le 31 août de l'été précédant la saison de ski. On était habitué à se servir de ce règlement comme base d'opération et personne pouvait prévoir qu'un changement d'âge serait apporté de façon radicale en prévision des Jeux d'hiver du Québec à Rimouski.

Un protocole d'entente, accepté entre Ski-Québec et la Société des Jeux, a établi l'âge limite à 14 ans, le ou après le 31 août 1960.

Selon Jean Maltais, il s'agit d'une erreur flagrante qui n'a pas été relevée par qui que ce soit. Cette erreur a occasionné une situation plutôt boiteuse lors des épreuves de qualification pour les Jeux régionaux du Québec qui ont eu lieu à Kénogami récemment.

Après la compétition, on a découvert que deux garçons et deux filles, qui s'étaient qualifiés pour les Jeux de Rimouski, ont dû être retirés de la liste des participants éligibles pour être remplacés par d'autres en raison de leur âge qui avait dépassé la date limite.

C'est ainsi que Chantale Dionne et Marie-André Lemay ainsi que Tom Jeffries et Michel Tremblay demeurent champions régionaux mais ne sont plus éligibles pour Rimouski. Les deux autres qui ont terminé au troisième rang à Kénogami furent Danièle Tremblay et Patrice Deschesnes.

M. Maltais est d'opinion qu'il peut y avoir eu une erreur de leur part mais, par contre, il existe un manque de communication entre les différents organismes qui régissent le sport amateur et les Associations régionales. Ce qui ne favorise pas le travail de ceux qui ont à travailler sur le plan régional.

Le ski alpin n'est d'ailleurs pas la seule discipline à déplorer le retrait d'athlètes trop âgés. La raquette et le karaté sont d'autres sports qui ont eu à souffrir de ce manque de communication et il est à souhaiter que les erreurs de ce genre ne se répètent plus.

Les dirigeants régionaux du ski alpin ont par ailleurs fait une recommandation au CRL à l'effet de demander à la Société des Jeux du Québec de ramener l'âge juvénile au même stade où il était auparavant. De plus, on demande l'application d'une catégorie supérieure, soit la catégorie junior afin de permettre à un plus grand nombre de skieurs d'apporter leur contribution aux Jeux du Québec.

Par le passé, les représentants du haut du lac St-Jean avaient vécu une situation identique en terminant au dernier rang en 1956-57. Après avoir aligné un joueur non-éligible, en 1959-60, ils avaient également hérité de la dernière position.

Les Castors ont remporté les honneurs du championnat en 1966-67 et 1970-71. La première fois, ils avaient gagné 32 de leur 40 matches.

Un septième pour Jonquière?

Les Marquis de Jonquière, pour leur part, espèrent s'approprier des honneurs d'un septième championnat cette saison. Les chances des Marquis sont d'ailleurs excellentes à ce chapitre. Une victoire contre les Aiglons d'Alma, le 9 mars prochain, leur fera goûter le champagne de circonstance.

Même si leurs chances s'avèrent minimes, les Saguenéens de Chicoutimi espèrent encore briser les plans des Jonquiérois. Les Saguenéens en seraient alors à leur troisième championnat seulement.

Seuls les Aiglons d'Alma désespèrent d'année en année. Les Aiglons n'ont qu'un seul championnat à leur actif, en 1959-60.

Les Ouananiches de Roberval, quant à eux, participent aux séries éliminatoires pour la première fois, à leur deuxième saison d'existence. Ils ne feront évidemment pas le poids devant leurs futurs adversaires, les Saguenéens ou les Marquis.

L'athlétisme français "sur la corde raide"

PARIS (AP) — L'athlétisme français est toujours "sur la corde raide", c'est ce qui résulte d'une conférence de presse des responsables de la FFA, hier après-midi, au sujet de la situation de l'athlétisme en France et de l'évolution du nombre d'athlètes classés.

Le patron de l'Equipe de France, M. Christian Dubreuilh, a en effet déclaré que, par rapport à 1973, il y avait 36,688 athlètes classés (hommes, femmes toutes catégories) en 1974, contre 34,781. Cela représente environ 40 pour cent d'athlètes classés par rapport au nombre total de licenciés.

M. Dubreuilh a fait remarquer que la situation, sans être catastrophique, n'était pourtant pas très brillante: "Nous avons un athlétisme qui au niveau de la couche moyenne est relativement florissant", a-t-il dit. "Mais au niveau de l'élite, nous stagnons". Cette élite comprend en effet 267 hommes et femmes pouvant être classés dans les catégories internationales ou nationales. Ce chiffre comprend 191 hommes et femmes.

Nouvelles habitudes de vie

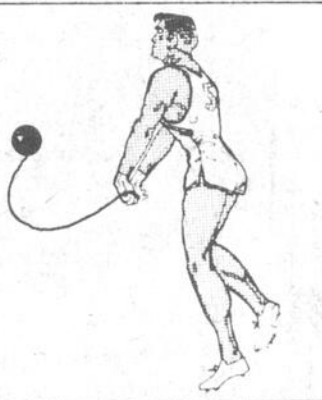
Le directeur technique de l'équipe tricolore a fait remarquer que les nouvelles habitudes de vie et de loisirs étaient préjudiciables au développement de sports tels que l'athlétisme ou la natation. Il a néanmoins conclu sur un élément encourageant et mettant en évidence une "certaine remontée au niveau des cadets" et il a ajouté: "Nous sommes arrivés à une certaine époque à un creux de la vague, mais depuis le frein semble avoir opéré et avec certains efforts et de l'enthousiasme, on devrait permettre à l'athlétisme de reprendre une courbe ascendante".

Jeux Olympiques

MONTREAL



"1976"



DU "Vilas" A PRIX COUPE
claude chretien tée
 JONQUIERE
 DURANT LE MOIS DE FEVRIER

Au Canada c'est

TILDEN

Que vous ayez besoin d'une nouvelle Chevrolet ou d'un camion Chevrolet ou GMC, nous avons ce qu'il vous faut. Aucun frais de millage en ce qui concerne les voitures de promenade.



Vous pouvez filer aussi loin que vous le désirez sans qu'il vous en coûte plus cher.

Appelez donc Tilden et roulez bien.

TILDEN
 Auto-location



74, JACQUES-CARTIER EST, CHICOUTIMI
 Tél.: 549-3888 ou 677-2727

6

JOURS ENCORE ET VOUS VERREZ LA PACER

On y entre aisément, tant ses portes sont grandes!

Gary Smith: nous serons fort désappointés de ne pas terminer en tête

par Claude Brière

MONTREAL — Des cheveux ébouriffés, une barbe qui date de deux jours, une épaisse moustache non taillée, les pieds sur les sièges, le gardien Gary Smith regardait l'exercice du Canadien. Quelques minutes auparavant, il avait lui-même quitté la patinoire, à la suite de l'exercice des Canucks de Vancouver, les opposant au Canadien, ce soir, au Forum.

De la façon dont les hommes de Bowman patinaient, dès les tout premiers instants de l'exercice, Smith n'a pu faire autrement que de les regarder bouche bée. "Le Canadien forme la meilleure équipe qu'il m'a été donné de voir de toute ma vie. Et... ils sont si jeunes..." On aurait dit que Smith venait à regret d'échapper cette phrase. Lui, il a déjà dépassé le cap de la trentaine. Il a roulé sa bosse dans quatre villes de la Ligue nationale. Il se retrouve aujourd'hui avec un statut, bien mérité au cours des années, de super-étoile, au sein d'un groupe de joueurs moyens, vaillants mais au talent mitigé. Dès le début de la saison, il a propulsé les Canucks au tout premier rang de la faible division Connie Smyte et depuis, malgré quelques menaces, ils n'ont jamais été rejoints par les Black Hawks de Chicago.

"Le Canadien forme peut-être la meilleure équipe, Gary, mais il accorde une moyenne de près de quatre buts à l'adversaire depuis quelque temps."

"Et puis après? Les joueurs du Canadien pourraient compter dix ou 15 buts par soir", de rétorquer Smith.

Le seul joueur-étoile des Canucks, c'est visible, admire l'offensive du Canadien. Sur un but de Murray Wilson, aux dépens de Ken Dryden lors de la session de jeu simulé, hier midi, Smith n'a pu s'empêcher de remarquer: "Wilson m'aurait déjoué sur ce jeu. Je ne pensais pas qu'il effectuerait cette feinte. Il a dû regarder l'exercice des Canucks..."



GARY SMITH... le principal responsable des succès des Canucks.

"Depuis quelques temps, nous ne sommes plus capables de marquer des points. Il nous faudra certainement retrouver cette touche devant le filet ennemi, si nous voulons devancer les Black Hawks de Chicago, le mois prochain. D'autre part, nous avons perdu les services de Denis Kearns. Le public ne reconnaît pas sa réelle valeur à Kearns. Pourtant, tous les joueurs de cette équipe savent jusqu'à quel point Kearns est un excellent défenseur, et jusqu'à quel point il est utile, et combien il nous manque..." murmure Smith.

Il est vrai que les Canucks ont sensiblement changé leur image cette saison, après avoir croupi dans les bas-fonds du classement au cours des quatre premières années de leur histoire. Mais

Smith a également présenté une image nettement transformée. Il montrait, à l'issue de la dernière saison, une moyenne de buts alloués de 3.44 par match. Jusqu'ici cette saison, il a déjà réussi six blanchissages comparativement à trois, la saison dernière, présente une moyenne de 2.84 buts alloués par match, et il n'a subi que 19 revers en 53 départs.

"Je pense que je me concentre davantage et mieux sur mon travail. Auparavant, les choses ne tournaient tout simplement pas en ma faveur. Je pense que j'ai toujours bien joué dans la Ligue nationale. Mais cette année, il semble que la chance me sourit. J'ai appris beaucoup de Tony Esposito, du temps où j'étais son substitut avec les Black Hawks de Chicago."

Après les 20 premiers matches des Canucks, les mauvaises langues n'ont pas tardé à dire que les succès de Smith ne dureraient pas longtemps, qu'il détestait être employé trop souvent... "C'est une somme de travail horrible que de garder le filet durant tous les matches ou presque."

Lentement, je m'y fais, puisque je prends les choses aisément durant les exercices. D'ailleurs, l'instructeur (Phil Maloney) me facilite la tâche en ne me faisant pas trop travailler durant les exercices. Mais, finir au premier rang ne sera pas une mince tâche..."

Maloney embarrasse pas ses joueurs!

La veille, l'instructeur Maloney avait déclaré aux journalistes montréalais, qu'il se sentirait un peu mal à l'aise si son équipe terminait au premier rang de sa division, avec un total de points inférieur à celui amassé par les Flames d'Atlanta, et si ceux-ci ne participaient pas aux séries éliminatoires.

Gary Smith n'a pas mis long à répliquer. On aurait dit qu'il présentait une thèse longuement préparée: "Le hockey, c'est une aventure. Au début de la saison, nous ne visions qu'une modeste place dans les prochaines séries éliminatoires."

Mais nous avons connu un tel début de saison qu'aujourd'hui, nous serions fort désappointés de ne pas terminer le calendrier au premier rang de notre division.

Vous savez, nos succès sont méritoires, et ceux des Kings de Los Angeles sont tout simplement incroyables. Nous, les équipes de la côte ouest, devons affronter un calendrier tel, qu'il dépasse parfois l'entendement. Présentement nous effectuons un voyage de deux semaines. Durant cette période, nous devrons disputer pas moins de huit matches.

Les modes de transport sont affreux à Vancouver. Par exemple, il nous est impossible de prendre un vol direct quand nous devons jouer à l'étranger. Ainsi, pour nous rendre à New York, nous devons quitter Vancouver à 6h. du matin pour nous rendre à Seattle. De là à Chicago, pour finalement atteindre New York vers les 11h. le soir.

Tout cela sans compter que nous perdons aux changes trois heures de décalage. Si le Canadien, par exemple, doit se rendre sur la Côte Ouest, il en profite pour prendre quelques jours de repos à Squaw Valley, Reno, Las Vegas... Nous, cela ne nous arrive jamais. Alors, si les Flames d'Atlanta accumulent plus de points que nous, mais ne participent pas aux éliminatoires, je ne me sentirai aucunement embarrassé.

Nos voyages et le calendrier devraient nous valoir une douzaine de points de plus au classement. Donc, les Flames seraient automatiquement éliminés de cette course."



HENRI RICHARD... sa blessure tarde à guérir

Henri Richard tente encore de patiner

Montréal — Le capitaine du Canadien, Henri Richard, a tenté, encore une fois, de patiner hier midi. Il a participé à l'exercice du Canadien, mais n'a pas pris part à la période de jeu simulé. On a noté un progrès sensible. Au moins, Henri pouvait patiner plus à l'aise, et effectuer des virages, ce qui lui était impossible, il y a à peine une semaine.

C'était la quatrième fois depuis qu'il a été blessé, il y a exactement 16 semaines aujourd'hui, que Richard tentait de patiner. Ce qui lui faisait d'ailleurs dire quelques instants avant de sauter sur la patinoire: "J'en suis aujourd'hui à mon cinquième camp d'entraînement de la saison."

On ne saura vraiment qu'aujourd'hui si la cheville du capitaine prend du mieux. Par ailleurs, il serait utopique de nourrir de trop grandes espérances. Seulement quelques heures après l'exercice, Richard avait du mal à marcher. Il ressentait encore des douleurs.

Quant à l'autre blessé, Guy Lafleur, il a lui aussi participé à l'exercice des siens. Toutefois, en aucun moment il n'a tenté de décocher un lancer frappé. Il effectuait des passes d'une seule main, et ses lancers du poignet manquaient de force.

Bloc-notes

Le défenseur Larry Robinson a été excusé de l'exercice. Il a assisté aux funérailles d'un ami de sa famille. Il a agi comme porteur d'honneur... C'est devenu une habitude, mais quand les Canucks affrontent le Canadien, on ne peut s'empêcher de penser qu'ils sont toujours en quête d'une première victoire. Ils ont subi 23 revers contre le Tricolore, ils n'ont annulé qu'en trois occasions... Du côté des Canucks, les défenseurs Denis Kearns et Harold Snetsman manquent à l'appel...

MacGregor met fin au duel contre les Oilers

(Selon PA) — A Chicago un but de Gary MacGregor à 11 secondes du début de la prolongation a permis aux Cougars d'arracher une victoire de 4-3 aux Oilers d'Edmonton lors d'un match inscrit au calendrier régulier de l'Association mondiale et disputé hier soir à Chicago.

Cette victoire est la quatrième consécutive pour les Cougars qui prennent ainsi une avance de cinq points sur les Crusaders de Cleveland dans une lutte que se mènent les deux équipes pour s'assurer une participation aux prochaines séries éliminatoires.

Les buts des Cougars, outre celui de MacGregor, sont allés à Larry Matevay, Peter Mara et Frank Rochon.

Mike Rogers avec deux, et Blair MacDonald ont marqué pour les Oilers.

A Toronto l'ailier gauche Frank Mahovlich a marqué deux buts hier soir pour conduire les Toros de Toronto à une victoire de 6-4 contre les Mariners de San Diego dans un match de l'Association mondiale de hockey.

Vaclav Nedomansky, Pat Hickey, Lou Nistico et Jim Dorey ont marqué les autres filets des Toros.

Le joueur de centre André Lacroix des Mariners a marqué deux buts pour devenir le premier joueur de l'AMH à atteindre le cap des 100 points cette saison. Jean Peacosh et le défenseur Kevin Morrison ont complété le pointage pour les perdants.

A Hartford, Nick Fotiu et Don Blackburn ont marqué à mi-chemin en troisième période, permettant ainsi aux Whalers d'arracher une victoire de 3-2 aux Blazers de Vancouver.

L'autre filet des Whalers a été réussi par Tom Webster, tandis que Claude St-Sauveur et Hugh Harris répliquaient pour les Blazers.

Cette victoire des Whalers porte leur fiche à 19 victoires, trois défaites et un match nul à domicile.

A Baltimore, les Racers d'Indianapolis, qui tentent toujours de mériter une place dans les séries de fin de saison, ont remporté leur troisième victoire d'affilée en disposant des Blades de Baltimore 6-4.

Les Racers y sont allés de quatre buts en deuxième période, un sommet

cette saison, pour mériter la victoire. Kerry Bond, Bob Sicinski, Ron Buchanan, Nick Harbaruk, Brian McDonald, et Bob Whitlock ont marqué les filets pour les Racers. Austin White, Alain Caron, Barry Legg et Bill Ego ont répliqué pour les Blades.

Les Bruins ont eu chaud

A Boston les Bruins de Boston sont revenus de l'arrière avec trois buts en troisième période, ceux de Carol Vadnais, Hank Nowak et André Savard, pour arracher une difficile victoire de 6-4 aux Penguins de Pittsburgh.

Pittsburgh n'a pas connu la victoire au Garden de Boston au cours de ses 19 derniers matches, soit depuis le 28 janvier 1968.

Jean Pronovost a marqué son 33e filet de la saison pour donner les devants 1-0 aux Penguins à la première période alors que les Bruins ont dû constamment revenir de l'arrière pour remporter cette victoire.

A Lardover, Dale Tallon a marqué ses deux premiers buts de la saison et conduit les Black Hawks de Chicago à une victoire de 6-2 sur les Capitals.

Tallon a réussi le premier filet du match, avec l'aide de Pit Martin et Dennis Hull, à 16:27 de la première période.

Darcy Rota, avant la fin de la première période a donné une avance de 2-0 aux Hawks.

A Uniondale Jude Drouin, Lorne Henning, et Ed Westfall ont bien appuyé le bon travail du gardien Glenn Resch avec des buts en période médiane, conduisant ainsi les Islanders de New York à un blanchissage de 3-0 des Blues de St-Louis.

Resch, qui en était à son premier match depuis le 8 février, a ainsi enregistré son troisième blanchissage de la saison et a mérité sa deuxième victoire contre les Blues.

A Bloomington, un truc du chapeau du défenseur recrue Claire Alexander aura permis aux Maple Leafs de Toronto de surclasser les North Stars du Minnesota au compte de 9-2, lors d'un match inscrit au calendrier régulier de la Ligue nationale de hockey et disputé hier soir à Bloomington.

CENTRE DU PNEU ET DE L'AUTO



CETTE SEMAINE SEULEMENT!

PNEUS À CORDES POLYESTER CEINTURÉS DE FIBRE DE VERRE

Hallmark FLYTE TRAC
\$22

Dimensions	Flanc noir Prix spécial	Flanc blanc Prix spécial
E78-14	\$22	23.44
F78-14	\$25	26.44
G78-14	\$26	27.44
H78-14	—	32.44
F78-15	—	26.44
G78-15	\$26	27.44
H78-15	—	32.44
J78-15	—	32.44
L78-15	—	32.44

Flanc noir E78-14
● Ceinturés de fibre de verre pour traction mordante et robuste
● Cordes en polyester pour roulement doux
● Modèle large, série '78'

● Pas d'échange requis ● Montage sans frais

MILLAGE GARANTI: **36 MOIS OU 36,000 MILES**

Tous les pneus HALLMARK sont garantis à vie contre les hasards de la route et les défauts de fabrication SANS AUCUNE LIMITE DE TEMPS OU DE MILLAGE.



JEUDI SOIR 27 FEVRIER A 8 HEURES

FESTIVAL DE HULL VISITENT LES SAGUENEENS JUNIORS MAJEURS

A CONFRONTATION (demi-finale)
Marc-André Gagnon: GARDIEN DE BUT
Armand Bourdon et Bedeau Tremblay
CONTRE:

\$25.00 offert par St-Jean-Eudes Auto.
 \$25.00 en bon d'achats, offert par Thiffault & Saintonge.

pour \$3.00 devenez membre du fan-club des Saguenéens et obtenez la photo des joueurs, en téléphonant à: 549-9489.

Participez au concours:
LANCER DE LA RONDELLE
 Participez au concours:
DEVINEZ L'ASSISTANCE

NOUVEAU CONCOURS: RETOURNEZ LA RONDELLE

PROCHAINE PARTIE:
 Dimanche, le 2 mars à 7 heures
Shawinigan nous visite

BATTERIES CUSTOM DE SERVICE INTENSE
 36 MOIS
28⁸⁸
 avec échange
 Un seul bas prix pour la plupart de voitures nord-américaines.

MISE AU POINT DU MOTEUR 1975
 4 cylindres
 Pour la plupart des autos nord-américaines
 Modèles à 4 cylindres seulement \$11.75
 Modèles à 6 cylindres seulement \$24.75
 Nos experts en mécanique feront:
 ● L'INSTALLATION de nouvelles bougies Champion, AC ou Autolite, de pointes, d'un rotor et d'un condensateur neufs.
 ● LE RÉGLAGE du moteur, de la marche au ralenti et du carburateur.
 ● LA VÉRIFICATION du filtre à air, du filtre à essence, de la valve PCV, du câblage d'allumage et de tout le système électrique.
 Pièces et main d'œuvre comprises.

OFFRE SPÉCIALE HUILE À MOTEUR
.78 la pinte
 Huile "Super Blend" de Quaker State. 10W30.
 Limite de 5

ADDITIF D'ESSENCE STP .54
 8 onces
 Limite de 3

SUPPORTS POUR L'AUTO 2⁹⁷
 Capacité de 3,000 livres

AMORTISSEURS PNEUMATIQUES RÉGLABLES
2 POUR 48⁸⁸
 INSTALLATION \$14 LA PAIRE
 Pour la plupart des station wagons, camionnettes et autres voitures.
 Tuyau de gonflage manuel inclus.

LECTEUR STÉRÉO 8 PISTES
66⁸⁸ RR71
 Modèle à détecteur d'effraction incorporé, marche avant rapide, bouton de réglage précis et indicateur de piste.
HAUT-PARLEURS STÉRÉO B554PF 13.94 la paire

COUSSIN RÉVERSIBLE 449 N° 20FP
 satisfactions au Canada
 Vaut bien bien au chaud l'hiver et bien au frais l'été! 18" sur 36"

CARPETTES MONTE CARLO 6⁴⁹
 Monopiece pour l'avant
 Carpettes en caoutchouc pour le plus grand confort. L'unique à 6 pièces.
 Carpettes assorties pour l'arrière 5.39

ANTIGEL POUR COULOIRES D'ESSENCE .24
 Empêche la conduite d'essence de geler. 6 onces.

PHASE ANTIBROUILLARD 333
 12 volts
 N° SFS10 520
 35 watts

MAGASINS A RAYONS

Woolco

1451, Boul. Talbot - PLACE DU ROYAUME - CHICOUTIMI

HEURES D'AFFAIRES: Lundi à mercredi: 9.15 hres à 5.30 hres
 Jeudi, vendredi: 9.15 hres à 9 hres
 Samedi: 9.15 hres à 5.00 hres

ACHETEZ EN TOUTE CONFIANCE
SATISFACTION GARANTIE
 ÉCHANGE OU ARGENT REMIS

L'égalité des sexes au tennis... c'est encore loin!

RIGDFIELD, Conn. (UPI) — Abbie Maynard, âgée de 19 ans, la première personne du sexe féminin à jouer dans un tournoi de tennis professionnel réservé aux hommes, est d'avis qu'elle ne répètera plus une telle expérience.

"Par contre, je voulais essayer une telle forme de compétition mais je suis très heureuse que ce soit terminé." Mlle Maynard venait alors de se faire renvoyer aux douches à la suite de sa défaite contre le roumain Ion Tiriac en deux sets consécutifs, au pointage de 6-0 et 6-0.

Mlle Maynard avait d'ailleurs prédit qu'elle serait plutôt "figée" lors de son premier match contre Tiriac. Ce dernier, un ancien joueur de hockey bien musclé et bâti en athlète, qui est devenu une vedette professionnelle du tennis, ne lui a certes pas donné aucune chance.

Mlle Maynard déclarait après le match qu'elle avait présenté la plus piètre performance de sa jeune carrière, mais selon elle, ce fut encore pire que ce qu'elle avait prévu. Elle a enregistré cinq points

au cours du premier set du match à la suite de quelques volées au filet et de quelques "as" exécutés par Tiriac, mais ce fut tout.

Selon Mlle Maynard, le service de Tiriac avait beaucoup d'effet en vrille et elle n'était pas habituée à ce genre de balle mais, par contre, elle admit que Tiriac lui a tout de même accordé quelques points sans discuter.

Le Roumain est d'opinion que Abbie Maynard peut jouer mieux qu'elle ne l'a fait contre elle. "Son habileté à ramasser une balle par en arrière ou à retourner une balle croisée au filet, démontre sa finesse et son réel talent."

John Nogrady, le professionnel du club et sa protégée, furent passablement critiqués du fait que Mlle Maynard participait à un tournoi de joueurs masculins. De toutes façons, Mlle Maynard était la personne la mieux qualifiée au club de Wilton où elle joue régulièrement et elle n'enlevait la place d'aucun autre professionnel qui était enregistré dans le tournoi.

"Le fait que je sois une femme ne doit pas m'éliminer du tournoi."



ABBIE MAYNARD... elle a vite plié l'échine devant Ion Tiriac.

disait-elle avant le match. Et même après la débâcle, elle ne manifestait aucun regret.

Exprimant l'opinion que dans le futur, les hommes et les femmes pourront batailler les uns contre les autres dans des tournois mixtes, Mlle Maynard conserve l'espoir de pouvoir faire disparaître la barrière des sexes. "Le fait que les joueurs des deux sexes pourraient lutter d'égal à égal serait de nature à améliorer le rendement des joueuses de sexe féminin et il est à espérer qu'on pourra le faire bientôt."

Tiriac n'est toutefois pas d'accord avec une telle formule. "Les femmes n'ont pas leur place dans le sport masculin, dit-il. Elles n'ont pas le même physique et je ne crois pas que Mlle Maynard réussisse à prouver quoi que ce soit en agissant de la sorte". De fait, le joueur Roumain a même mentionné qu'il pourrait tout aussi bien commencer à jouer sur le circuit professionnel féminin et que ce serait aussi justifié que ce que Abbie Maynard vient de faire.

Les résultats d'un tel match fu-

rent loin de pouvoir permettre avec insistance, la proclamation de l'égalité des deux sexes. C'était entièrement différent du spectacle offert, l'an passé, par Billie Jean King qui a pour ainsi dire détruit le mythe de la supériorité masculine lorsqu'elle a écrasé de façon définitive le croulant Bobby Riggs.

La présentation d'un support athlétique fut faite à Mlle Maynard avant le match alors que Tiriac recevait pour sa part, une contrepartie portée par la femme. Etudiante à l'Université de Wesleyan, Abbie Maynard a reçu des cadeaux utilitaires qui lui faciliteront ses études en science. Elle a passé plusieurs mois de ses vacances à étudier la biologie mais, l'été prochain, elle a manifesté l'intention de tenter sa chance sur le circuit féminin. Toutefois, elle n'a pas encore décidé si elle allait devenir professionnelle ou non.

"Chose assurée, dit-elle, si les femmes désirent obtenir les mêmes bourses que les hommes, elles devront d'abord se soumettre à compétitionner contre eux afin de se retrouver sur un pied d'égalité".

Wes Parker aura fait ses adieux au baseball... au Japon

LOS ANGELES (UPI) — Wes Parker, choisi six fois le meilleur premier-but défensif alors qu'il portait les couleurs des Dodgers de Los Angeles, a à nouveau annoncé sa retraite, et cette fois, c'est pour de bon, dit-il.

Parker, âgé de 35 ans, a annoncé qu'il n'avait pas l'intention de retourner au Japon et d'entreprendre une deuxième saison avec les Hawks de Nankai.

"Ce fut une décision difficile à prendre parce que je peux encore jouer et que les salaires étaient très intéressants là-bas. Mais je pense à l'avenir et je crois bien que le mien est à Los Angeles plutôt qu'au Japon".

"Ce fut une bonne expérience mais j'avais décidé que je passerais seulement une saison là-bas".

Parker a fait partie de l'organisation des Dodgers au cours de neuf saisons, frappant pour une moyenne de .279 en 1972 avant d'annoncer sa retraite. Un ancien joueur des ligues majeures, Don Blasingame, un instructeur avec les Hawks, avait alors approché Parker et s'était assuré ses services pour une saison.

Avec le club Nankai, il a frappé pour une moyenne de .301, cogné 15 coups de circuit en 128 joutes. Il a, là aussi, remporté les honneurs du gant "de diamant", ce qui équivaut au gant doré au baseball majeur américain.

"J'ai aussi frappé plusieurs bons coups de deux buts, mais ils ne tiennent pas tellement compte de ces statistiques là-bas".

"Les Hawks m'ont demandé de retourner pour une autre saison et j'en étais flatté parce qu'ils aiment aligner des Américains qui peuvent frapper des coups de circuit. Mais je ne suis pas un frappeur de quatre buts. Les 15 circuits que j'ai réussis l'an dernier étaient mon plus haut sommet depuis mes débuts dans le baseball majeur".

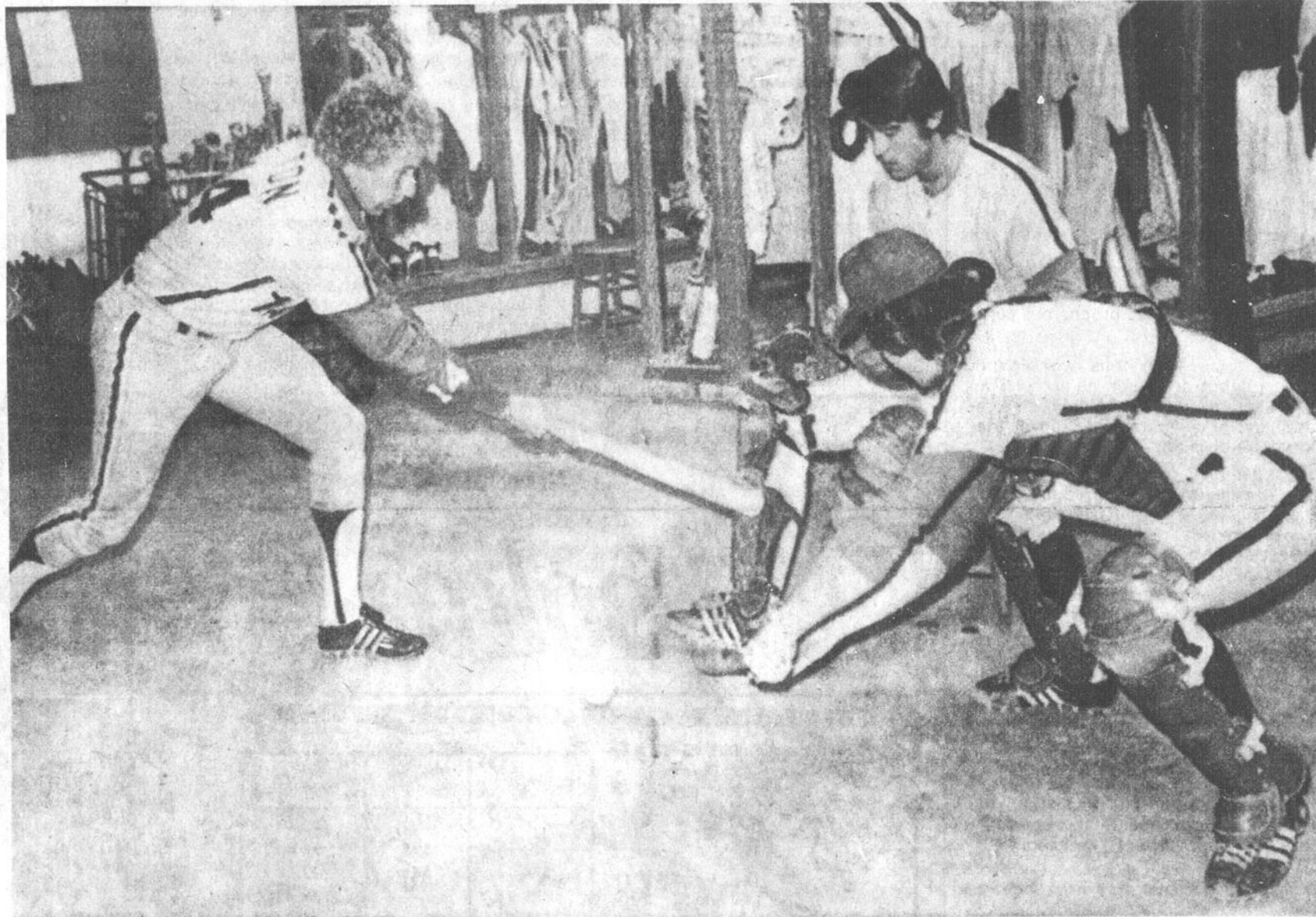
"Vivre au Japon est une vie tranquille pour un joueur de baseball américain. Il est toujours très loin de son chez-eux et de ses amis, et la langue est une barrière entre lui et les gens là-bas. Les gens m'ont trébuché pour un héros et je ne pouvais recevoir de meilleur traitement".

Parker qui possède une maison à Los Angeles, ne sait pas trop encore ce qu'il fera mais une chose est certaine, il ne sera plus commentateur.

Il avait été commentateur aux joutes des Reds de Cincinnati pour une saison.

"J'ai bien aimé mon expérience comme commentateur aux joutes télévisées des Reds mais je ne veux plus refaire ce travail", laisse-t-il entendre. "J'aimerais encore travailler sur le plancher pour un poste de télévision, mais je suis présentement fatigué des voyages et de l'atmosphère du sport".

Il projette de gérer une équipe des petites ligues de baseball à Malibu, en Californie, et de s'occuper des enfants handicapés mentalement à Glendale, également en Californie. Il suit aussi des cours d'histoire à l'université de Southern California.



DU BASEBALL AU HOCKEY — La pluie faisant des siennes au camp d'entraînement des Phillies de Philadelphie, les joueurs ont décidé d'organiser une petite joute de... hockey dans leur vestiaire. Tommy Hutton lance

une attaque en direction du gardien de but, le receveur Bill Nahorodny, en compagnie du joueur de champ extérieur Mike Rogozinski (à droite).

Ralph Garr

Le plus haut salarié des Braves se sent maintenant plus motivé

ATLANTA (UPI) — Le fait que Ralph Garr devienne le joueur le mieux payé des Braves d'Atlanta au cours de la prochaine saison est d'autant plus intéressant, considérant les rumeurs voulant que le rapide joueur de champ extérieur soit impliqué dans une transaction.

Et pourtant, les rumeurs ont circulé tôt durant la saison hivernale, même si Garr affichait la meilleure moyenne à vie dans les majeures avec un rendement de .327, en sept saisons avec les Braves.

Maintenant âgé de 29 ans, Garr n'a pas apprécié ces rumeurs d'échange, pas plus que son salaire qu'il considérait beaucoup trop bas pour sa moyenne au bâton.

Garr a décroché le championnat des frappeurs de la Ligue nationale l'an passé avec une moyenne de .353. Il a toujours été reconnu comme un frappeur. Son jeu défensif a parfois été l'objet de critiques, personne ne pouvait lui reprocher son rendement au bâton, si ce n'est son style peu orthodoxe.

Meilleur frappeur de la Ligue internationale en 69 et 70, avec des moyennes de .329 et .386, Garr a aussi remporté le titre à sa première

année complète avec les Braves en 1971, quand il frappa pour une moyenne de .343.

La seule saison au cours de laquelle Garr n'est pas parvenu à frapper pour .300 fut en 1973, quand sa moyenne "baissa" à .299, même s'il obtint 200 coups sûrs pour afficher son rendement annuel.

Aussi, Garr ne considérait pas faire preuve d'irréalisme en demandant à l'organisation des Braves de lui verser un salaire de \$114,500 pour la saison 75, soit le double avec l'année précédente. Les Braves lui offrirent \$85,000, soit \$25,000 de moins qu'il espérait obtenir.

Garr fit appel à l'arbitrage... et gagna son point.

Le meilleur traitement

"Pourquoi pas?", de se demander Garr. "J'étais le meilleur frappeur de la ligue l'an passé. Pourquoi je ne recevais pas le meilleur traitement?"

La direction des Braves n'a pas semblé vexée de la décision. Le gérant Eddie Robinson a simplement déclaré: "C'est toujours préférable d'atler en arbitrage lorsque vous dif-

férez d'opinion. Nous n'avons qu'à accepter la décision comme finale."

Garr croit que le fait d'être le joueur le mieux payé des Braves le stimulera et l'incitera à connaître la meilleure saison de sa carrière, ce qui pourrait signifier qu'il établira probablement plusieurs records, dont celui du plus grand nombre de coups sûrs en une saison, marque qu'il était en voie de briser l'an dernier avant d'être blessé à un genou.

Garr et les autres joueurs des Braves se rapporteront au camp d'entraînement, aujourd'hui, à West Palm Beach. Après un repos de cinq mois, Garr se dit en bonne condition physique et anxieux de revenir au jeu.

Garr est considéré comme un frappeur de simples, l'une des raisons pour lesquelles il a des difficultés à obtenir le salaire qu'il désire. L'autre raison est qu'il n'a jamais été considéré comme un Joe Dimaggio au champ.

Garr prétend ne pas être un aussi mauvais voltigeur que certains le prétendent et qu'il deviendra meilleur maintenant que Aaroh est parti, ayant plus de facilité à couvrir le terrain.

"Certes, parfois je manque de jugement sur une balle, mais j'en capte plusieurs que quantité de joueurs ne pourraient jamais attrapper".

Style peu orthodoxe

C'est difficile de décrire le style de Garr au bâton. Un frappeur gaucher, il se tient près du marbre, se retire quelque peu pour les lancers à l'extérieur et quand il prend son élan, il file immédiatement en direction du premier but.

Cette tactique est bonne lorsqu'il atteint la balle, car elle lui donne un ou deux pas d'avance et de meilleures chances de battre le lancer du joueur adverse. Il paraît fort maladroit cependant lorsqu'il manque son coup.

D'ailleurs, les instructeurs et gérants des Braves ne voient pas pourquoi ils tenteraient de modifier le style de Garr... "Pourquoi se casser la tête à son sujet puisqu'il frappe bien?"

Après tout, ce style peu orthodoxe de Garr est payant, car il lui vaudra \$114,500 cette saison.

Un élégant et élancé célibataire, Parker qualifie les Japonaises de femmes "trop soumises".

Elles ne peuvent pas dire deux mots sans demander une permission à l'homme, et moi je me fous bien de cela. Inutile d'ajouter que je n'étais pas fait pour cela".

"Mais je pense que les Américaines sont plus indépendantes que les Japonaises. Evidemment un Américain et une Japonaise s'entendent très bien. Et les Japonaises sont plus disposées à donner que les Américaines".

Parker avait connu sa meilleure saison au bâton avec les Dodgers en 1970, frappant pour .319, comptant 111 points et cognant dix coups de circuit.

Après son retour du Japon en octobre dernier, les Dodgers l'ont approché, lui demandant s'il était intéressé à effectuer un retour avec eux. Mais il déclina leur offre.

"Les Dodgers s'inquiétaient de l'état de santé de Jimmy Wynn (le joueur de champ centre venait de subir une opération au coude), et les Dodgers voulaient acquérir mes services au cas où Wynn ne pourrait plus lancer.

"J'avais quitté le baseball parce que j'étais fatigué des voyages et de toujours voir les mêmes places et faire les mêmes choses. Je suis revenu au baseball au Japon parce que j'avais la chance de connaître un nouveau pays."

Parker a évolué à Nankai avec Ron Lolich, un joueur de champ extérieur et un cousin de l'as-lanceur des Tigers de Détroit, Mickey Lolich. Lolich avait réussi 27 coups de circuit avec les Hawks.

Parker, six pieds, 180 livres, n'a pas connu trop de surprises lors de son séjour au Japon mais il a constaté combien il était difficile de reprendre sa bonne condition physique après une année d'absence. "Il ne m'était pas difficile de frapper et de lancer une balle, mais combien difficile de me remettre en forme.

A lors que Parker était au loin, les Dodgers mettaient la main sur le championnat de la Ligue nationale, ce qui n'a aucunement surpris ce dernier.

"En fait, je crois bien que les Dodgers remporteront quatre fois le championnat au cours des cinq prochaines saisons, si ce n'est pas cinq fois. Qui peut les battre?"

Parker a surtout été impressionné par la qualité des lanceurs japonais. Selon lui, un lanceur sur quatre pourrait faire ce boulot ici, en Amérique.

"La plus grande lacune, là-bas, est la qualité des gérants. Ils manquent de stratégie. Ils gèrent plutôt avec leur cœur qu'avec leur tête".

Son ancien coéquipier avec les Dodgers, Jim Lefebvre, choisi la recrue de l'année en 1965, s'aligne avec les Orioles de Tokyo, qu'il a aidés à capturer les honneurs de la Série mondiale japonaise la saison dernière, et évoluera aussi au cours de la prochaine saison afin de compléter un contrat de trois ans.



ON EST LA POUR VOUS

FARINE FIVE ROSE

20 lb.



2.89

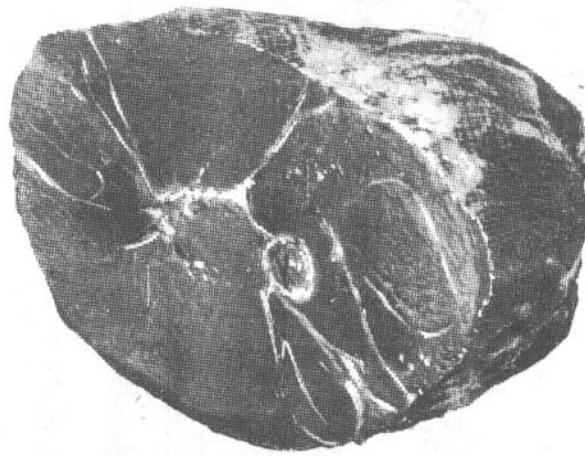
- DEODORANT**
SECRET
aérosol parfumé ou inodore
6 oz. **.98**
- JUS DE POMME**
Mont-Rouge
48 oz. **.49**
- FEVES AU LARD**
CLARK
19 oz. **.44**
- MIEL LIQUIDE**
OU BARATTE
KRAFT
32 oz. **1.69**
- CAFE INSTANT**
MAXWELL
HOUSE
10 oz. **2.28**
- NOUR. CHATS**
DR. BALLARD
asst.
25.5 oz. **.25**
- CEREALES**
HONEY COMB
SUGAR CRISP
ALPHABITS
ASS. **.79**
- Papier toilette**
WHITE SWAN
ass.
4 roul. **.79**
- FROMAGE**
CHEEZ WHIZ
plain KRAFT
16 oz. **1.03**
- Beurre d'arachides**
CO-OP
3 lb. **1.75**
- FILET de MORUE**
2 lb. **1.87**

JAMBON FUME

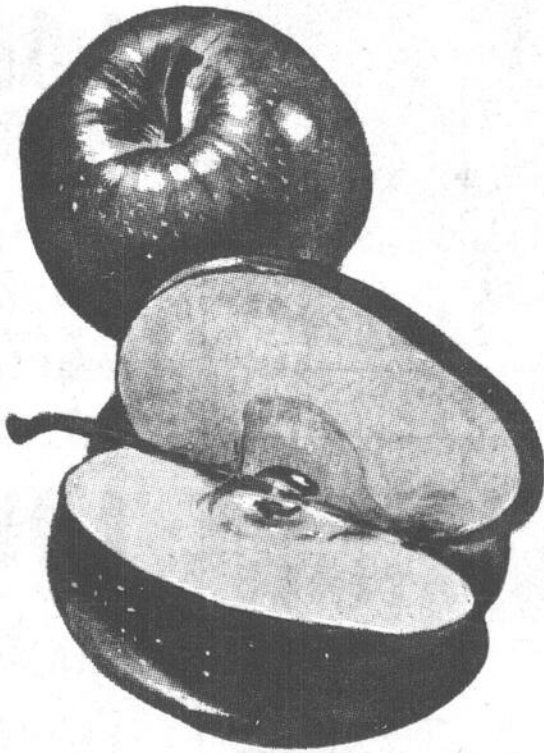
DANS L'EPAULE

GENRE PICNIC "LAFLEUR"

.73 LB.



POMMES



MCINTOSH

A.C. PRODUIT QUEBEC

CANADA FANTAISIE

Cello de **5 LB. .79**

BISCUITS CHRISTIE

OREO

24 oz.

1.17

Spéciaux en vigueur jusqu'à samedi 1er mars 1975

CO-OP

- M.C. Desbiens, 1.011 rue Hébert DESBIENS, Cte Lac St-Jean
- M.C. Naudville, 375 Boul. Dequon ALMA, Cte Lac St-Jean, G8B 5P2
- M.C. St-Jérôme, 15 rue St-Pierre ST-JEROME, Cte Lac St-Jean
- S.C.A. L'ASCENSION, L'Ascension, Cte Lac St-Jean, G0W 1Y0
- S.C.A. St-Bruno, 1 rue Melancon ST-BRUNO, Cte Lac St-Jean
- S.C.A. St-Coeur-de-Marie, St-Coeur-de-Marie, Cte Lac St-Jean
- S.C.A. St-Nazaire, 196 1ere Avenue ST-NAZAIRE, Cte Lac St-Jean
- S.C.A. Ste-Croix, Lac Ste-Croix, Cte Lac St-Jean
- M.C. Notre-Dame-de-la-Dore, Notre-Dame-de-la-Dore, Cte Roberval
- M.C. Roberval, 420 boul. Marcotte ROBERVAL, G0W 1G0
- S.C.A. Chambord, Chambord, Cte Roberval, G0W 1G0
- S.C.A. Mistassini, Mistassini, Cte Roberval
- S.C.A. Peribonka, 351 rue Plante PERIBONKA, Cte Roberval, G0W 2G0
- S.C.A. St-Eugene, St-Eugene, St-Argenty, Cte Roberval
- S.C.A. St-Felicien, 1 199 rue Vaudreuil ST-FELICIE, Cte Roberval, G0W 2N0
- S.C.A. St-Prime, St-Prime, Cte Roberval
- M.C. Albanel, Albanel
- M.C. Hebertville, 95 rue Turgeon Hebertville

minipri

- Epicerie Marc Prevost, 149 rue Principale GEPARVILLE, Cte Roberval
- Marche R.F. Engr., 3M1 rue Davis ARVIDA, Cte Lac St-Jean
- Héliodore Senechal, 23 rue Forquet ST-THOMAS DIDYME, Cte Roberval, G0W 1P0
- Marche Tremblay Engr., 66 rue Principale CHAMBORD, Cte Roberval, G0W 1A0
- Rosaire Tremblay, 210, Saguenay, ST-FULGENCE, Cte Dubuc, G0V 1S0
- J.P. Blanchet, St-Francois-de-Sales, Cte Roberval
- Marche DuFour, 186 de l'Epise MISTASSINI, Cte Lac St-Jean
- J. Wilbrod Gagnon Engr., 45 St-Dominique JONQUIERE, Cte Lac St-Jean
- J.P. Gelinas, 260 rue Principale LAC BOUCHETTE, Cte Roberval
- Juneau & Fils Ltd., 1200 boul. Waberg DOLBEAU, Cte Roberval, G0W 3A0
- Guy Lapointe, 460 St-Cyriaque C.P. 145 NORMANDIN, Cte Roberval
- Jacques Laroche, 1 155 boul. Marcotte ROBERVAL, Cte Roberval
- Lavoie & Fils Engr., 360 rue Ste-Anne, Chicoutimi, G7J 2M6
- Adhémar Lavoie, 2 794 Rang St-Jean Baptiste Chicoutimi, G7H 5V1

Beaucoup d'autres spéciaux dans le journal CO-OP et Minipri de votre localité.

PRIX

SERVICE • QUALITÉ • CHOIX

CO-OP

minipri

DIXIT...



"Je suis ici pour faire ce qu'on me dit de faire. Je veux m'entraîner de la même façon que les autres joueurs. Je ne veux pas être un joueur à part mais seulement un gars qui fait son boulot lorsqu'on lui demande. J'ai affronté ces joueurs par les saisons passées mais je ne les connais pas particulièrement. La plupart m'ont salué et m'ont exprimé leur joie de me voir parmi eux, à son arrivée au camp d'entraînement des Yankees de New York.

HOCKEY

LIGUE JUNIOR REGIONALE

Jeu	P	G	N	PP	PC	Pts
Alma vs Roberval	37	29	7	1	292	113
Jonquière vs Chicoutimi	34	52	86			
Alma vs Dolbeau	36	21	9	1	314	155
Alma vs Dolbeau	36	11	25	0	151	296
Dolb.	36	7	19	0	120	289
Port-A.	36	5	31	0	111	273

LIGUE JUNIOR MAJEURE

Jeu	P	G	N	PP	PC	Pts
Sherbrooke 8 Chicoutimi 4	61	29	22	10	272	254
Chic.	59	30	26	3	259	237
Sorel	62	16	38	8	239	329
Shawin.	58	13	36	9	252	375

LIGUE NATIONALE

Jeu	P	G	N	PP	PC	Pts
Pittsburgh 4 Boston 6	59	39	20	0	271	184
Chicago 6 Washington 2	60	30	24	6	216	198
St-Louis 0 NY Islanders 3	57	29	26	2	220	200
Toronto 9 Minnesota 2	59	15	41	3	141	246

Berra recherche quatre lanceurs

ST-PETERSBURG, Floride (AP) — Le gérant des Mets de New York de la Ligue nationale de baseball, Yogi Berra, a indiqué hier que son équipe est à la recherche de quatre candidats pour combler autant de postes de lanceurs.

Observant que l'équipe aligne trois bons lanceurs partants, Tom Seaver, Jerry Kosman et Jon Matlack, Berra a déclaré qu'il souhaite trouver deux autres bons lanceurs partants tels les vétérans Bob Apodaca et Harry Parker, et les recrues Hank Webb et Randy Sterling.

La saison dernière, le lanceur gaucher George Stone et le droitier Craig Swan, étaient les lanceurs partants numéros 4 et 5. Or les deux ont été blessés en cours de campagne régulière et ni l'un ni l'autre jusqu'à maintenant, utilisés comme lanceurs de relève, pourraient devenir lanceurs partants et qu'il aurait besoin de deux lanceurs pour remplir leurs postes auprès de Mac Scarce, le seul lanceur de relève vétérans de l'équipe.

Stone était à New York hier où il subissait des examens à sa blessure à l'épaule.

Jeux Olympiques

MONTREAL

"1976"

LIGUE JUNIOR MAJEURE

Jeu	P	G	N	PP	PC	Pts
Sherbrooke 8 Chicoutimi 6	61	35	10	16	295	177
Chicoutimi Assistance	60	33	11	16	209	128
Pitts.	61	26	22	13	239	222
Detroit	60	17	33	10	183	247
Washington	63	6	52	5	137	336

LIGUE NATIONALE

Jeu	P	G	N	PP	PC	Pts
St-Louis 0 N.Y. Islanders 2	60	33	11	16	209	128
Pitts.	61	26	22	13	239	222
Detroit	60	17	33	10	183	247
Washington	63	6	52	5	137	336

ASSOCIATION MONDIALE

Jeu	P	G	N	PP	PC	Pts
Vancouver 2 N-Angleterre 3	61	35	10	16	295	177
Chicoutimi Assistance	60	33	11	16	209	128
Pitts.	61	26	22	13	239	222
Detroit	60	17	33	10	183	247
Washington	63	6	52	5	137	336

SOMMAIRES

Jeu	P	G	N	PP	PC	Pts
Novak B. mineure, miP NB57, Kehoe P. Match, 19.23.	61	35	10	16	295	177
Pitts.	61	26	22	13	239	222
Detroit	60	17	33	10	183	247
Washington	63	6	52	5	137	336

DALMYS

A TEMPS POUR LA MAINTIEN DE FOURRURE DE FEVRIER

NATUREL VISON PASTEL

TROIS-QUARTS **\$ 599.**

Rég. # 725.



LAPIN

MANTEAUX LONGS ASSORTIS

\$ 99.

Rég. # 225.

NATUREL & ARGENTE CHAT SAUVAGE

MANTEAU TROIS-QUARTS **\$ 399.**

Rég. # 595.

SPECIAL D'OUVERTURE

LOUP NATUREL

MANTEAU LONG **\$ 499.**

Rég. # 725.

NATUREL GARNI CHAT SAUVAGE

RAT MUSQUE

MANTEAU TROIS-QUARTS **\$ 339.**

Rég. # 525.

JAQUETTE DE **LAPIN**

\$ 39.

Rég. # 145.

NATUREL CASTOR

MANTEAU **\$ 399.**

Rég. # 650.

PLAN DE MISE DE COTE

DALMYS

1 PLACE DU SAGUENAY TEL.: 549-8550

M JEAN CLIENT RUE PRINCIPALE CHICOUTIMI 354

Le Canada en bref

AMIANTE

TORONTO (PC) — Selon certains fonctionnaires provinciaux, le gouvernement de l'Ontario enquête présentement sur les dangers pour la santé que représenterait l'utilisation de l'amiante ajoutée à du ciment à la place du plâtre pour la construction de murs.

Ce genre de préparation est de plus en plus utilisé pour la construction des immeubles commerciaux en Ontario.

À la législature, vendredi, le Dr Morton Shulman (NPD-Toronto High Park) a lancé un appel visant à interdire l'utilisation de ce genre de ciment à l'amiante. Le député a signalé que lors de l'application de ce produit sur les murs, les fibres d'amiante se dégagent et sont inhalées par les maçons.

L'inhalation d'amiante a été blâmée comme cause de cancer au cours de certaines recherches médicales.

DIEFENBAKER

OTTAWA (PC) — La fièvre qui a forcé M. John Diefenbaker à entrer à l'hôpital s'est aggravée, lundi soir, selon un porte-parole du bureau de l'ancien premier ministre.

"Sa température a monté quelque peu et sa pression sanguine a baissé", a déclaré le porte-parole. Cependant, ses médecins ne considèrent pas son état comme inquiétant.

M. Diefenbaker avait été admis dans un hôpital d'Ottawa samedi, en revenant de son comté de Prince-Albert, en Saskatchewan. Sa température était alors montée à 101. Son médecin habituel lui a donc suggéré de subir certains tests.

Maintenant âgé de 79 ans, l'ancien leader conservateur fait cependant un peu de travail dans sa chambre d'hôpital, et il se tient en contact avec les membres de son bureau, par téléphone.

SENAT — MARIJUANA

OTTAWA (PC) — Sans aller jusqu'à recommander l'élimination complète du dossier judiciaire dans les cas de simple possession de cannabis, un groupe de parents de Colombie Britannique a préconisé, mardi, devant un comité du Sénat, une certaine "décriminalisation" de la question de l'usage des drogues.

Selon La Victoria Drugs Concern Society, le gouvernement fédéral devrait ainsi accroître sa participation dans les programmes de réhabilitation afin de réduire le recours au système pénal, notamment contre les jeunes usagers des drogues.

Interrogé par les sénateurs, qui étudient le projet de loi prévoyant un adoucissement des peines pour certains délits relatifs au haschisch, la représentante du groupe, Mme Carol Haley, s'est dit favorable à un mécanisme d'abolition du dossier judiciaire pour les délinquants reconnus coupables de simple possession après une période de probation allant de trois à cinq ans.

Mme Haley, dont le groupe s'occupe particulièrement des problèmes de drogues chez les adolescents, s'est par ailleurs fermement opposée à la législation de la marijuana, compte tenu que les usagers des drogues plus nocives ont tous débuté avec le cannabis.

COMMISSION DE SURVEILLANCE

OTTAWA (PC) — La Fédération canadienne des hommes d'affaires indépendants, qui compte 24,000 membres au pays, suggérera au gouvernement, le mois prochain, la création d'un nouvel organisme de surveillance doté de vastes pouvoirs d'enquête.

Le président de la fédération, M. John Bulloch, a affirmé que cet organisme aurait pour tâche d'identifier les puissants groupes qui créent l'inflation des prix et des salaires, pour ensuite formuler des recommandations afin de les neutraliser.

Il a ajouté que la proposition sera faite au gouvernement en mars prochain, lors d'une rencontre avec le cabinet fédéral, dans une tentative pour atteindre un consensus sur la création de programmes anti-inflationnistes. Quelque 20 réunions sont prévues entre le cabinet fédéral et les leaders du monde des affaires, ouvrier et professionnel.

CONCILIATION-FACTEURS

OTTAWA (PC) — La commission des relations de travail a demandé au Conseil du Trésor et au Syndicat des facteurs de réclamer immédiatement la conciliation, dans l'espoir de résoudre leur différend contractuel.

Les 16,000 facteurs ont demandé à la commission, la semaine dernière, d'amorcer la nomination d'un comité de conciliation afin d'aborder les principales clauses en litige au niveau des négociations. Une grève légale ne peut débuter que sept jours après qu'un comité de conciliation a remis son rapport au président de la commission.

Le président de la commission des relations de travail, M. Jacob Finkelman, a avisé les deux parties en cause de ses intentions et les a invitées à nommer immédiatement leur délégué sur le comité.

Les facteurs ont refusé une offre gouvernementale qui leur aurait permis de toucher \$1.15 de plus l'heure, grâce à un contrat de deux ans. Les syndicats réclament une augmentation de \$2.50 l'heure.

TRUDEAU — EUROPE

OTTAWA (PC) — C'est ce soir que le premier ministre Trudeau s'envolera à bord d'un Boeing 707 des Forces armées canadiennes à destination de cinq pays de l'Europe, où il poursuivra les discussions en vue d'un raffermissement des liens économiques entre le Canada et la Communauté économique européenne.

Le chef du gouvernement, qui n'est pas accompagné par sa femme, séjournera successivement en Hollande, Allemagne de l'Ouest, Italie, Angleterre et Irlande jusqu'au 15 mars.

Ce deuxième voyage en terre européenne en quatre mois constitue la suite logique des entretiens qu'a eus M. Trudeau avec les dirigeants de la CEE en octobre dernier, alors qu'il s'était rendu à Paris et à Bruxelles.

CONTAMINANTS

OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral de la Santé a affirmé mardi qu'il n'y a aucune raison d'être préoccupé à l'endroit des producteurs, même si les tests ont démontré que le niveau de plomb, dans les jus en conserve pour bébé, est plus bas au Canada qu'aux États-Unis.

Le Dr A. Morrison, ministre-adjoint à la protection de la santé, a précisé que le gouvernement est inquiet de la consommation totale de plomb de la part des consommateurs et doit rencontrer les manufacturiers de contenants en métal, lors des prochaines semaines, pour étudier le problème.

Une étude réalisée par Health Research Group, un organisme dirigé par l'avocat américain des consommateurs, Ralph Nader, a prouvé que le plomb contenu dans le lait évaporé et les jus de fruit pour enfants dépasse en quantité le double du seuil de sécurité.

Ottawa pourrait devenir propriétaire de l'oléoduc reliant Sarnia à Montréal



M. Donald MacDonald

(PC Téléphoto)

OTTAWA (PC) — Il se pourrait que le gouvernement fédéral devienne propriétaire du pipeline qui doit être construit entre Sarnia et Montréal — une distance de 520 milles — et qui doit fournir quotidiennement au marché montréalais 250,000 barils de pétrole en provenance de l'Ouest canadien.

C'est ce qui ressort d'une interview qu'a donnée mardi à Ottawa le ministre de l'Énergie, M. Donald MacDonald.

Le gouvernement a une option pour l'achat du pipeline. La chose est prévue dans un accord de principe qui a été conclu entre Ottawa et la société Interprovincial Pipeline. En vertu de cette entente, le gouvernement s'engage notamment à protéger la compagnie contre des pertes qu'elle pourrait subir avec le pipeline Sarnia-Montréal s'il y avait pénurie de pétrole de l'Ouest.

L'automne dernier, Interprovincial avait dit qu'elle ne construirait pas le pipeline — un prolongement d'un pipeline en provenance de l'Ouest — si elle n'obtenait pas du gouvernement fédéral "l'assurance d'un certain revenu".

Ottawa a le choix

Dans son interview mardi, M. MacDonald a précisé que l'accord Ottawa-

Interprovincial, en plus de protéger la campagne contre des pertes, prévoyait pour le gouvernement le choix de subventionner le coût d'exploitation du pipeline ou de tout simplement acheter tout le pipeline.

Le coût de construction du pipeline est censé être d'environ \$200 millions et le coût d'exploitation d'environ \$25 millions par année.

Interprovincial Pipelines est une société qui appartient aux grandes sociétés pétrolières. Le printemps l'an dernier, elle demandait à l'Office national de l'énergie la permission de construire le pipeline Sarnia-Montréal, mais l'automne dernier elle disait qu'elle ne pourrait entreprendre ce travail sans l'assurance d'une aide financière d'Ottawa en cas de nécessité. Elle expliquait alors qu'il était fort possible que le pipeline ne puisse fonctionner à pleine capacité, à cause de la diminution des réserves de pétrole de l'Ouest.

Interprovincial Pipelines est censée s'adresser de nouveau à l'Office national de l'énergie pour obtenir l'autorisation de construire le pipeline. Ce serait "bientôt" qu'elle se présenterait devant l'Office à ce sujet.

Les journalistes d'Ottawa sont méfiants

OTTAWA (PC) — Avec des dons de boissons alcoolisées, de frais de déplacement et d'argent de poche venant d'une cinquantaine de bienfaiteurs de l'entreprise aérienne, les membres des relations extérieures d'Ottawa se préparent à leur week-end annuel de bombance subventionnée.

Le bal du National Press Club aura lieu tel que prévu, vendredi, sous les lustres luxueux de la salle de bal de l'hôtel Château Laurier, malgré les critiques provoquées par cet événement annuel qui est en passe de donner aux journalistes de la capitale le

surnom de resquilleurs.

Les organisateurs de cette fête ont tenu une réunion d'urgence, lundi, afin d'étudier les demandes de certains journalistes qui tiennent à obtenir plus de renseignements sur les organismes ou les gens qui vont payer ces réjouissances. Ils ont décidé de ne pas contremander l'affaire, mais en recommandant aux 735 membres du cercle des journalistes de cesser d'accepter des gratifications à l'avenir, et de payer eux-mêmes leurs festins.

Les cadeaux aux reporters, officiers de renseignement et autres relationnistes qui doivent payer \$40 par couple pour assister au bal comprennent des prix de présence, en l'espèce

des voyages gratuits en pays étrangers, gracieusement d'Air Canada et de CP Air. Un hôtel que l'on n'a pas identifié s'est aussi laissé convaincre d'accorder en prix une chambre gratuite pour un séjour d'une semaine.

Quant aux assoiffés, ils pourront boire de la bière à profusion et gratuitement, grâce à la générosité de l'Association des brasseurs du Canada, qui a réservé une suite à cet effet. C'est d'ailleurs le directeur de

l'information de cette association, M. Ronald Powers, qui a la direction des préparatifs du bal.

La plupart des grandes compagnies pétrolières font des dons en argent, pour des sommes diverses destinées à couvrir les frais d'impression du programme et des billets pour ces fêtes. Des douzaines d'autres firmes installent des kiosques et fournissent de l'argent et des marchandises afin d'assurer le succès du bal.

C'est un tel déploiement de générosité qui, une fois de plus, soulève des inquiétudes même au sein de la profession journalistique, dont plusieurs membres se demandent s'il est convenable d'accepter de telles faveurs.

Dans un communiqué, l'exécutif du cercle des journalistes a expliqué, lundi, que ce groupement, qui réunit environ 235 reporters actifs et photographes, et 500 officiers de renseignements venant de

divers ministères du gouvernement fédéral et d'agences privées, ont décidé en 1973 de continuer à accepter de tels dons pour leur bal, en même temps qu'un tel parrainage par des organisations privées.

"L'exécutif a décidé qu'il ne saurait aller contre les désirs des membres", dit le communiqué. Mais il recommandera, à la prochaine assemblée générale, en avril, qu'on cesse cette pratique d'accepter des cadeaux.



Dr Bette Stephenson

(PC Téléphoto)

Une politique claire de l'avortement

OTTAWA (PC) — "Le besoin de clarifier la politique gouvernementale en matière d'avortement se fait de plus en plus pressant." C'est ce qu'a déclaré, mardi, le Dr Bette Stephenson, présidente de l'Association médicale canadienne (AMC), réitérant ainsi son appel au gouvernement pour une révision des dispositions du Code criminel au sujet de l'avortement.

Le Canadian Medical Association Journal cite les paroles du médecin dans son édition, publiée mardi, et Mme Stephenson avait convoqué une conférence de presse à Ottawa à cette occasion.

Le Dr Stephenson a rendu publique la correspondance qu'elle a échangé avec M. Trudeau dans laquelle elle faisait part au premier ministre de ces propos injustifiés tenus par le ministre de la Justice, M. Otto Lang, envers les médecins au sein des comités chargés de décider, d'après le Code criminel, de pratiquer des avortements dans les hôpitaux.

Le Dr Stephenson a précisé, lors de la soumission de la correspondance, que l'AMC n'a rien à redire au sujet du droit qu'a M. Lang d'exprimer ses opinions personnelles en matière d'avortement.

"Cependant, nous avons des preuves concluantes quant à la contradiction des déclarations au sujet de la politique gouvernementale à ce sujet, et en dépit de nos efforts répétés nous n'avons pu obtenir de confirmation à savoir que les déclarations du ministre ou ses actions reflètent avec exactitude la politique gouvernementale. C'est pourquoi nous nous devons de poser la question suivante: Est-ce que M. Lang agit en tant que porte-parole officiel sur ce sujet?"



LES FAMEUX O'OMPHIES A TALON COUSSINE... vous donnent l'impression de marcher sur un nuage. Ces souliers de travail pour dames sont tout confort et souples. Empeigne en cuir souple; semelle de crêpe "Elexible". Comblez vos pieds de bien-être! Blanc seulement. Pointures: 6 à 9; largeurs B-D.

8²² la paire

DES SOULIERS TOUT CONFORT... A UN PRIX TOUT CONFORT. Attrayants souliers fourreau avec bout genre mocassin. Semelle en uréthane résistante mais souple; soufflet élastique sur l'empeigne. La semelle de 1/2" et le talon de 2" en font un soulier à la fois confortable et élégant. Fabriqués en Italie. Couleur havane seulement. Pointures: 5 1/2 à 9, avec demi-pointures.

6²² la paire

SOULIERS A TALON COMPENSE POUR DAMES — LEGERS... ET ECONOMIQUES. Souliers confortables havane/blanc pour tous les jours, avec empeigne à doublure lisse et bout genre mocassin. Talon compensé recouvert et semelle en caoutchouc mousse souple et durable. Pointures: 5 à 10, sans demi-pointures.

5²² la paire

SOULIERS SPORT EN SUEDE, PRATIQUES ET CONFORTABLES. Oxford lacés à deux oeillets, avec empeigne attrayante en suède, semelle épaisse très souple en caoutchouc mousse et talon coussiné pour plus de confort. Genre mocassin. Brun foncé seulement. Pointures: 6 à 9, sans demi-pointures.

9²² la paire



MAGASINS A RAYONS



1451, Boul. Talbot - PLACE DU ROYAUME - CHICOUTIMI

HEURES D'AFFAIRES:

Lundi à mercredi: 9 h 15 à 5 h 30

Jeu, vendredi: 9 h 15 à 9 h

Samedi: 9 h 15 à 5 h

ACHETEZ EN TOUTE CONFIANCE

SATISFACTION GARANTIE

ECHANGE OU ARGENT REMISE

DU "Vilas"
A PRIX COUPE
claude chrétien ltée
JONQUIÈRE
DURANT LE MOIS DE FEVRIER

Selon un conservateur Le projet de loi C-49 réjouirait Lévesque

OTTAWA (PC) — Le chef du Parti québécois, M. René Lévesque se frottera les mains de plaisir en constatant le manque de flexibilité du gouvernement fédéral vis-à-vis des provinces, selon le député néo-démocrate M. Lorne Nystrom.

M. Nystrom prenait la parole, mardi, aux Communes, dans le cadre du débat sur le projet de loi C-49 qui a pour but de réconcilier la loi actuelle sur les impôts avec les dispositions du budget de novembre dernier.

Parmi ces dispositions figure celle retirant aux entreprises engagées dans l'exploitation des ressources naturelles le droit de soustraire de leur revenu imposable fédéralement les royalties qu'elles versent aux provinces.

De l'aveu même du ministre des Finances, M. John Turner, "cette mesure est une réponse aux dispositions unilatérales des provinces"

qui ont soudainement augmenté leurs royalties depuis la fin de 1973, de sorte qu'il resterait de moins en moins de revenu imposable fédéralement.

Pour les Néo-démocrates, comme pour les Conservateurs d'ailleurs, la constitution est claire: ce sont les provinces qui sont propriétaires des ressources naturelles.

Le gouvernement fédéral, de son côté, refuse de considérer sa part d'impôt comme résiduelle et exige un partage équitable des revenus sur les richesses.

Le député conservateur Alvin Hamilton tente, en ce moment, de faire reporter l'entrée en vigueur des clauses litigieuses jusqu'après la conférence fédérale-provinciale des premiers ministres sur l'énergie, les 9 et 19 avril prochains.

Le ministre des Finances a catégoriquement rejeté cette possibilité, mardi.

"Si on limite les revenus des provinces, a déclaré M. Nystrom, le gouvernement fédéral ne fera qu'activer les sentiments d'aliénation dans les diverses régions du pays. Si les députés ne votent pas en faveur de l'amendement de M. Hamilton ils vont rendre M. René Lévesque très heureux".

Le report de la mise en vigueur des clauses sur les ressources naturelles, serait, selon M. Nystrom, "un symbole de la bonne foi" du gouvernement fédéral en vue des négociations d'avril prochain.

Pour M. Turner, au contraire, la fiscalité ne sera pas négociable à cette conférence, mais uniquement "les prix et l'accès au marché".

Quand une vieille boîte à cartouches se met à parler à un antiquaire

par Bernie Goedhart

Edmonton (PC) — Tom Court se voit parfois offrir d'étranges objets. Ce peut être une machine à coudre, une vieille faux, un coffre de bois ou un vieux tas de ferraille qu'on pense avoir été jadis une charrue. Il a appris à ne pas refuser ces objets avant d'avoir d'abord posé quelques questions. A titre de superviseur des restaurations au musée provincial, il découvre souvent que son intérêt, ou sa curiosité, en plus d'une bonne dose d'imagination, lui sont d'un grand secours.

Ainsi par exemple, ce coffre de bois. Le téléphone a sonné un jour dans le bureau de M. Court, dans le sous-sol du musée. La standardiste a dit: "Il y a ici un homme avec une boîte."

M. Court a consenti à le voir, et la boîte est maintenant dans son bureau, attendant d'être incorporée à un ensemble de pièces d'exposition. La boîte, munie d'une poignée de corde, est en acajou et doublée de métal. Elle a l'air d'une boîte de munitions navales, dit M. Court. L'homme qui l'a emportée au musée a dit qu'il ne l'apportait pas vraiment pour la boîte, mais pour les clous faits à la main.

"Eh bien, ils n'étaient pas faits à la main. C'étaient des clous de cuivre."

Des questions

L'affaire aurait pu se terminer là, mais M. Court décida de poser quelques questions. "L'homme m'a dit que c'était tout simplement une vieille boîte qui traînait dans la maison. Quand il s'était établi comme colon, il s'en servait pour mettre la nourriture à l'abri des souris. Ensuite, il y rangeait ses chèques annulés."

"Je lui ai dit: Vous deviez avoir une ferme dans la région de Duck Lake." "Oui, comment le savez-vous?"

M. Court a expliqué à cet homme que la boîte contenait initialement des cartouches pour une carabine Snider-Enfield, qu'elle avait été fabriquée en 1886 et que les munitions avaient probablement été fabriquées en 1868.

"Comment le savez-vous?" répondit l'homme?

"Je l'ai lu sur la boîte, répondit-il, en indiquant les numéros qui y avaient été peints, de même que diverses marques imprimées dans le bois. Pour le profane, tout cela ne signifiait rien, mais à M. Court cela disait beaucoup de choses.

Il faut deviner

M. Court explique que son travail implique beaucoup de conjectures. Ainsi, il a deviné que ce coffre venait de la région de Duck Lake, Saskatchewan, parce que la Rébellion de Riel, en 1885, a été faite en partie dans cette région. La boîte a été terminée en 1886; une des marques imprimées dans le bois est un symbole utilisé par le ministère de la Guerre, et il était plausible que ce genre de boîtes à munitions aient été utilisées dans la région de Duck Lake.

Il dit que ce coffre peut faire partie d'un ensemble de la même époque, au musée. "Quelques photos de la rébellion de Riel, une carabine Snider-Enfield. Si vous avez une de ces carabines, n'est-ce pas naturel d'avoir aussi le coffre à munitions?"

Le musée provincial est surtout consacré à l'histoire de l'Alberta, en particulier pendant la période de colonisation, vers la fin des années 1800, dit M. Court. "A cette époque, les choses étaient produites plus ou moins en série. Si vous trouvez une lampe à l'huile, il y a de bonnes chances pour que vous en trouviez une autre pareille."

"La seule chose qui rend ces objets intéressants, c'est qu'ils étaient utilisés dans les villages de colons, en Alberta. Vous ajoutez de la documentation sur les gens qui les utilisaient, et par le fait même vous vous trouvez à raconter l'histoire de l'Alberta. C'est, à mon avis, le rôle d'un bon musée: éveiller l'intérêt des gens."

"La responsabilité du musée, c'est d'attirer les gens. Si le public pouvait s'arrêter assez longtemps pour prendre intérêt aux choses..."

Carrière

M. Court, âgé de 44 ans, est originaire d'Ecosse. Il est venu au Canada à l'âge de 20 ans, et il est allé habiter à la ferme de sa soeur,

en Saskatchewan. Il était menuisier de profession.

En 1950, il alla à Winnipeg pour y travailler aux réparations après une inondation. Ensuite, il travailla comme ébéniste à Jasper Park Lodge, puis de là se rendit à Edmonton, puis à Calgary, puis à Regina, et enfin à Winnipeg.

En 1952, il retourna à Edmonton pour travailler aux mines de pétrole. Il retourna en Ecosse pendant environ six mois, mais décida finalement que le Canada offrait plus de chances d'avenir.



DES OBJETS ETRANGES — Tom Court, superviseur des restaurations au musée provincial d'Edmonton, se voit offrir d'étranges objets. Ce peut être une machine à coudre, une faux, une boîte de bois ou un tas de fer rouillé qui, dit-on, fut jadis une charrue. On voit ici M. Court qui examine une épée, appuyé sur une boîte à munitions datant des environs de 1800. (Photo PC)

L'arbitre du bon goût publicitaire prendra sa retraite en pleine gloire

NEW YORK (PC) — Un Canadien qui a été pendant plusieurs années l'arbitre du bon goût pour la National Broadcasting Company prendra sa retraite le 28 février.

Carl M. Watson, originaire de Fredericton, était depuis 14 ans le directeur du service des critères de radiodiffusion à la NBC.

"La description la plus brève qu'on puisse donner de notre fonction, c'est la censure, je suppose, a dit M. Watson au cours d'une interview." Ceux qui travaillent dans notre département s'efforcent de jouer un rôle persuasif, et de résoudre les problèmes avant qu'ils surgissent.

Nous essayons d'éviter une confrontation, en présentant d'abord au réalisateur ou à l'agence, une contre-proposition."

Carl Watson est diplômé de l'Université du Nouveau-Brunswick, d'où il est sorti en 1933. Il est venu à New York en septembre 1937.

Après avoir fait des demandes d'emploi dans 27 postes de radio, et après avoir passé de nombreuses auditions, il est entré au service de WWRL. Ce petit poste avait des émissions en allemand pour le district de Yorkville, en polonais pour une proportion importante de Brooklyn, et en anglais le reste du temps.

A cause de cette situation pour le moins spéciale, Watson se trouvait former à lui seul tout le personnel anglophone à partir de 18 h, jusqu'à minuit tous les soirs.



L'ARBITRE DU GOUT — Carl M. Watson, originaire de Fredericton, est depuis les 14 dernières années le directeur des standards de radio-diffusion à la NBC. Il prendra sa retraite le 28 février prochain.

Débuts modestes

Le 1er mai 1938, il fut engagé comme messager à la NBC, au salaire fabuleux de \$65 par mois.

"Après six mois de ce travail plutôt ingrat dans le RCA Building, j'ai été promu guide, et après une autre période qui m'a semblé très longue, j'ai été nommé au Service de la musique, au département international, qui diffusait en Europe et en Amérique du Sud dans neuf langues.

"En peu de temps, je devins directeur du Service de la musique. En 1941, j'étais coordonnateur du département d'anglais, avec 12 personnes sous mes ordres."

En avril 1943, on demanda à Watson de travailler à Ottawa. Prêté par la NBC pour neuf mois, il agit comme agent de liaison entre la Commission canadienne d'information en temps de guerre et la société Radio-Canada.

Il retourna à la NBC le 3 février 1944. En 1960, il fut nommé directeur de ce qui devait devenir par la suite le service des critères de radiodiffusion. A ce titre, Watson a supervisé environ 6,000 commerciaux par mois.

Dans le milieu des agences publicitaires, la NBC est considérée comme le réseau le plus difficile en ce qui concerne les commerciaux.

FER A FRISER "MIST STICK" DE SUNBEAM No CW13-4 AU CHOIX 12.95 (Au rayon des produits cosmétiques seulement)

Shampooing ou "Lady Patricia" rince-crème 12 oz. AU CHOIX 2 pour 1.19

Colorant "New Dawn" pour cheveux Gamme complète de teintes. AU CHOIX 1.29

Fixatif "Adorn" Toutes formules, 13 oz. AU CHOIX 1.77

Désodorisant antiaustorifique "Right Guard" de Gillette Toutes formules, 6 oz. AU CHOIX .89

Aspirine "Bayer" Bouteille de 100 comprimés. .77

Comprimés "Anacin" Bouteille de 100. 1.09

Crème à rasage "Noxzema" Toutes formules, 12 oz. AU CHOIX .79

Mini-serviettes "Stayfree" Boîte de 10. 2 POUR .89

PÂTE DENTIFRICE "COLGATE" Ordinaire ou à saveur de menthe, 150 ml. 4 JOURS SEULEMENT

Rasoir électrique "Lady Philips" No 2113. 9.95

Masseur "Charlecraft" à 2 vitesses No SM70. 7.95

Lotion vaseline pour soins intenses 14 oz. 1.19

Comprimés effervescent pour nettoyer les dents Paquet de 42. .97

Rince-bouche "Listerine" 300 oz. 1.59

Crème colorante rousse "Fancy-Tone" pour cheveux Gamme complète de teintes. AU CHOIX .89

1451, Boul. Talbot - PLACE DU ROYAUME - CHICOUTIMI
HEURES D'AFFAIRES: Lundi à mercredi: 9 h 15 à 5 h 30
Jeudi, vendredi: 9 h 15 à 9 h
Samedi: 9 h 15 à 5 h 00 h

ACQUIEZ EN TOUTE CONFIANCE
SATISFACTION GARANTIE
(CHANGÉ DU ANCIEN REIMS)



**Complets et
coordonnés sans souci
... à prix d'aubaine!**



**L'homme bien mis
choisit Laurentien!**

ORD. **69.77** CHACUN

AU CHOIX

\$ 49

CHACUN

**Un excellent
achat pour compléter votre
garde-robe!**

**Coordonnés en polyester
confortable et d'entretien aisé**

A. Offrez-vous un de ces superbes complets confectionnés en tricot 100% polyester confortables. Vous pourrez le porter en toute occasion: au bureau, pour vos soirées, etc. Veston à deux boutons devant, 2 poches à rabat au bas, larges revers, fente centrale au dos et poche de poitrine à passe-poil; élégant pantalon assorti. Vaste assortiment de motifs mode. Tailles 36 à 46.

B. Ces coordonnés sont très recherchés pour leur belle apparence! Confection soignée en tricot 100% polyester résistant aux faux plis. Veston à deux boutons devant, 2 poches à rabat au bas, larges revers, fente centrale au dos, poche de poitrine à passe-poil; pantalon à jambes légèrement évasées, 2 poches aux hanches et larges passants de ceinture. Belle gamme de couleurs populaires. Tailles: 36 à 44.



**La mode du blazer
est de retour!**

\$ 39

CHACUN

Choisissez ce modèle coquet... il vous est offert à prix économique! Devant droit à 2 boutons; 2 poches appliquées à rabat. En tricot 100% polyester facile d'entretien. Idéal pour accompagner vos pantalons! Choix de brun, marine, vert ou bourgogne. Tailles: 36 à 44.

Prix courant Woolco: 44.88



**Economisez à l'achat d'un
beau manteau sport!**

\$ 29

CHACUN

Voici une offre formidable pour l'homme actif ou pour celui qui aime voyager! Manteau sport au goût du jour, à deux boutons, larges revers, fente centrale au dos, 2 poches plaquées à rabat au bas et poche de poitrine à passe-poil. Optez pour confort et facilité d'entretien! Grande variété de motifs de fantaisie. Tailles 36 à 46.

Prix courant Woolco: 39.88



**Souliers chics
2 tons
pour hommes**

Vous apprécierez sûrement la fabrication soignée de ces chaussures anglaises lacées à 4 oeillets, offertes en marine ou blanc. Doublure lisse, empeigne facile à nettoyer, semelle plate-forme de 1/2" d'épaisseur. Un bon achat pour celui qui tient à son confort et à son élégance! Pointures 7 à 11.

19⁹⁷

la paire

MAGASINS A RAYONS



1451, Boul. Talbot -
PLACE DU ROYAUME - CHICOUTIMI

HEURES D'AFFAIRES:

Lundi à mercredi: 9.15 hres à 5.30 hres
Jeudi, vendredi: 9.15 hres à 9 hres
Samedi: 9.15 hres à 5.00 hres

ACHETEZ EN TOUTE CONFIANCE
**SATISFACTION
GARANTIE**
ECHANGE OU ARGENT REMIS



"Mon bon marché"



Méto est copropriétaire d'une compagnie dont le mérite est depuis longtemps reconnu: Boeuf Mérite, symbole d'excellence. Ce qui fait que Méto vous offre une viande de qualité supérieure. D'ailleurs, la viande, c'est la fierté de Méto. Pour tout ce qu'il nous offre de bon... Méto, c'est le bon choix, c'est MON BON MARCHÉ.

Lucie Roy

BOEUF
"CANADA CATÉGORIE A"
Il mérite votre confiance...
BOEUF
MÉRITE
LE BOEUF PAR EXCELLENCE
SÉLECTIONNÉ DANS L'OUEST
SÉLECTIONNÉ POUR MÉTO

La bonne coupe à tout coup

RÔTI D'ÉPAULE DE PORC FRAIS Partie du paleron 85¢ lb Partie du soc 95¢ lb	SAUCISSES PORC-BOEUF "BOEUF MÉRITE" lb 69¢
JAMBON BUFFET "MÉRITE", prêt-à-servir 2 à 3 lb 179 lb	FOIE DE VEAU Importe de choix tranché lb 229
BOEUF HACHÉ FRAIS TOUTES LES HEURES 59¢ lb	FILETS D'AIGLEFIN CONGELÉ "BOOTH" lb 99¢
	JAMBON CUIT TRANCHÉ "LA BELLE FERMIÈRE" 6 oz 89¢
	PÂTE AU POULET "LA BELLE FERMIÈRE" 8 oz 69¢
	SMOKED MEAT "COORSH" 2 oz 4 / 129
	SAUCISSES FUMÉES Tout boeuf "COORSH" Paquet 1 lb 89¢
	BACON SANS COUENNE "MÉRITE" 1 lb 119
	SAUCISSES FUMÉES "MÉRITE" 1 lb 77¢

ESSUIE-TOUT FACELLE paquet jumbo 1 rouleau 69¢	GUIMAUVE-MINIATURE KRAFT vanille ou fruits sac 10 oz 49¢	SAVON-DE-TOILETTE LUX format régulier paquet 3 pains 69¢
PAPIER MOUCHOIR FACELLE MODERNE blanc bte 200F 49¢	POUDING NESTLE en conserve saveurs assorties bte 15.5 oz 39¢	SAUCE TOMATE HUNTS bte 14 oz 38¢
TABLETTES DE CHOCOLAT LOWMEY'S Cherry Blossom Nut Milk Oh Henry 5 tablettes 79¢	NOURRITURE POUR CHATS PAMPER boeuf, rognons, foie, poulet, thon bte 6 oz 21¢	GHERKINS SUCRÉS GATTUSO bocal 12 oz 89¢
OLIVES GATTUSO —NATURE bocal 15 oz 59¢ —FARCIES MANZANILLA bocal 15 oz 89¢	DÉTERGENT EN POUDRE SUNLIGHT bte 5 lb 188	DÉTERGENT LIQUIDE MR 2 bouteilles 24 oz 95¢
DEL MONTE PÊCHES EN MOITIÉS Canada de Fantaisie bte 19 oz 55¢ COCKTAIL DE FRUITS Canada de Fantaisie bte 19 oz 59¢	EMPOIS GLIDE aérosol 14 oz 69¢	NOURRITURE SÈCHE POUR CHIENS KEN I BURGER bte 6 sachets 142 BURGER FROMAGE 36 oz 142
MARGARINE VILLAGE —ALUMINIUM 1 lb 75¢ —MOLLE 1 lb 85¢	MÉLANGE À GÂTEAU TWINKLE chocolat ou blanc sac 12 oz 48¢	KETCHUP HEINZ bouteille 15 oz 61¢
SAUCE HOT CHICKEN ESTA bte 14 oz 23¢	BISCUITS DAVID Empire chocolat pur Empress biscuits chocolat pur paquet 14 oz 125	JUS D'ORANGE SUNKIST jarre 48 oz 92¢
FROMAGE CHEEZ WHIZ KRAFT bocal 16 oz 99¢	PANIER À BISCUITS DARE paquet 2lb 179	WHITE CROSS BOULE ABSORBANTE coton ouate paquet 55s 43¢ 79¢
CÉRÉALES KELLOGGS Special K bte 15 oz 109	BALAIS À LA GUIMAUVE JEAN & CHARLES paquet 9 morceaux 89¢	PANSEMENT PLASTIQUE bte 60 79¢
PAPIER DE TOILETTE ROYALE couleurs assorties paquet 2 rouleaux 47¢	ROULÉ CRÈME FRAMBOISE (region de Mt) WESTON 11 oz 79¢	SOUPE WON TON bte 19 oz 58¢
RINÇAGE pour LAVE-VAISSELLE AUTOMATIQUE ALL bouteille 4 oz 89¢	ROULÉ CRÈME et CONFITURE (region de Québec) CHOCOLAT VAILLANCOURT 9 oz 60¢	EAU MINÉRALE MONTCLAIR bouteille 30 oz 42¢
Nettoyeur pour tapis et chesterfield GLORY aérosol 24 oz 199	EAU DE JAVEL JAVEX Liquide de plus cont. 160 oz 99¢	POUDRE POUR BÉBÉS JOHNSON'S économique bte 14 oz 119
DÉODORANT RIGHT GUARD poudre anti sudorique aérosol 6 oz 105	CAFÉ INSTANTANÉ NESCAFÉ 1 oz boni bocal 11 oz 239	SHAMPOING POUR BÉBÉS JOHNSON'S bouteille 7.9 oz 112
NOURRITURE TENDRE POUR CHATS PUSS N BOOTS boeuf, foie, poulet, thon bte 12 oz 69¢	MOUTARDE PRÉPARÉE SCHWARTZ bocal 24 oz 55¢	SIROP POUR LE RHUME MATHIEU bouteille 6 oz 95¢
BEURRE DE CARAMEL MAP D SPREAD érable cont. 14 oz 87¢ cont. 28 oz 159	DATTES SÈCHES JAFFA paquet 16 oz 62¢	JUS DE TOMATES DEL MONTE Canada de Fantaisie bte 19 oz 25¢
ADOUCCISSEUR À TISSUS FLEECY cont. 64 oz 87¢	FROMAGE KRAFT Canadien, tranches individuelles paquet 16 oz 115	
NOURRITURE POUR CHIENS BALLARD boeuf chunk, foie de boeuf chunk boulettes de viande et boeuf stew bte 14 oz 33¢ 14.5 oz 33¢	MÂIS EN CRÈME GREEN GIANT Canada de Fantaisie bte 14 oz 42¢	
BEURRE D'ARACHIDES Crèmeux YORK IBI bocal 16 oz 79¢	MÂIS EN GRAINS NIBLETS KERNEL Canada de Fantaisie bte 12 oz 38¢	

Fruits et Légumes

ORANGES "SUNKIST" Navel, sans pépin Grosseur 163 18/89¢	TOMATES MÛRIES SUR VIGNE Fraiches du Mexique Catégorie Canada No 1 lb 49¢
BANANES "DÔLE" Qualité excellente lb 18¢	CÉLÉRI "PASCAL" Floride Catégorie Canada No 1 Grosseur 24 38¢
FÈVES VERTES Fraiches de la Floride lb 38¢	POMMES "MCINTOSH" Atmosphère contrôlée Québec, Canada de Fantaisie Sac poly 5 lb 98¢
	CHOUX DE BRUXELLES E. U., frais, tendres bte chopine 47¢
	POIRES "ANJOU" Sucrées, E. U., Canada de Fantaisie 3 lb 95¢
BALAIS R-2 Polypropylène chacun 299	SOUPE HABITANT Poulet et nouilles, poulet et riz, tomates vermicelle bte 28 oz 44¢
VADROUILLE À LAVER IMPERIAL cello 8 oz chacune 159	POIS VERTS CARRIÈRE -3, Canada de Chox, bte 19 oz 47¢ -2, Canada de Chox, bte 19 oz 55¢ -1, Canada de Chox, bte 19 oz 65¢
POIRES BARTLETT AYLMER, Canada de chox bte 19 oz 55¢	TOMATES RODINA Canada de Chox bte 28 oz 63¢
BOVRIL BASE BOEUF cordial bouteille 8 oz 134	FARINE PRÉPARÉE BRODIE sac 3 lb 62¢
BASE POULET cordial bouteille 8 oz 113	BISCOTTES GRIELLE sales et non sales paquet 32 morceaux 65¢
SOUPE AYLMEY AUX LEGUMES bte 10 oz 22¢	YORK FRAISES CONGELÉES Mexicaines paquet 15 oz 69¢
AUX TOMATES bte 10 oz 20¢	PATATES FRITES congelées coupe régulière cello 2 lb 69¢
THÉ SALADA Orange pekoe en sac 120s 193	

Notre viande mérite votre confiance

PORTE-FEUILLES QUOTIDIEN

Chez Gillies Brothers

Pour l'instant, tout n'est pas rose

par Gabriel Berberi

Réouverture en mars

Notre-Dame-du-Rosaire — Une autre scierie de la région, celle de Gillies Brothers, à Notre-Dame-du-Rosaire, est entièrement paralysée depuis trois semaines, en raison de la faible demande du marché. On sait que toute production est également interrompue dans deux autres usines de bois d'œuvre de la région, pour les mêmes raisons. Il s'agit de la Scierie Mont-Valin, de Saint-David-de-Falardeau, et de Jos Houde Ltée, de Petit-Saguenay. Et les autres entreprises du même genre au Saguenay-Lac-Saint-Jean, éprouvent aussi des difficultés à vendre leurs produits parce que l'industrie de la construction au pays et ailleurs n'a pas encore retrouvé sa vigueur habituelle.

Dans le cas de la Gillies Brothers, filiale de Consolidated-Bathurst, la production de matériaux de construction doit reprendre le 17 mars prochain.

La production de cette usine (capacité annuelle de 20,000,000 de p.m.p.), qui est surtout constituée de madriers de 2" x 3" et de 2" x 4", est vendue sur une base provinciale.

Mais les dirigeants de l'entreprise ont dû se résigner à cesser la production pour une période prolongée, étant donné la trop grande accumulation de bois invendu. Ainsi, on peut trouver présentement 4,000,000 de p.m.p. (pieds-mesure de planche) chez Gillies, à Notre-Dame-du-Rosaire. Les réserves de

matière première de la scierie sont également appréciables: 12,000 cunils de bois, ce qui assure déjà trois mois de production aux installations qui emploient habituellement 38 hommes.

Un représentant de Gillies Brothers a déclaré, hier, que la scierie de Notre-Dame-du-Rosaire est paralysée pour la première fois sur une aussi longue période, à cause de la demande insuffisante. En 1974, l'usine avait suspendu sa production à quelques reprises, mais ces arrêts étaient attribuables à des bris d'équipement.

Par ailleurs, les copeaux produits chez Gillies sont transportés à la papeterie de Consolidated-Bathurst, à Port-Alfred.

Allégeance syndicale

On peut signaler, sur un autre plan, que la majorité des travailleurs employés dans les usines de bois d'œuvre de la région, sont membres de syndicats affiliés à la CSN. C'est le cas pour les salariés des scieries Price, Normandin, Morin, Saguenay, Murdoch Domtar, Gagnon & Frères, Gillies Brothers et Produits M-P.

Un autre, le Syndicat régional des travailleurs forestiers (UFA) représente les travailleurs de deux scieries. La CSD (Centrale des syndicats démocratiques) compte aussi des effectifs dans certaines entreprises concurrentes, tandis que d'autres employés de scieries sont indépendants des centrales ouvrières, notamment ceux de Chibougamau Lumber.

Le dollar américain en baisse partout

LONDRES (Reuter) — Le dollar s'est inscrit, mardi matin, en recul sur toutes les monnaies européennes dans presque toutes les places financières du monde. La monnaie américaine se ressent des craintes éprouvées par les investisseurs que les pays membres de l'OPEP (pays exportateurs de pétrole), dont les ministres du Pétrole sont réunis aujourd'hui à Vienne, ne convertissent en d'autres monnaies leurs avoirs en dollars.

A Francfort, le dollar s'est inscrit à 2.2830 marks aux

premières heures de la matinée, après avoir coté 2.2930 marks lundi, à la clôture.

Baisse analogue à Zurich, où il tombe à 2.4030-80 francs suisses, à peu près son niveau le plus bas, et à Paris, où il est passé à 4.1625-1700 francs, soit plus bas niveau depuis octobre 1973.

A Londres, les agents du contrôle des changes estiment qu'il est peu probable que le dollar arrête de baisser, à moins d'une intervention massive des banques centrales.

A Tokyo, il est rapidement tombé au niveau de

285.00 yens, cote à laquelle il s'est stabilisé, la Banque du Japon étant fortement intervenue, achetant 40 millions de dollars. La veille, elle avait procédé à des achats d'environ 100 millions de dollars.

Nervosité

En Europe, les agents du marché disent que les investisseurs sont nerveux en raison de l'ouverture de la conférence de Vienne. La poursuite de la baisse des taux d'intérêts américains a contribué à accroître cette nervosité.

En fait, les ministres réunis à Vienne doivent préparer le dialogue que se proposent de nouer pays producteurs et consommateurs de pétrole.

Mais l'OPEP a exprimé sa préoccupation devant la perte de revenus que constituaient ses avoirs en dollars. De source proche de la conférence de Vienne, on indiquait qu'il pourrait être demandé des compensations, soit par le recours plus large à des monnaies autres que celle des États-Unis, ou simplement par une nouvelle augmentation.

BOURSE

Montréal

MONTREAL (PC) — Plus les heures passaient, plus les prises de bénéfices s'accroissaient mardi à la Bourse de Montréal. C'est dire que la cote a considérablement fléchi et que l'activité a été assez grande.

La vague de ventes a commencé après que l'on eut appris que la Société de développement urbain de l'Etat de New York pourrait être incapable de faire face à ses engagements dans une affaire de \$104.5 millions d'effets qu'elle avait à payer.

Le virement a été de 638,700 actions, contre 533,700 actions lundi.

Les banques régressent de 7.29 et tombent à 256.04, les industrielles, de 306 et tombent à 185.99, l'indice composé baisse de 2.96 et tombe à 184.18, les papiers reculent de 1.71 et tombent à 103.59 et les services publics, de 0.61 et tombent à 139.73.

Cadillac Fairview Corp., dont 25,000 actions ont été transigées, a été le titre industriel le plus actif et sa cote a reculé de 3-4 et est tombée à \$12 1-4. Belleterre Québec, dont 31,200 actions ont été négociées, a été le titre minier le plus

actif et sa cote a monté de deux cents et atteint 94 cents.

Comportement des valeurs:

	Mar.	Lun.
Gains	38	68
Pertes	129	113
Inchangées	54	51
Total	221	232

Les pétroles ont été mixtes.

Imperial Oil A recule de 1 et tombe à \$26 3-4, Shell Canada, de 1-2 et tombe à \$15, Pacific Petroleum, de

3-8 et tombe à \$19 3-4, alors que Texaco Canada monte de 3-4 et atteint \$33 3-4.

La Banque Royale recule de 1 1-2 et tombe à \$30 3-4, la Banque Toronto-Dominion, de 1 et tombe à \$4 1-2, Moore Corp., de 1 3-4 et tombe à \$46 3-4, Canadian Tire A, de 1 et tombe à \$42 et Domtar, de 5-8 et tombe à \$19 3-8.

Dans le secteur de la spéculation, Western Québec Mines recule d'un demi-cent et tombe à 36 cents dans un virement de 16,125 actions.

1-8, les ordinateurs, ou IBM recule de 4 1-4 et Burroughs, de 2 1-8 et les pharmaceutiques, ou Abbott clôture en baisse de plus de 3 points.

Les mines d'or n'ont pas échappé à la baisse et Homestake perd 2 3-4, tandis que Dome Mines recule de 1 7-8. Atlantic Richfield chute de 3 1-2 aux pétroles, Sears perd 2 1-2 aux grands magasins et Alcoa recule

de 2 1-4 aux aluminiums, tandis que General Electric clôture sur une baisse de 1 5-8 aux électroniques.

L'indice Dow Jones recule de 17.76 et tombe à 719.18. Il s'agit de sa plus forte baisse depuis le 18 novembre, alors qu'il avait perdu 22.69 points. Les séances de lundi et de mardi apportent une perte de 30.59 à l'indice Dow Jones.

Comportement des valeurs:

	Mar.	Lun.
Gains	203	444
Pertes	1298	1022
Inchangées	289	357
Total	1790	1823

ques, le bâtiment et les services publics sont les seuls gagnants dans cet indice.

Cinq grandes banques du Canada, qui dernièrement avaient grandement progressé, ont toutes perdu du terrain mardi. La Banque Royale à \$30 3-4 recule de H 1-2, la Banque Toronto-Dominion à \$40, de 1 1-2, la Banque de Commerce à \$28, de 1, la Banque de Nouvelle-Ecosse à \$42 1-2, de 5-8 et la Banque de Montréal à \$15, de 1-4.

Moore Corp., qui annonce une baisse de son bénéfice net pour 1974, recule de 1 3-4 et tombe à \$46 1-2.

MacMillan Bloedel, qui annonce également une baisse de son bénéfice net pour l'an dernier, recule de 1-4 et tombe à \$23 3-4.

Dans le secteur canadien à la Bourse de New York, Dome Mines recule de 1 7-8 et tombe à \$51 7-8, Campbell Red Lake, de 1 1-8 et tombe à \$33 7-8, Massey Ferguson, International Nickel, Canadian Pacific, Alcan et Hiram Walker subissent des baisses fractionnaires.

McIntyre est inchangé, à \$44 1-2.

New York

NEW YORK (AFP-AP) — Nouvelle chute des cours mardi à Wall Street, où l'indice des industrielles a perdu près de 18 points à l'issue d'une séance très active.

La correction technique amorcée la veille, avec une perte de près de 13 points de l'indice, s'est poursuivie de plus belle. Les investisseurs ont en outre été défavorablement impression-

nés par les problèmes financiers de la Urban Development Corp. de l'Etat de New York et du statut encore incertain de 104.5 millions de dollars de ses obligations, venues à maturité mardi.

Tous les compartiments se sont alourdis, notamment les automobiles, où General Motors et Ford perdent plus d'un point, les chimiques, où Dow chute de 3 dollars et Dupont, de 2

aussi. Il a baissé de 15.2 et est tombé à 430.80. Le prix de l'once d'or est à la baisse sur les marchés d'outre-mer.

Le virement se situe à 2.4 millions d'actions, d'une valeur totale de \$22.7 millions, contre 2.13 millions d'actions d'une valeur totale de \$16.49 millions lundi.

Comportement des valeurs:

	Mar.	Lun.
Gains	119	189
Pertes	371	273
Inchangées	207	218
Total	697	680

Les banques, les aciéries et l'immeuble sont les plus forts perdants parmi les 13 composantes de l'indice industriel qui sont à la baisse. Les produits chimi-

Toronto

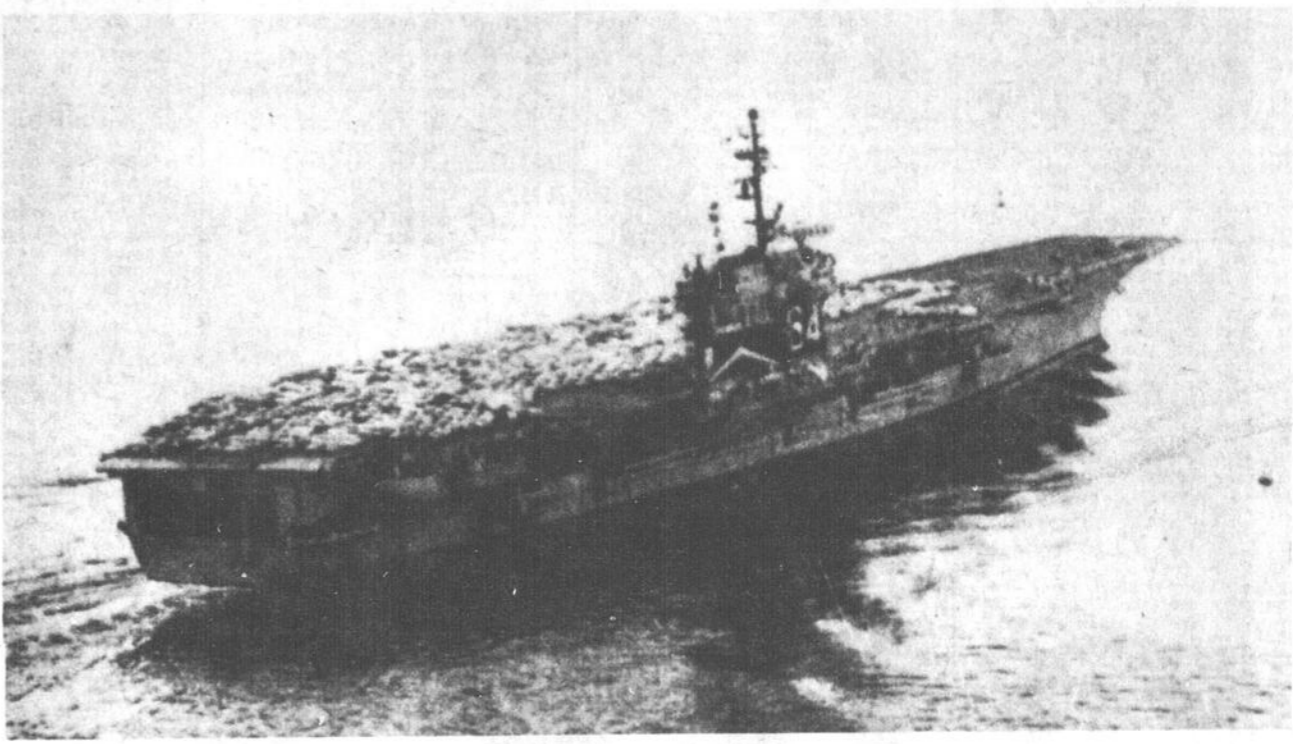
TORONTO (PC) — La cote a considérablement régressé mardi à la Bourse de Toronto. Au fait, les industrielles y ont subi leur perte la plus grande depuis le 24 septembre.

L'indice des valeurs industrielles a baissé de 3.30 et est tombé à 186.50. La veille, il avait baissé de .81, mais il avait progressé vendredi et jeudi.

Wall Street a perdu beaucoup de terrain mardi, ce qui n'a nullement aidé à Toronto.

Sur le marché torontois, l'indice des pétroles de l'Ouest a subi mardi sa baisse la plus forte depuis le 30 janvier. Il a reculé de 3.40 et est tombé à 160.89. L'indice des métaux de base a fléchi de .70 et est tombé à 66.04.

L'indice de l'or a fléchi lui



TRANSPORTEUR GEANT — Les compagnies d'automobiles emploient des navires géants pour assurer le transport de leur marchandise vers les pays d'outre-mer. Ainsi, nous avons sur la vignette l'un de ces transporteurs géants faisant la navette entre le Japon et l'Amérique.

Offres de rabais

Un programme qui fait disparaître les stocks

DETROIT (AP) — La campagne d'offres de rabais a eu pour effet de réduire considérablement les énormes inventaires d'automobiles de la Ford Motor Co. au cours du mois dernier. Ces offres se terminent vendredi.

Le vice-président de la compagnie américaine, M. John Naughton, a déclaré, lundi, que les stocks d'automobiles des concessionnaires Ford ont été réduits de 73,000 véhicules entre le 10 janvier et le 10 février.

"Le programme a peut-être coûté trois ou quatre fois plus que nous n'avions prévu, mais il a fait du bon travail", de dire M. Naughton.

Toutefois, les analystes prédisent que les ventes de la mi-février atteindront le plus bas niveau jamais enregistré pour cette période de 10 jours au cours des huit dernières années.

Les livraisons pour la période allant du 11 au 20 février, selon les compagnies, sont estimées à 180,000, comparativement à 193,893 pour la même période en 1974, au moment où les ventes d'automobiles se ressentaient de la pénurie de pétrole.

Le programme de rabais a eu l'effet escompté, à savoir réduire les stocks d'automobiles, mais l'industrie ne s'en porte pas mieux. Rien ne laisse présager une continuation du programme de rabais, et ce, malgré les prédictions des analystes, à savoir que cela se traduira par une nouvelle baisse des ventes.

Cependant, la compagnie General Motors se propose de réduire les prix de neuf de ses petits modèles \$104 à \$313. On prête les mêmes intentions aux compagnies Ford et Chrysler. Pour être en mesure d'effectuer ces rabais les compagnies procèdent

à une réduction de l'équipement standard sur les voitures.

En conclusion, si l'acheteur veut avoir une voiture avec l'équipement que

cette voiture avait lors de sa conception il continuera à payer le prix. Si par contre le consommateur veut payer moins cher, il se trouvera propriétaire d'un modèle "tout nu".

L'or

Le dollar

PARIS (AP) — Voici les cours de l'once d'or à la clôture des principaux marchés mondiaux, en dollars américains:

Londres \$184.25
Paris \$189.10
Francfort \$184.71
Zurich \$186.25
Hong-Kong \$181.17

Beyrouth \$5,940 le kilo.

MONTREAL (PC) — Le dollar US a reculé de 6-25 mardi à Montréal et y est tombé à \$0.99 14-25 et la livre sterling y a baissé de 1 67-100 et y est tombée à \$2.40 37-50.

A New York, le dollar canadien a monté de 6-25 et atteint \$1.00 11-25 et la livre sterling a reculé de 1 1-10 et est tombée à \$2.41 4-5.

L'argent

TORONTO (PCD) — Handy and Harman of Canada Ltd évaluait l'argent canadien, mardi, à \$4.463 l'once de Troyes.

LES DENREES

LES MERCURIALES

MONTREAL (PC) — Prix payés aux producteurs du Marché central métropolitain pour les produits de première qualité. Ces prix sont fournis par le ministère de l'Agriculture du Québec.

Fruits

Pommes: Délicieuses, jaunes et rouges, \$6.00 en boîte de verger; McIntosh, \$4.00 à \$4.50 en boîte de verger; Cortland, \$4.00 à \$4.25 en boîte de verger; McIntosh, \$5.00 à \$5.50 pour 12 cellos de trois lb.; Cortland, \$5.25 pour huit cellos de 5 lbs.

Légumes

Betteraves: \$3.00 à \$3.25 pour 50 lbs, \$1.75 à \$2.00 pour 25 lbs; \$2.00 à \$2.25 pour 12 cellos de 2 lbs.

Carottes: \$3.75 à \$4.25 le 50 lbs, \$5.25 à \$5.75 pour 24 cellos de deux lbs ou 10 cellos de 5 lbs.

Choux: verts, \$2.75 à \$3.25 pour 16 ou 50 lbs; rouges, \$3.50 à \$4.00 la doz.

Oignons: jaunes, gros, \$3.25 à \$3.35 le 50 lbs; moyens, \$2.75 à \$3.00 le 50 lbs; .65 à .75 pour 10 lbs; \$3.50 à \$4.00 pour 24 cellos de 2 lbs ou 10 cellos de 5 lbs; rouges, moyens, \$4.50 à \$5.00 le 50 lbs ou \$3.25 à \$3.75 pour 12 cellos de 2 lbs.

Panais: \$4.25 à \$4.75 pour 12 cellos de 2 lbs.

Poireaux: \$2.00 à \$2.25 la doz.
Rabioles: \$3.25 à \$3.75 le 25 lbs.
Pommes de terre: \$1.20 à \$1.25 les 50 lbs; arrivages, 674 sacs de 50 lbs.
Rutabaga: \$2.75 à \$3.50 le 50 lbs.

LES DENREES

MONTREAL (PC) — Cours des denrées, transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre: arrivages courants, 92 points, 89; 93 points, 90; Commission canadienne de l'industrie laitière, 90.

Fromage: blanc, 95.2; coloré, 95.4.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation, No 1, sacs de 50 lbs, 56 à 61; procédé par rouleau, pas de cotation; pour nourrissage, en sacs, rouleau et vaporisation, 42 à 45.

Lait de beurre en poudre, procédé par vaporisation et rouleau, 48.5; pour nourrissage, 41 à 44. Lait évaporé, 48 contenants de 16 onces, \$13.35 à \$14.65. Lactosérum en poudre, pour nourrissage; procédé par rouleau, 7 3-4 à 8.5;

procédé par vaporisation, 17 à 18 1-2; procédé par vaporisation des producteurs non-hydroscopique, 25.5.

Prix des oeufs, prix moyens des grossistes aux détaillants en boîte d'une douzaine: A-extra gros, 73.3; A-gros, 68.2; A-moyens, 65.8; A-petits, 60.

Prix de gros aux distributeurs alimentés par la Fédération des producteurs avicoles du Québec: A-extra gros, 70; A-gros, 65; A-moyens, 62; A-petits, 57; A-peewee, 39.

Pommes de terre: prix de gros, patates nouvelles, Québec, blanches No 1, \$1.20 à \$1.25 les 50 lbs; No. 2, \$1.50 à \$1.55 les 50 lbs; .85 à .90 les 25 lbs; .38 à .40 les 10 lbs I.P.E.; \$1.60 à \$1.65 les 50 lbs; \$0.90 à \$0.95 les 25 lbs; 43 à 45 les 10 lbs. Arrivages: 674 sacs de 50 lbs, huit wagons de l'I.P.E., trois du N-B.

Lutte serrée pour obtenir le leadership au sein du PC

TORONTO (PC) — Une "lutte pour le pouvoir" ayant son origine en Ontario se manifeste au sein du Parti progressiste conservateur pour le choix du successeur au leader du parti, M. Robert Stanfield, dont la retraite est imminente. C'est ce qu'a déclaré, mardi, le député albertain Jack Horner, au cours d'un débat télévisé auquel il participait avec trois candidats possibles au leadership du parti.

M. Sinclair Stevens (York-Simcoe) a qualifié son affirmation de "ridicule" et "risible" tandis qu'un autre des participants au programme Canada AM, diffusé sur les ondes du réseau CTV, M. Joe Clarke (Rocky Mountain), y a vu des motivations d'ordre politique.

Le débat, auquel participaient M. Horner, M. Stevens, M. Clarke et le député conservateur québécois Howard Graffey (Brôme-Mississquoi), portait sur l'avenir du Parti progressiste conservateur. Au cours des discussions, M. Horner a accusé l'agent de publicité torontois Dalton Camp d'être derrière cette affaire de lutte pour le pouvoir.

Un congrès au leadership doit être tenu au cours de l'année prochaine. Un cinquième candidat probable, Mme Flora MacDonald (Kingston and the Islands), n'a pas pris part au programme télévisé de ce matin.



Des dauphins...

"Orienté vers l'Est"

Selon M. Horner, M. Camp, qui avait dirigé la campagne qui avait mené M. Stanfield au pouvoir en 1967, s'est rendu à Ottawa plusieurs fois dernièrement dans le but d'essayer de convaincre M. Stanfield de rester à la tête du Parti conservateur aussi longtemps que possible afin de lui trouver un remplaçant qui partagerait ses vues, c'est-à-dire un candidat sympathique à l'Est canadien.

Les quatre députés participant à l'émission télévisée sont parmi les successeurs possibles à M. Stanfield lorsque le leader conservateur, qui se trouvait à la tête du parti au cours des trois dernières élections fédérales et qui n'a jamais connu de succès contre le premier ministre libéral Pierre Trudeau, prendra sa retraite.

Le fédéral pourrait un jour prendre contrôle du transport

GREENWICH, N.-E. (PC) — Prendre le contrôle direct de tout le système de transport au Canada constituerait une tâche "formidable" pour le gouvernement fédéral. C'est l'avis exprimé, lundi, par le ministre des Affaires extérieures, M. Allan MacEachen, qui a ajouté qu'Ottawa pourrait être forcé d'envisager une telle main mise dans un avenir pas trop éloigné.

S'adressant à un groupe d'hommes d'affaires d'Annapolis Valley, le ministre a déclaré que "les problèmes ne sont pas résolus d'habitude en transférant la propriété de l'entreprise privée au secteur public. Quels que soient les problèmes qui surgissent, ceux-ci demeureront entiers à moins d'adopter une attitude pour y faire face".

M. MacEachen a signalé que son voyage avait pour mission de le renseigner adéquatement sur les problèmes du transport régional.

Le ministre répondait à des commentaires formulés par M. Emanuel Adelaar, un homme d'affaires de Weymouth, en Nouvelle-Ecosse.

Transport nationalisé

Selon M. Adelaar, toute forme de transport terrestre devrait être nationalisée au Canada. Il s'est dit contre toute subvention gouvernementale aux compagnies de chemin de fer privées car l'argent des contribuables ne devait pas servir à combler les déficits de ces compagnies "pour des lignes qui sont dans

le rouge, sans tirer de profits de celles qui fonctionnent bien".

En outre, M. Adelaar a dit qu'on devrait penser au transport en fonction des avantages retirés par les citoyens canadiens, et non pas en fonction des bénéfices des actionnaires d'une compagnie.

M. MacEachen fut également questionné au sujet de la déclaration du ministre des Transports, M. Jean Marchand, à savoir qu'il avait "perdu le contrôle" de son ministère.

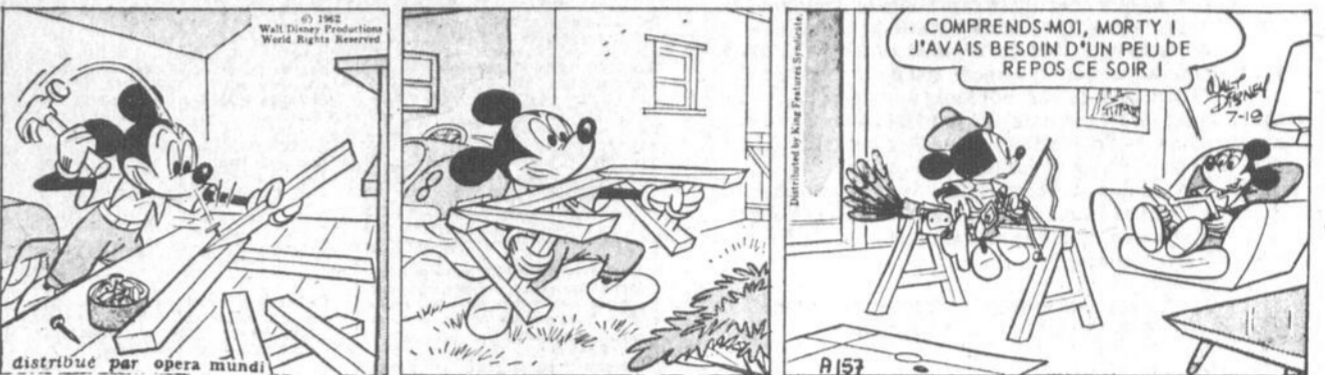
Le ministre des Affaires extérieures a répliqué que son collègue de cabinet "avait son ministère bien en main et travaillait vigoureusement à une amélioration de la politique en matière de transport".

LES BANDES ILLUSTRÉES QUOTIDIENNES

LE COWBOY MASQUE



SOURIS MIQUETTE



LA FAMILLE FLOP



AGENT SECRET



JULIETTE



BLONDINETTE



LUC BRADEFER



SCAMP



PARTICIPE AU CONCOURS

Connais-tu la nouvelle?

DE VOTRE JOURNAL
LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC SAINT-JEAN

- Utilisez le coupon qui apparaît dans l'annonce des indices.
- Faire parvenir votre coupon à Concours "CONNAIS-TU LA NOUVELLE?" Le Quotidien, 316, avenue Labrecque, Chicoutimi.
- Chaque vendredi des lettres sont pigées. Si la première lettre contient la bonne réponse, le concurrent gagne le prix-mystère. Si la réponse n'est pas exacte, une autre est pigée et ainsi de suite jusqu'à concurrence de trois (3) lettres. Si aucune des trois (3) lettres pigées n'a pas la bonne réponse, le concours se continue et nous ajoutons de nouveaux indices.
- Les lettres pigées qui ne contiennent pas la bonne réponse ainsi que les autres lettres reçues sont conservées pour le tirage final.

DASHER VENDUE
PAR SAINT-JEAN-EUDES AUTO,
DE CHICOUTIMI.



41ème INDICE

**PLUS JE PEDALLE,
PLUS JE FATIGUE**

COUPON DE PARTICIPATION
NOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____ TELEPHONE _____ DATE _____
Connais-tu la nouvelle trouvaille du Quotidien?

OUI, C'EST
CONCOURS
LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINTE-JEAN
316, AVE. LABRECQUE — CHICOUTIMI.

Tous les coupons de participation sont accumulés pour le grand prix final.

Les gagnants devront répondre à une question de qualification.

Le concours est ouvert à toute la population, à l'exception des employés de la compagnie Le Progrès du Saguenay Lacs et des membres de leur famille.

LE MONDE EN BREF

Les rebelles grecs à la Cour martiale

Budget militaire

WASHINGTON (AFP) — Le président Ford a de nouveau défendu vigoureusement le budget de la défense nationale de 92 milliards 800 millions de dollars — chiffre record en temps de paix — qu'il a demandé au Congrès de voter pour l'année fiscale 1976.

Dans une allocution improvisée devant un groupe de femmes membres d'une association d'anciens combattants, M. Ford leur a demandé en rentrant chez elles de se faire "les missionnaires" de la défense nationale américaine contre ceux qui, par leurs idées préconçues ou leur ignorance, voudraient le réduire.

M. Ford faisait allusion à certains membres du Congrès qui voudraient faire des coupes sombres dans la défense nationale au profit de l'aide à l'économie américaine.

Ce budget de la défense est absolument nécessaire, a conclu M. Ford.

Détenus politiques libérés

MANILLE (AP) — Le président Ferdinand Marcos a décidé la libération de 709 autres détenus politiques "dans un souci d'intérêt national et pour leur donner une autre chance de participer à la communauté à laquelle ils doivent respecter, loyauté et allégeance".

Ceci porte à 2.166 le nombre de détenus politiques libérés depuis deux mois.

Cette libération précède de deux jours le référendum national au cours duquel les Philippins devront dire s'ils approuvent que le président Marcos continue seul à diriger le pays, comme depuis l'instauration de la loi martiale il y a 29 mois.

Les détenus libérés pourront participer au référendum.

Papapostolou déporté

ATHENES (AFP) — Le colonel à la retraite Dimitri Papapostolou, considéré comme un des principaux auteurs du coup d'Etat perpétré à Chypre le 15 juillet dernier, a été déporté, mardi matin, à l'île de Folegandros, dans les Cyclades, entre les îles de Milo et de Santorin.

Le colonel Papapostolou serait impliqué dans le complot de dimanche dernier tendant à restaurer le régime militaire en Grèce.

De la Fuente démissionne

MADRID (AP) — Le ministre espagnol du Travail, M. Licino de la Fuente, a démissionné après être entré en conflit avec les autres membres du cabinet au sujet d'un projet de loi sur les grèves, apprend-on mardi de sources bien informées.

Selon ces mêmes sources, M. de la Fuente serait opposé au projet, qui autoriserait le licenciement des travailleurs participant à un mouvement de grève. Les grèves sont illégales en Espagne depuis la fin de la Guerre civile, mais elles sont tolérées par les pouvoirs publics depuis plusieurs années lorsqu'elles sont motivées par des raisons politiques.

Un nouvel essai nucléaire

LAS VEGAS, Nevada (AP) — Une expérience nucléaire souterraine d'une puissance de 200.000 tonnes de TNT aura lieu le 26 février au site expérimental du Nevada, a annoncé lundi l'Administration américaine pour la recherche et le développement de l'énergie.

Il s'agit de la première expérience annoncée cette année. Elle constitue la 266e expérience depuis que les Etats-Unis ont signé en juillet 1963 le traité interdisant les essais nucléaires dans l'atmosphère.

DECES

M. EMILE GILL

A Roberval, le 25 février 1975, à l'âge de 97 ans et 3 mois, est décédé M. Emile Gill, époux de dame Marie Buckell. Il demeurait au 172, rue Principale, Pointe-Bleue.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 2 hres. Départ Harvey Ltée, 816, St-Joseph, Roberval à 1.30 hres, pour l'église de Pointe-Bleue et de là au cimetière paroissial.

Direction: Harvey Ltée.

MME LUCIENNE GOBEL

A Roberval, le 24 février 1975, à l'âge de 81 ans et 9 mois, est décédée Mme Lucienne Gobel, épouse de M. Pierre Perron. Elle demeurait au 151, 15e Avenue, St-Prime.

Les funérailles auront lieu jeudi à 3 hres. Départ Jean-Marie Laberge, 103,

12ième Avenue, St-Prime à 1.30 hres, pour l'église St-Prime et de là au cimetière paroissial.

Direction: Jean-Marie Laberge.

M. LUCIEN BOILY

A Jonquières, le 24 février 1975, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Lucien Boly, époux en 1ères noces de dame Simone Fortin, en 2èmes noces de dame Josette Nugent. Il demeurait au 138, Bégin, Jonquières.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 27 février à 2 hres. Départ Caron Inc., 146, de la Fabrique, Jonquières à 1.30 hre pour l'église St-Dominique et de là au cimetière paroissial.

Direction: Caron Inc.

MME ELIANNE DALLAIRE

A Chicoutimi, le 25 février 1975, à l'âge de 74 ans et 9

mois, est décédée, dame Elianne Larouche, épouse de M. Adélaïde Dallaire. Elle demeurait au 372-A, rue Maltais, Chicoutimi.

Les funérailles auront lieu samedi à 11 hres. Départ Aubin, avenue Montcalm à 10.30 heures, pour la Cathédrale, et de là au cimetière de Chicoutimi.

Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants: Mme Paul Cormier (Rose-Aimée); M. le curé Germain Dallaire; Soeur Carmen Dallaire des soeurs du Bon-Pasteur; M. Marcel (Rolande Patry); Jean-Marie (Micheline Bouchard); Gilbert (Jeannine Lavoie) et Mlle Gabrielle Dallaire.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Aubin de Chicoutimi.

1975, à l'âge de 60 ans est décédée subitement, dame Laurette Tremblay, épouse de M. Armand Tremblay. Elle demeurait au 463 rue de Tilly, Chicoutimi.

Les funérailles auront lieu vendredi à 3 hres. Départ Aubin, avenue du Séminaire à 2.45 hres, pour la Cathédrale et de là au cimetière de Chicoutimi.

Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses filles: dame Edith Tremblay (épouse du Dr André Brasseur) et Mlle Josette Tremblay.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Aubin de Chicoutimi.

M. Albert Dubé, 37 ans, 364, Bagot, Québec.

M. Gilbert Giguère, 74 ans, Québec.

M. Horace Simard, 86 ans, 415, Fatima, Québec

M. Gilbert Giguère, 74 ans, Québec.

M. Horace Simard, 86 ans, 415, Fatima, Québec

M. Gilbert Giguère, 74 ans, Québec.

M. Horace Simard, 86 ans, 415, Fatima, Québec

mocratique du pays", a poursuivi le premier ministre.

Les officiers conspirateurs étaient liés à l'ancien président Georges

Papadopoulos et aux autres dirigeants de la défunte junte militaire, incarcérés en attendant d'être jugés pour trahison et usage de la torture,

avait-on précisé lundi, de source autorisée.

L'état d'alerte décrété lundi pour permettre aux officiers demeurés

loyaux au gouvernement d'arrêter les conjurés a été levé mardi. Le gouvernement semble contrôler complètement la situation, précise-t-on de source digne de foi.



EN TOURNÉE — La reine Elizabeth II et son mari, le duc d'Edimbourg continue sa tournée au Mexique. Au cours d'un banquet donné en son honneur, la reine lève son verre à la santé du Mexique... et de l'Angleterre. On reconnaît également sur la vignette, le président Luis Echeverria, du Mexique.

Situation calme à Chypre

NICOSIE (AP) — Le gouvernement cyprite a rassuré, mardi, la population de l'île, affirmant que la tentative de coup d'Etat militaire déjouée en Grèce ne présentait aucun risque pour Chypre.

"Il n'y a aucune raison de s'inquiéter", a dit un porte-parole. "Il n'y a aucune indication d'un complot de quiconque ici".

L'armée et la police n'ont pas reçu des consignes spéciales après l'annonce d'Athènes. "Les forces de sécurité de Chypre obéissent à leur commandement et au gouvernement", a dit le porte-parole.

Lundi, avant la découverte du complot en Grèce, le secrétaire général du PC cyprite, M. Ezekias Papiannou, avait affirmé que les hommes qui avaient renversé le président Makarios en juillet organisaient un nouveau coup d'Etat à Chypre.

Ces accusations avaient créé une certaine anxiété parmi de nombreux Cypriotes grecs. D'autant qu'on apprenait d'Athènes que nombre d'officiers grecs arrêtés sont d'anciens hommes de la junte qui avaient servi à Chypre et qui avaient joué un rôle important de la garde nationale cyprite grecque est toujours assuré par des officiers grecs prêtés par Athènes.

On sait par ailleurs que le président Makarios a accordé une amnistie générale aux membres de l'Eoka-B, organisation cyprite grecque d'extrême droite qui avait aidé la junte d'Athènes lors du coup d'Etat de Nicosie l'été dernier. De nombreux Cypriotes grecs pensent que l'Eoka-B est probablement plus forte que l'été dernier, car elle n'a jamais rendu les importantes quantités d'armes qu'elle avait capturées aux forces gouvernementales après le renversement et le bref exil de Makarios.

Idi Amin Dada interdit l'exportation du cuivre

KAMPALA, Ouganda (PC-Reuter) — Le président Idi Amin Dada de l'Ouganda a interdit toute exportation de cuivre de son pays, sous prétexte qu'aucune compagnie, y compris une société canadienne, n'a jamais versé à son pays pour le métal qui y a été puisé.

Amin a dit avoir récemment appris que, même si l'Ouganda a vendu chaque année des milliers de tonnes de cuivre, son pays n'a jamais perçu d'argent pour ce produit exporté.

Il a précisé qu'aucune somme d'argent n'a été versée depuis qu'une entente fut signée, il y a 30 ans, avec une compagnie canadienne, Falconbridge, qui exploite

une mine à Kilembe, dans l'ouest ougandais.

Un porte-parole de Falconbridge, à Toronto, a confirmé que cette compagnie travaille en Ouganda depuis 30 ans, mais il dit ne jamais avoir été saisi d'un problème quelconque avec les autorités locales.

Il a ajouté que Falconbridge tente de communiquer présentement avec les dirigeants de la compagnie Kilembe Copper Cobalt, qui exploite la mine ougandaise, afin d'obtenir des précisions. Falconbridge détient 72.8 pour cent des actions de cette compagnie.

Interdit

Le président Amin a affirmé que

l'interdit qu'il a promulgué sera en force aussi longtemps qu'une entente ne sera pas intervenue avec les compagnies en cause et que les sommes dues à l'Ouganda n'auront pas été versées.

Le chef d'Etat a même affirmé que les salaires des travailleurs, dont ceux des étrangers, à Kilembe et à l'usine de raffinage de Jinja, à l'est de Kampala, sont versés sous forme de traites à des banques locales.

Entretiens, à Genève, il est présentement question que le président Amin assume bientôt la présidence de l'Organisation de l'Unité africaine...

TOUJOURS PRÊTE A AIDER

MOTS CROISES

problème: no 406

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

HORIZONTALLEMENT

- Bobinages des machines électriques.
- Barbouiller de couleurs. -- Lettre grec.
- Position d'une arme prête à tirer. -- De bonne heure.
- Bugles à fleurs jaunes. -- Mammifère de Malaisie.
- Monnaie d'argent des Romains. -- Souverain.
- Connu. -- Allongé.
- Neuf. -- Couvert de chapelure avant d'être frit. -- Planche de bois.
- Substance utilisée dans un tube électronique pour y parfaire le vide.
- Unité de mesure de volume. -- Titane.
- Irlande. -- Echinoderme de la classe des astéroïdes.
- Ancienne ville de Chalcéde. -- Pronom personnel. -- Os de certains animaux.
- Rends la confiance. -- Planche de bois.

- As les mêmes sons en parlant des finales des mots. -- Métal tenace et malléable.
- Danse américaine d'origine nègre. -- Filet pour prendre des poissons.
- Gamme de do. -- Espace comprise entre deux planchers. -- Conjonction.
- Drogue de soie. -- Vent.
- Infinifit. -- Qualité de ce qui est âcre (p.).
- Mesurée au mètre. -- Accumulation.
- Divinité de l'Amour. -- Amiral allemand (1876-1960).
- Petite caisse emboîtée dans une armoire. -- Roue à gorge.
- Symbolique du tour. -- Chez les gnostiques esprits émanés de l'intelligence éternelle. -- Gamin de Paris.
- Petit rongeur. -- Li-gotées.

VERTICALEMENT

- Appareil servant à concentrer un corps solide en solution dans un liquide.
- Qui appartient aux nerfs. -- Amena vers soi.

BRIDGE

A-2385
COMBIEN SIMPLIFIEE!

Même si indéniablement il est possible de discuter des avantages et des désavantages que représente une participation aux enchères avec des mains d'une force très limitée, il sera toujours difficile d'en arriver à l'unanimité. Sans doute qu'une participation aux enchères pourra bien souvent faciliter la tâche du partenaire, mais n'est-ce pas que peut-être plus souvent ce sera la tâche du déclarant qui se trouvera grandement simplifiée?

Donneur: Sud
Personne vulnérable

Pi-R-8-3		Pi-V-10-4-2
Co-R-9-5-2		Co-V-7-6
Ca-A-D-8		Ca-3-2
Tr-9-7-3		Tr-V-10-8-2

Pi-9-7-6		N		Pi-V-10-4-2
Co-8				Co-V-7-6
Ca-R-V-10-9-5-4	O		E	Ca-3-2
Tr-R-6-5		S		Tr-V-10-8-2

Pi-A-D-5		Pi-A-D-10-4-3
Co-A-D-10-4-3		Ca-7-6
Ca-7-6		Tr-A-D-4

Sud	Ouest	Nord	Est
1-coeur	2-carreaux (1)	3-coeurs (2)	4-trèfles (3)
4-trèfles (3)	5-trèfles (3)	6-carreaux (1)	7-trèfles (3)
6-coeurs	7-trèfles (3)	8-carreaux (1)	9-trèfles (3)

(1) Cette intervention constitue le thème de cette chronique.

(2) Par son saut à 3-coeurs Nord engage son partenaire à se rendre à la manche, en lui promettant un appui de quatre atouts ou plus, ainsi qu'un ensemble de deux à deux et demie levées d'honneurs, mais cependant nie la présence d'un singleton ou d'une chicane.

(3) Coeur ayant été agrégé comme atout, l'enchère 4-trèfles devient l'indication d'un premier contrôle et dénote une aspiration au chelem. Alors que Nord aura promis le premier contrôle des carreaux, Sud se rendra au petit chelem.

Entame: neuf de pique.

Pour un instant, concentrez votre attention sur les mains N-S en supposant que les adversaires se seraient abstenus de participer aux enchères. N'est-ce pas que vous jugeriez que vous êtes en face d'un contrat osé pouvant exiger le recours à deux impasses?

Evidemment en tentant des impasses aux suites carreau et trèfle finalement, vous seriez en face de deux trèfles perdants!

Mais alors qu'Ouest est intervenu dans les enchères, voici que maintenant vous devez considérer que vous êtes en face d'un excellent contrat. En effet n'est-ce pas que vous avez l'assurance que le roi de carreau se trouve chez Ouest. Egalement vous êtes averti de la futilité que représenterait l'impasse de la dame de trèfle. Mais alors qu'avec si peu, Ouest est intervenu dans les enchères, vous pouvez envisager que sa suite carreau comprend six cartes ou plus et ceci devient suffisant pour assurer le succès de votre contrat. Vous pourriez également entretenir la même confiance si Est ne détient aucune carte supérieure au HUIT de carreau.

Allons-y maintenant pour la tâche facile.

Après avoir gagné le premier pique tout d'abord vous retirez les trois atouts d'Est. En terminant chez vous, vous complétez l'élimination des piques des mains N-S. Maintenant avec grande confiance, un petit carreau est joué vers la dame. Le Mort en fait suivre l'as, puis finalement le huit. Alors qu'Est est incapable de couvrir le huit de carreau, tout simplement vous abandonnez un petit trèfle. Que peut maintenant Ouest qui se trouve en main?

Si l'adversaire s'attaque aux trèfles, ainsi il se jette dans votre tenace as-dame. Si Ouest préfère revenir à carreau en ce cas vous disposez de votre dame de trèfle alors que le Mort aura coupé.

N'est-ce pas que la tâche du déclarant aura été grandement facilitée par l'intervention d'Ouest dans les enchères?

Noël Duchesne



ANCIEN DIRIGEANT — Limogé pour ne pas avoir soutenu Khroutchev lors d'un conflit intérieur au Parti communiste soviétique, M. Nikolai Boulganine est décédé, hier, d'une longue maladie. Il avait occupé le poste de premier ministre de 1955 à 1958.

Ancien premier ministre limogé Boulganine meurt d'une longue maladie

MOSCOU (AP) — M. Nikolai Boulganine, premier ministre soviétique de 1955 à 1958, est décédé mardi à l'issue d'une longue maladie, a annoncé l'agence Tass.

L'ancien dirigeant soviétique était âgé de 79 ans. Il avait dû quitter le pouvoir en mars 1958 parce qu'il n'avait pas soutenu M. Nikita Khroutchev lors d'un conflit intérieur en juin 1957.

Après son limogeage, il avait été nommé président de la Banque soviétique, poste qu'il avait occupé vingt ans auparavant. Mais cinq mois plus tard, Khroutchev l'avait exilé dans la province de Stavropol pour occuper un poste de subalterne.

En 1960, il vivait de nouveau dans la banlieue de

Moscou et paraissait s'être résigné à la retraite.

Le 1er janvier 1965, il était sorti de l'obscurité pour rejoindre Khroutchev qui venait lui-même d'être limogé, pour participer à la cérémonie officielle du Nouvel An.

L'agence Tass n'a précisé ni le lieu du décès ni la nature de la maladie qui a emporté l'ancien leader soviétique.

La vieille garde

Boulganine était l'un des rares bolchéviques de la vieille garde qui avaient contribué à mettre en place le nouvel Etat soviétique avec Lénine. Il avait réussi à survivre aux purges staliniennes.

Après le limogeage du successeur de Staline,

Georgi Malenkov, en 1955, Boulganine, homme corpulent à la barbiche Napoléon III, avait été porté au poste de président du conseil des ministres de l'URSS.

Boulganine avait occupé des positions variées au sein de la hiérarchie communiste. Staline et Khroutchev s'étaient servis de lui pour parvenir à leurs fins. Lui-même n'avait guère d'autorité, même du temps où il était premier ministre. C'était en effet Khroutchev qui prenait toutes les décisions importantes.

Après la Seconde Guerre mondiale, il avait été nommé ministre de la Défense, mais il n'était guère que l'instrument d'un Staline vieillissant.

Boulganine paraissait

bien qualifié pour les postes honorifiques sans réelles responsabilités. Cet homme très digne inspirait le respect et son allure pontificale faisait croire qu'il possédait expérience et sagesse.

Boulganine possédait, en outre, l'avantage, pour ceux qui voulaient l'utiliser, de ne manifester aucun penchant abusif pour le pouvoir.

L'ancien premier ministre était issu d'une famille modeste. Né le 11 juin 1895 dans la ville industrielle de Nijni Novgorod — rebaptisée Gorki — sur la Volga, il reçut une éducation commerciale. Au lieu d'entrer dans les affaires, il adhéra au Parti communiste en 1917, l'année de la révolution bolchévique.

De 1927 à 1930, il dirigea une usine électrique qui fut citée en exemple dans tout le pays car elle avait dépassé les normes de production fixées.

En 1931 à 1937, Boulganine fut nommé président du soviet de Moscou, poste équivalent à celui de maire. Les fonctions étaient essentiellement honorifiques car le titulaire était dépendant de l'organisation du parti à Moscou.

En 1937 et en 1938, Boulganine occupa le poste de président du conseil de la Fédération russe, puis de 1938 à 1941 les fonctions de président de la banque et de vice-président du conseil d'Union soviétique.

Après l'attaque allemande, il exerça les fonctions de commissaire politique sur l'un des fronts.

Sa carrière se déroula ensuite ainsi: vice-président de la Défense, membre du bureau politique, ministre des Forces armées, vice-président du conseil.

Après 1949, il continua à porter l'uniforme de maréchal et joua un rôle actif dans la surveillance de l'armée. Après la mort du

dictateur en 1953, il fut nommé ministre de la Défense, poste qu'il abandonna pour devenir premier ministre en février 1955.

Boulganine avait effectué de nombreux voyages à l'étranger, notamment en Chine populaire en 1954 et en Angleterre en 1957.

Le dirigeant soviétique s'était taillé la réputation d'un homme soucieux d'efficacité, excellent organisateur et très compétent pour les questions économiques et militaires.

L'agence Tass n'a pas précisé si Boulganine laisse une veuve et des enfants.

Le dirigeant soviétique avait épousé un professeur d'anglais mais on ignore si celle-ci est toujours en vie.

Loi sur l'avortement déclarée anticonstitutionnelle à Bonn

BONN (AP) — La Cour constitutionnelle fédérale de Karlsruhe a déclaré, mardi, anticonstitutionnelle la loi sur la libéralisation de l'avortement.

La cour a estimé que la loi allait à l'encontre des droits fondamentaux consignés dans la constitution ouest-allemande, selon lesquels chacun "a le droit à la vie et à l'inviolabilité physique".

La décision de la cour, prise par six voix contre deux, a aussitôt provoqué des protestations parmi diverses organisations féminines et parmi les membres de la coalition libérale qui avaient voté la loi.

Le ministre de la Justice, M. Hans-Joachim Vogel, a déclaré que le gouvernement respectera la décision, mais qu'il regrette que soit ainsi déçue "l'attente compréhensible de millions de femmes".

Le gouvernement de Bonn examinera "très amplement" "très attentivement" la décision de la cour avant de formuler un autre projet

de loi qui soit acceptable.

La cour constitutionnelle a cependant élargi la loi fondamentale ouest-allemande en acceptant des motifs génétiques et éthiques d'avortement: le président de la cour, M. Ernest Benda, a déclaré qu'en attendant une nouvelle loi acceptable, des avortements pourront être légalement pratiqués par les médecins dans les 12 premières semaines de grossesse dans des cas exceptionnels: danger pour la vie de la mère, fœtus malformé, grossesse résultant d'un viol. L'ancienne loi sur l'avortement n'autorisait l'interruption de la grossesse qu'en cas de menace sur la vie de la mère.

Les observateurs voient dans la décision de la cour un nouveau revers pour le programme de la coalition socialiste-libérale que le gouvernement s'efforce de réaliser.

La loi sur l'avortement, approuvée par le Parlement en juin, n'était jamais entrée en vigueur du fait d'une ordonnance de justice prise à l'instigation de

cinq Etats dirigés par des conservateurs et de 192 députés de l'opposition chrétienne-démocrate.

Le cardinal Julius Doep-

fner, archevêque de Munich et président de la conférence épiscopale allemande, a déclaré que la décision de la cour devrait

rappeler aux hommes politiques qu'il n'y a pas de différence fondamentale entre la vie avant et après la naissance.

Carrière

Il commença sa carrière de militant comme officier dans la Tcheka, c'est-à-dire la "Commission spéciale pour la lutte contre le sabotage, la spéculation et la contre-révolution" à laquelle succédèrent divers organes dont le KGB actuel. Au bout de quatre ans, il fut nommé au Conseil économique soviétique. De

NE L'OUBLIEZ PAS

LA CROIX ROUGE



AGIT EN VOTRE NOM

Sears

Grande ronde des papiers peints LAVABLES S'ENLEVENT FACILEMENT

3⁹⁹

CH. ROULEAU DOUBLE

PAPIERS PEINTS LAVABLES

1⁹⁹

CHAQUE ROULEAU DOUBLE

Pré-encollé: d'application facile, trempez et posez. Lavable: traité anti-taches. S'enlève facilement: s'enlève à sec, sans problème. Choix de plusieurs motifs et couleurs.

Pré-encollé: d'application facile, trempez et posez. Lavable: épongez délicatement les taches avec une eau tiède et savonneuse. Choix de couleurs et motifs.

Décorez en couleurs:

Nos papiers peints sont faciles à poser et à entretenir. Choix de motifs pour toutes les pièces de la maison. Magasinage en personne seulement. Hâtez-vous et profitez de plus grand choix!

Important

Les papiers peints Sears se présentent en rouleau double seulement, éliminant les pertes occasionnées en coupant. Chacun mesure 20,3' X 41,4' couvrant une surface de 8' X 8' ou environ 64 pi. ca. Calculez et apportez les dimensions de la pièce à décorer.



Simpsons-Sears Ltd.

Juifs soviétiques

Demandes de visa moins nombreuses

MOSCOU (Reuter) — Il y a eu une baisse importante des demandes de visa d'émigration émanant des Juifs d'Union soviétique, affirme mardi le quotidien Moskovskaya Pravda, organe du Parti communiste de Moscou, selon lequel cette circonstance s'explique par le fait que l'Etat hébreu est au bord de la catastrophe.

Le quotidien affirme que moins de 1.500 demandes de visa sont actuellement examinées par les autorités, chiffre à comparer aux 100.000 Juifs soviétiques qui, selon les organisations juives d'Occident, cherchaient à émigrer en Israël.

Le quotidien ajoute que la baisse de l'immigration en Israël et l'accroissement de l'émigration à partir de ce pays indiquent une très forte diminution du soutien

du judaïsme mondial au sionisme.

Il note que le nombre des Juifs soviétiques qui sont partis pour Israël en 1974 est la moitié de celui de 1973 selon des chiffres officiels récemment publiés à Genève, le nombre de ces émigrants a été respectivement de 30.604 en 1973 et de 16.849 en 1974.

Tous ces faits montrent la faillite totale du rêve sioniste de réunir en un seul Etat les Juifs du monde. Les communautés juives des divers pays pensent de moins en moins à leur "patrie biblique", affirme le quotidien.

Les Juifs du monde sont de plus en plus convaincus du fait que la politique aventuriste des milieux sionistes dirigeants en Israël a conduit cet Etat au bord de la catastrophe économique et politique".

TELE-SHOPPING

549-8111

Vous ne dites que PORTEZ A MON COMPTE!
Nous en retenons ce que nous vendons
Notre garantie Satisfaction ou Remboursement

HEURES D'OUVERTURE
LUNDI - MARDI - MERCREDI 9 h 15 a.m. à 5:30 p.m.
JEUDI - VENDREDI 9 h 15 a.m. à 9 p.m.
SAMEDI 9 a.m. à 5 p.m.

ARVIDA 548-8213
ALMA 668-8357
ROBERVAL 275-3722
DOLBEAU 276-0947